ADMINISTRATION
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURÈS, 10
SAINT-ETIENNE

Quatre lignes téléphoniques { 59-92 59-94 / 59-93 59-95

BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 18, Rue Richelieu
Téléphone : Richelieu Nos 39-67 et 39-58
LYON, 28, quai Augagneur - Tél. Moncey 86-19
ROANNE, 14, cours de la Republique - Tél. 22-25
LE PUY, 35, place du Breuil - Téléphone 4 23
VIENNE, 3, rue Teste-du-Baller - Téléph. 3-98
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 9-94

La publicité est reçue également à Paris et à Saint-Etienne à l'Agence Havas, à Lyon à l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie

La Tribune REPUBLICAINE

1939 - 41e Année - N° 191

50 centimes

LUNDI 10 JUILLET

LUNE : Dernier q. le 9 à 20 h. 49
Heure nouvelle
SOLEIL : lev. 4 h. 57 ; c. 20 h. 53

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Compte de Chèques Postaux : Lyon 54-45

TRIBUNE LIBRE

La Révolution Française vivante pour nous, ses enfants.....

par Jean NOCHER

M. Edouard Herriot regrettait un jour qu'on ne puisse plus parler, en France, de la Révolution française... Dès qu'un homme politique de la République troisième se permet de célébrer, en termes tant soit peu énergiques, les conquêtes de 1792, il fait aussitôt figure, dans une certaine presse, de bolchevik et de pétroleur, et c'est tout juste si on ne lui demande pas de rétracter d'urgence ses sentiments républicains.

D'où la timidité de la célébration officielle du cent cinquantième anniversaire, d'où la pauvreté navrante des discours qui auraient dû faire ressurgir tout l'esprit, toute la foi, tout le dynamisme d'une épopée immortelle qu'on doit considérer comme le plus beau moment de notre Histoire.

A l'étranger, le vrai visage de notre pays, c'est cette puissante image d'une nation spontanée, généreuse, héroïque, qui sut donner à la terre entière le signal de la libération, qui abolit soudain tous les esclavages, qui osa décréter à la face des tyrannies que les citoyens naissent libres et égaux en droit, qui fonda en trois ans un siècle et demi d'institutions démocratiques et qui ne dut l'échec thermidorien qu'à sa faute sublime : avoir voulu réaliser trop tôt la justice et le bonheur des hommes.

⁂

Mais nos « bons Français », ceux qui osent se baptiser « patriotes », alors qu'ils sont les héritiers des émigrés de Coblentz, n'ont pas assez de calomnies et de sarcasmes pour les purs militants du Comité de Salut public, qui resteront comme la plus belle illustration des vertus civiques. Ils avaient, ces « incorruptibles », toutes les qualités que nous déplorons de ne plus trouver chez la plupart de nos pontifes, et l'on comprend assez que notre sombre époque ait honte de faire revivre ces lumineux héros !...

L'article 4 de la Constitution de 93 proclamait que « la République protégera ceux qui sont bannis de leur patrie pour la cause sacrée de la liberté et qu'elle offrira un asile aux grands hommes, aux vertus malheureuses de tous les pays ». Voilà, n'est-il pas vrai, un texte qu'on ne pourrait pas inscrire sur la porte d'entrée du bagne de Collioures et les camps de concentration que nous avons réservés aux défenseurs de la République espagnole et de nos propres frontières.

« Nos vaisseaux, écrivait le rapporteur de la Convention, protégeront en mer les vaisseaux étrangers contre les tempêtes. » Et nous osons, aujourd'hui, laisser errer sur les flots des cargaisons entières de réfugiés, affamés, bannis sans raison de leur pays natal, qui fuient le martyre et les persécutions sans trouver de terre où porter leurs pas, d'asile où reposer leur tête !

Comme Saint-Just, « l'Archange » doit se retourner dans sa tombe, lui qui résuma un débat du Parlement de ce temps-là par cette simple phrase, la plus étonnante qu'un législateur ait jamais écrite : « Le peuple français vote la liberté du monde ! » En ce temps-là, on ne les aurait pas mis facilement en vacances...

Ils y croyaient, eux... ils y croyaient à en mourir — et ils en sont morts pour que naisse notre délivrance. Jamais leur souvenir ne devrait être aussi vivant qu'en cette période de barbarie, d'esclavage, où des bourreaux et des fous prétendent nous faire rétrograder à l'ignorantisme du moyen âge, en attendant de nous précipiter dans l'ultime boucherie.

⁂

Comme ces figures des hommes de 92 sont mal connues de leurs enfants ! L'un des plus calomniés, Saint-Just — qu'un imbécile accusait récemment, dans un journal infâme, de se promener dans la rue avec les tripes de ses victimes accrochées à son chapeau, — adjurait ses compagnons de faire preuve d'indulgence. « La sagesse, disait-il, doit concilier tout. Ne frappez point sans mesure. Contentez-vous de chasser les coupables. » Il ajoutait cet avertissement prophétique : « Nos lois périront sur l'échafaud !... »

C'est lui aussi qui, durant sa haute magistrature, refusa toujours de requérir contre les femmes, fussent-elles criminelles.

C'est toujours lui qui écrivit dans son projet de constitution cet article qu'on pourrait dédier aux tortionnaires de nos maisons d'éducation surveillée : « Celui qui frappe un enfant est banni de la République. » C'est lui, enfin, qui proposa en 93 des prêts aux jeunes ménages et la retraite des vieux — cette retraite que la Chambre n'a pas encore votée en l'an de grâce 1939 !...

C'est Buissart, inconnu pourtant de notre enseignement officiel, qui fixa noir sur blanc, dans une loi, cette extraordinaire anticipation : « Nous mourrons de faim au milieu de l'abondance. » Prenons-en de la graine, nous qui brûlons le café, dénaturons le blé, arrachons les vignes et jetons le sucre à la mer, alors que les chômeurs manquent de tout...

C'est Robespierre, ce soi-disant tyran, qui donna à ses contemporains cette simple leçon de tolérance : « Celui qui empêche de dire la messe est plus fanatique que celui qui la dit. »

Ecoutons, enfin, avec quelle tendresse ils vibraient à toutes les misères : « L'homme n'est fait ni pour les métiers, ni pour l'hôpital. Tout cela est affreux. Il faut que l'homme vive indépendant, que tout homme ait une femme propre et des enfants sains. Il ne faut ni pauvres, ni riches... Faites-vous respecter en prononçant avec fierté la destinée du peuple français. Que les ennemis de la Révolution apprennent que vous ne voulez plus un malheureux, ni un oppresseur sur le territoire français. Que cet exemple fructifie la terre, qu'il y propage les idées de vertu et de bonheur ! Le bonheur est une idée neuve en Europe... »

.....

C'est de tels militants que nous sommes les légataires universels. Quoi qu'on en dise, quoi qu'on fasse, nous demeurons les gardiens de leur héritage prodigieux ; nous ne nous le laisserons pas voler, ni à nous, ni à nos fils. On ne remonte pas le cours du temps, le progrès accompli dans la marche historique est acquis définitivement à l'humanité.

Cela, ils le savaient bien, puisque l'un d'eux, qui avait vingt-deux ans en 89 et qui fut sans doute le plus grand de tous, écrivit dans son testament, un peu avant de monter sur la guillotine : « Je méprise la poussière qui me compose. On pourra la persécuter et faire mourir cette poussière, mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux. »

Notre peuple, qui démolit le premier ses Bastilles, qui bâtit la première grande République, saura se rappeler, un jour, qu'il défend ces hommes-là.

A Toulouse, M. Georges Bonnet a défini le but et le sens de la politique de la France

« LA DIPLOMATIE c'est la mise en œuvre de nos forces nationales... ...C'EST DE NOUS a ajouté le ministre que dépend notre destin ».

Toulouse, 9 juillet.

M. Georges Bonnet a présidé, à Toulouse, un banquet de deux mille couverts organisé par la Fédération radicale-socialiste du Sud-Est et auquel assistaient de nombreux parlementaires.

Parlant du redressement intérieur et extérieur de la France, le ministre a déclaré :

— Nous devons tout d'abord exprimer notre gratitude à ceux qui sont, comme vous, parmi les bons artisans du redressement dont la France, sous l'impulsion de son chef, le président Daladier, donne au monde le spectacle magnifique ; car la diplomatie n'est pas autre chose que la mise en œuvre des forces nationales, et c'est grâce à votre effort que la France a recouvré dans le monde son influence et sa puissance de rayonnement.

Le gouvernement a demandé à la nation des sacrifices dont il mesure, n'en doutez pas, toute l'étendue. Elle y a magnifiquement consenti. La trêve des querelles politiques, l'assouplissement des lois sociales en vue de porter à son maximum notre défense nationale, donnent la mesure de la sagesse et du courage civique des Français.

Le pays a fourni un effort financier considérable. Il a aussi donné des hommes pour renforcer la défense du territoire, ces hommes ont dû interrompre leurs travaux, quitter leurs foyers, s'astreindre aux disciplines militaires.

Tous ces sacrifices ont été consentis sans discussion. La France recueille, tout naturellement, dans le domaine diplomatique, le fruit de ses sacrifices et de ses efforts.

Vous avez tous constaté le redressement progressif des liens franco-britanniques. M. Hore Belisha, ministre de la Guerre anglais, disait, l'autre jour :

« Malgré la dernière guerre, le réel accord de nos politiques respectives ne s'est fait que tout dernièrement. La coopération de la France a rendu plus facile le grand sacrifice que représente la conscription pour le peuple anglais. »

Nous devons songer, comme le ministre de la Guerre britannique, le rappelait, qu'en 250 ans, le peuple anglais n'a accepté la conscription que pendant quatre ans, et nous pouvons mesurer par l'importance de l'événement qu'a été, il y a deux mois, le vote du service obligatoire en Angleterre. »

Le ministre poursuit en montrant le resserrement de l'amitié de la France avec de nombreux pays depuis un an.

Il souligne, en particulier, l'importance et la valeur du récent accord passé avec la Turquie. Il exprime le souhait que les négociations avec l'U. R.S.S. trouvent une heureuse et prochaine conclusion.

Le ministre définit le sens et le but de la politique de la France.

— Nous voulons, dit-il, maintenir dans le monde un certain degré de sécurité politique, car il n'est pas possible que les hommes aient à craindre chaque jour pour les frontières de leurs territoires, que chaque jour, ils se réveillent dans la crainte de la violence et de la guerre.

C'est pourquoi nous avons affirmé notre volonté de résister aux méthodes de force et aux entreprises de domination. »

Et M. Georges Bonnet a conclu :

— Nous devons accroître sans relâche notre puissance militaire. Chacun, dans le domaine qui lui est imparti, doit poursuivre sa tâche avec le même courage et la même énergie. C'est de nous, avant tout, que dépend notre destin. Le chemin parcouru depuis un an est le meilleur témoignage de ce que peuvent l'union et la résolution de tous les Français. »

Mussolini veut-il jouer un rôle de médiateur dans la question de Dantzig ?

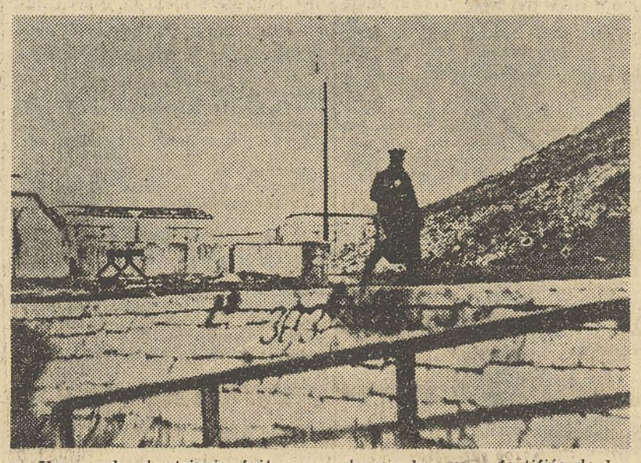

Un garde dantzicois fait sa ronde sur les murs fortifiés de la Westerplatte, où sont entreposées les munitions.
(Photo N. Y. T.)

Paris, 9 juillet.

Mme Geneviève Tabouis écrit dans l'*Œuvre* :

A Rome, dans les milieux dirigeants, on persiste à croire qu'il n'y aura pas de complications sérieuses pendant le mois de juillet.

On dit même que Mussolini, pour montrer que les jours prochains seront calmes, retournerait dans sa villa de Riccione jusqu'aux grandes manœuvres de la vallée du Pô, qui commenceront le 3 août.

On a pu savoir, dans les cercles habituellement renseignés, qu'un échange de vues très actif a eu lieu, la semaine dernière, entre les deux gouvernements de l'axe, surtout par l'entremise de M. von Mackensen.

Le comte Ciano, agissant d'après les instructions précises de Mussolini, aurait fait connaître la réserve de l'Italie au sujet d'une tactique pouvant déclencher la guerre générale, à propos de Dantzig.

Le Duce pense, en effet, que le vrai problème, entre les Etats totalitaires et les démocraties, n'est pas là.

Selon lui, si l'équilibre actuel de l'Europe se transforme en faveur de l'axe, à la suite d'une action d'envergure sur des questions capitales, la solution qui concerne Dantzig viendra toute seule.

Il s'agit donc, d'après le gouvernement italien, de préparer l'offensive diplomatique et militaire capable de changer, radicalement, le rapport des forces en Europe.

Mais, de petits succès localisés — comme serait celui de Dantzig — ne font qu'irriter l'opinion internationale, sans modifier d'une manière sensible le « statu quo » et coalisent contre les dictatures un nombre toujours plus important de nations.

Voilà pourquoi l'opinion qui prévaut à Rome à ce sujet, est celle préconisant un effort des deux côtés pour résoudre, sans conflit armé, le différend germano-polonais.

Dans certains milieux très proches du comte Ciano, on constate même une opinion favorable à des sondages qui seraient effectués par l'Italie auprès du gouvernement polonais, dans le but de trouver une formule de compromis.

Il paraît que, dans cette affaire, Mussolini ne dédaignerait pas de jouer le rôle discret de médiateur. On sait qu'il a toujours estimé, à sa juste valeur, le facteur polonais, et qu'il pourrait être amené, en l'occurence, à faire une démarche tendant à neutraliser l'influence des démocraties occidentales sur la Pologne, en donnant à celle-ci certains apaisements sur le couloir et sur Dantzig.

M. Juan Besteiro devant le conseil de guerre de Madrid

Une récente photographie de M. BESTEIRO. — L'ancien chef du Conseil de la défense de Madrid a comparu samedi devant le conseil de guerre. Le procureur général a requis contre lui la peine de mort.
(Photo Rol.)

Le comte Ciano est parti pour l'Espagne

Rome, 9 juillet.

Le comte Ciano qui se rend en Espagne, a quitté Rome cet après-midi, à 13 h. 20, ainsi que la mission de diplomates et d'experts italiens qui l'accompagne.

A l'occasion de ce départ, la presse italienne affirme qu'il n'est nullement question de conclure un accord politique ou même une alliance militaire entre l'Italie et l'Espagne.

De tels accords, déclare-t-elle, seraient superflus, l'Italie et l'Espagne suivant une même politique qui est celle de l'ordre européen.

AU JOUR LE JOUR

Paris, le 9 juillet.

Les autorités fédérales ont procédé ces temps derniers, au recensement de la population des îles Philippines. Cette opération n'avait pas eu lieu depuis 1889, quand l'Espagne dût céder sa colonie aux Etats-Unis. Et çà n'a pas marché tout seul. Il n'a pas fallu moins de 35.000 enquêteurs qui parcoururent les 3.500 îles qui forment l'archipel. Dans certains cas, les braves bureaucrates habitués à des besognes plus paisibles, ont dû se livrer à de véritables explorations soit dans des forêts vierges, soit dans des contrées presque désertes, et quelques « accidents » furent à déplorer, causés par l'hostilité irréductible de tribus à demi sauvages. Chez les Sakdal, par exemple, on fut contraint de recourir à la force, tous les adeptes de cette secte considérant comme un sacrilège puni sévèrement par leurs dieux, de répondre au questionnaire officiel qui leur était soumis. Par ailleurs, il fut impossible aux agents recenseurs de se faire entendre des indigènes qui parlaient un langage inconnu. Enfin, malgré toutes ces difficultés, la population des Philippines a été évaluée à quinze millions d'individus, c'est-à-dire qu'el le aurait à peu près doublé depuis quarante ans.

En lisant ces détails, je pensais aux formalités du même ordre qui nous sont imposées en France, par périodes quinquennales. Et je souriais au souvenir des protestations émises régulièrement, à cette occasion, par certains de nos compatriotes. Chaque fois qu'il lui faut remplir une feuille de renseignements destinée à établir une statistique ou à répartir les charges de l'impt, le Français commence par roupéter. Les « accidents », mis à partô — nous ne voulons tout de même pas attenter à la vie des agents du recensement et du fisc — nous agissons absolument comme des habitants des Philippines. Nous nous dressons toujours contre l'administration quand elle veut glisser son nez dans nos petites affaires. Et cet état d'esprit nous autorise à nous dire frondeurs. Comme quoi, le vocabulaire varie suivant les latitudes.

Jacques CHOLET.

SUR LE FRONT D'EXTREME-ORIENT

Les troupes soviéto-mongoles battent en retraite

Hsin King, 9 juillet.

De l'agence Domei :

Suivant une dépêche de la frontière mongolo-mandchoue, les troupes soviéto-mongoles ont commencé hier leur retraite générale.

La dépêche ajoute que les Japonais ont fait un grand nombre de prisonniers soviétiques.

BRAMARD étant absent 79 coureurs prendront ce matin le départ du 33e TOUR de FRANCE

Paris, 9 juillet.

Le temps était orageux ; la chaleur se faisait déjà lourde lorsque, dans le faubourg Montmartre, accoururent, dès 8 heures du matin, la foule des supporters cyclistes désireux de ne rien laisser échapper des formalités du poinçonnage, prologue habituel du Tour de France.

Une heure plus tard un imposant service d'ordre canalisait les curieux. Sur les trottoirs, devant les boutiques aux rideaux de fer baissés, s'entassaient, appuyées les unes aux autres, mille bicyclettes, au point qu'on se fût cru au milieu d'un marché à la ferraille parfaitement achalandé en vélos d'occasion.

Et, dans la cour de notre confrère « L'Auto », derrière les balustrades édifiées pour protéger les poinçonneurs, des effusions par trop chaleureuses des éternels admirateurs de nos coureurs, les quémandeurs d'autographes, stylo ou crayon en main, s'étaient installés, bien décidés à livrer de furieux et victorieux assauts à toutes les vedettes de l'heure.

A 9 h. 05 se présenta le premier « géant de la route ». Il avait nom Hendrickx et portera durant vingt et une journées, accrochée au cadre de sa bicyclette, une plaque surchargée du numéro 6.

Les cheveux au vent, le torse moulé par un pull-over foncé et le visage rayonnant de gaieté, il nous lança au passage :

— J'aime mieux être le premier que le dernier, car je tiens à me coucher de bonne heure ce soir.

Hendrickx qui, l'an dernier, fit un excellent Tour de France, était bien placé, pas vrai, pour se laisser aller à quelque confidence plus sérieuse. Celle que nous provoquâmes en ces termes :

— Alors, Hendrickx, qui va gagner le Tour ? Un Belge ? Un Français ?

— Mais un Belge, pardi, et j'espère que je serai celui-là.

Il ajoutait pourtant aussitôt avec plus de réserve :

— Mais trêve de plaisanterie, les Français ne partent pas battus. Nous devrons faire attention.

Bramard sans permission

Je devais trouver, quelques instants plus tard, le jeune Bramard, de l'équipe du Sud-Ouest, pour ainsi dire désolé.

C'est que, militaire, la permission de courir le Tour de France venait de lui être refusée.

Et il nous confia à ce sujet :

— On m'envoie à Joinville et il n'y a rien à faire pour prendre la route. De sorte que, dans l'équipe du Sud-Ouest, il n'y aura plus que sept routiers, attendu qu'on ne me remplace pas. J'ai beaucoup de peine, croyez-le bien.

Mais un petit gars intervint à cette minute. Le nez en forme de coupe-vent, la mine bien éveillée, il frappa sur l'épaule de Bramard, le défaillant malgré lui, et lui décocha :

— T'en fais pas mon ami, fais comme moi, n'y pense plus, et tout ira bien.

C'était Jean-Marie Goasmat qui, militaire lui aussi, et sans permission de longue haleine, dut renoncer ces derniers jours, vous le savez, à participer au Tour de France. Il fut remplacé par le jeune Taeron.

MEULENBERG, de l'équipe B de Belgique.

De sorte qu'il n'y aura que soixante dix-neuf partants demain matin au Vésinet.

Les petits formats

Si Mallet, équipier n° 1 de France, est de petite taille mais de moral solide, il n'aura pas, cette année, le privilège d'être le plus petit du peloton.

J'ai fait connaissance avec Taéron, un gars de Bretagne, haut comme trois pommes, qui est âgé de 23 ans. Il m'a dit alors qu'on plombait sa machine en divers endroits.

— Ce fut une bonne surprise pour moi lorsque j'appris que Goasmat, retenu par ses obligations militaires, me cédait sa place. J'espère avoir l'occasion de me révéler. Je ferai tout pour cela.

Confession d'un bon petit bonhomme que renforça Cloarec par ces quelques paroles :

— Il faut connaître Taéron. C'est un jeune, mais qui a le sang bouillant. Vous le verrez sur les routes de plaine et dans la montagne. Il vous étonnera, vous le premier.

Chevronné, Cloarec n'est plus un gamin. Autant dire, n'est-ce pas, que nous lui faisons confiance et attendons avec une certaine curiosité, pour les disséquer, les exploits de son poulain.

Géo VILLETAN.

(Lire la suite dans notre rubrique sportive.)

M. GEORGES DECROZE est élu sénateur de l'Oise

Beauvais, 9 juillet.

Les délégués sénatoriaux de l'Oise sont appelés aujourd'hui à élire un sénateur en remplacement de M. Georges Decroze, radical-socialiste, décédé.

Trois candidats sont en présence : MM. Raoul Auband, député de la 2e circonscription de Beauvais, ancien sous-secrétaire d'Etat, radical-socialiste ; Warusfel, conseiller général du canton de Senlis, radical indépendant, antimarxiste, et Berthelot, conseiller général du canton de Maignelay, S. F. I. O.

Voici les résultats du premier et unique tour de scrutin :

Inscrits : 1.142 ; votants : 1.140 ; suffrages exprimés : 1.137 ; majorité absolue : 569.

Ont obtenu :
MM. Warusfel, 609 voix, ELU ;
Raoul Auband, 358 voix ;
Berthelot, 155 voix ;
Divers : 15 voix.

M. Georges Decroze avait été élu en octobre 1932, lors du renouvellement triennal, par 570 voix.

M. Warufsel avait été désigné comme candidat unique des partis nationaux de l'Oise au cours du congrès réuni à Creil le 18 juin dernier, sur l'initiative de l'Union républicaine et sociale de l'Oise.

Roland TOUTAIN, le sympathique boute-en-train de tant de films, tournait sur la Côte-d'Azur, quand il fut blessé dans un accident d'automobile. On l'a transporté à l'hôpital avec une plaie à la tête.

MINUTE !...

ACCORDEZ VOS VIOLONS

Un de nos confrères du matin ne ménage pas ses félicitations au dernier discours de M. Paul Reynaud — celui où il parle de « miracle » en spécifiant bien que le prix de la vie n'augmente pas.

Or, dans le même journal, on lit ces simples lignes : « En deux ans, le roti de bœuf est passé de 7 francs le kilo à 16 francs ; le roti de veau de 9 fr. 50 à 14 fr. 50 ; le gigot de mouton, de 13 francs à 17 francs ; le beurre, de 10 à 20 francs ; les œufs, de 40 francs le cent à 60 francs ; le sucre, de 178 francs les 100 kilos à 350 francs ».

Bien sûr, on répondra que des petites augmentations de cet ordre, ça ne compte pas...

Mais alors, qu'est-ce que ce sera lorsque M. Paul Reynaud trouvera que la vie est vraiment chère ?

TOC.

Un Luxembourgeois condamné à dix ans de travaux forcés pour tentative d'espionnage

Metz, 9 juillet.

Le tribunal militaire de Metz a appliqué hier pour la première fois la nouvelle loi sur l'espionnage.

Il jugeait un Luxembourgeois, Joseph Stempel, 28 ans, domicilié à Luxembourg, inculpé de tentative d'espionnage.

Stempel a été condamné à 10 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour.

ADMINISTRATION - PUBLICITÉ
ABONNEMENTS :
32, Avenue de la Gare · NEVERS
TÉLÉPHONE 0-50

LA NIÈVRE

RÉDACTION :
2, RUE JEANNE-D'ARC, 2
NEVERS
TÉLÉPHONE 9-94

LA TRIBUNE RÉPUBLICAINE est désignée pour recevoir les annonces légales et judiciaires concernant le département de la Nièvre

Il faut parachever 89

par le docteur A. FIÉ, député de la Nièvre

Que nous sommes loin des principes de 89, quand nous jetons un regard sur la société actuelle et que nous constatons avec quelle facilité s'est reconstituée une oligarchie, issue de la finance et du mercantilisme, qui, à l'instar des courtisans d'autrefois, accapare charges et sinécures, recherche les fournitures aux armées où s'engouffrent les milliards et s'introduit au foyer de l'administration des Finances pour diriger à sa guise et à son profit les destinées économiques et sociales de la Nation.

Sans doute, nous ne disconvenons pas, comme tout Français, qu'en ce moment des sacrifices sont nécessaires pour assurer, coûte que coûte, la liberté et la paix entre les peuples, mais on est bien en droit de dire que ces sacrifices sont inégalement répartis entre les classes sociales de ce pays.

D'un côté l'armée des disponibles abandonnant famille et travail pour accourir aux frontières, sans que la collectivité leur assure, à eux et à leurs proches, les secours qu'ils sont en droit d'attendre, les consommateurs, et par suite les familles nombreuses, subissant une restriction pénible, du fait de la hausse de la vie, les classes moyennes frisant la gêne et les artisans et commerçants ne travaillant pas pour la défense nationale, réduits à un chômage partiel.

D'un autre côté, les industries de guerre, réalisant des bénéfices fabuleux, engouffrent leurs gains dans la constructions d'immeubles et même de cités grandioses et les trusts commerciaux octroient à leurs actionnaires des dividendes jusqu'ici inconnus.

Au lieu de prélever par l'impôt indirect les ressources propres à subvenir aux dépenses exceptionnelles de cette guerre blanche, n'aurait-il pas été plus expédient et plus équitable de faire appel à un impôt spécial frappant la richesse au-dessus du minimum vital et à un prélèvement plus complet et mieux étudié des richesses engendrées par les œuvres de mort ?

L'oligarchie financière qui nous impose ses volontés, en a décidé autrement. La République, bonne fille, a laissé entre les mains d'une caste les rênes de l'administration, qui a su, en présentant au ministre complaisant et au gouvernement des prévisions de dépenses, consciemment truquées, détourner le fardeau qui aurait dû peser sur la classe sociale dont elle représentait les intérêts!

Rien pour les vieux travailleurs.
Rien pour les victimes du travail
Rien pour les familles nombreuses.
Rien pour les paysans.

Ce sont gens qui ne sauraient intéresser les prébendiers de la République !

Les vieux travailleurs et les victimes du travail attendront la fin de la guerre blanche pour manger du pain.

Les familles nombreuses reçoivent une aide ridicule et dérisoire en considération du taux de l'existence. Les paysans qui ont vu leurs récoltes dévastées par la gelée et les intempéries se mettront la ceinture. Non content d'avoir supprimé les crédits destinés à l'équipement rural, M. Paul Reynaud refuse les « avances » à l'office du blé, impose les coopératives de blé à la taxe d'armement et supprime l'indemnisation des blés gelés en 1938 pour des raisons à la fois techniques et financières.

Il nous fut donné, pendant cette législature, d'apprécier le savoir-faire de l'administration des finances et grande fut notre stupéfaction de voir avec quelle désinvolture étaient établies les prévisions de recettes et de dépenses.

Sans rappeler la légèreté, pour ne pas dire plus, avec laquelle cette sacro-sainte administration livra à M. le président du Conseil des renseignements erronés sur la fiscalité, bornon-nous à constater, qu'à droite comme à gauche, on a déjà qualifié sévèrement l'astuce avec laquelle elle enfle sciemment les dépenses prévisionnelles de telle ou telle réforme, afin de barrer la route à toute amélioration économique ou sociale.

Sortie en général d'une école où il faut montrer patte blanche pour y rentrer et être fils à papa, modelée sur un moule spécial, l'administration des finances tient les clefs de la maison.

M. Herriot, contre le mur d'argent et M. Flandin contre l'argent-roi l'auraient emporté si, dans la place forte, ne s'étaient introduits depuis longtemps les privilégiés de la fortune.

Quatre vingt-neuf a supprimé les privilèges, certains d'entre-eux ont été rétablis sous d'autres formes et avec d'autres hommes, il nous appartient de suivre l'exemple de nos aïeux et de mettre un terme à la reconstitution de tous les privilèges.

Encore un joli succès de la société de gymnastique L'Avenir

La fête de nuit organisée samedi soir, place Chaméane, par la société de gymnastique « L'Avenir», a remporté un magnifique succès. Plusieurs milliers de spectateurs avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Disons d'ailleurs tout de suite que le programme, édifié intelligemment par les dévoués animateurs de l'excellent groupement gymnique nivernais, était de choix et que la Philharmonie municipale, sous la direction de MM. Lucien Wurmser et Mornay, et l'orchestre « Fantasio », prêtaient leur concours à cette belle réunion.

Aux côtés de M. Gasné, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le préfet de la Nièvre, empêché, nous avons reconnu : M. Jean Locquin, premier adjoint au maire de Nevers, représentant la municipalité ; M. et Mme Courpied, les actifs présidents de « L'Avenir » ; M. Coulangeon, adjoint au maire ; M. le capitaine Chaîrat, directeur du service départemental de l'Instruction physique ; MM. Hugon, vice-président ; Petit, secrétaire adjoint ; Letourneur, trésorier ; Bouchard et Gauthier, conseillers municipaux.

La première partie, consacrée exclusivement à des exercices d'éducation physique et chorégraphique, fut la démonstration évidente d'une vitalité toujours croissante. Notons les belles présentations des sections pupilles, féminines et adultes. Ces derniers, notamment dans des exercices aux barres parallèles, se taillèrent très justement une bonne part de succès.

Après l'entr'acte, la fête se continua par une série de numéros dont le moins qu'on puisse dire et qu'ils furent d'un très grand intérêt. Non seulement la qualité de l'exécution s'avéra des meilleures, mais la présentation fut remarquable et les costumes, riches en tissus et en façon, dûs aux mains habiles des dames du comité, étaient particulièrement distingués.

Bien entendu, ils nous est impossible de revoir en détail les différentes exécutions de cette soirée. Cependant, il nous semble utile de signaler le trio fantaisiste composé de Mlles Georgette Petit, Simone Perrot et Raymonde Faucher, qui, dans « Les Moussettes » obtint des ovations répétées grandement méritées.

« Les Lucioles » : Mlles Sostarich et Raymonde Veignat, à leur tour recueillirent une véritable tempête d'applaudissements.

Le sextuor gymnaste, la « Fête de Pierrot », le « Premier bal », par les minimes de la section féminine, les « Danses des Papillons » et « Le Boléro », dans chilienne par la section féminine, autant de belles interprétations, autant de succès.

La fête du 13e R.I. à Nevers a obtenu un brillant succès

Nevers, 9 juillet.

La fête du 13e R.I. de Nevers, qui orne si joliment le calendrier des festivités nivernaises de juillet, a connu une très grande animation.

Le comité des fêtes de notre beau régiment, que préside le commandant Pialat, d'ailleurs, toute la sympathie du Père Temps.

En effet, après une matinée où l'on pouvait craindre la pluie, nous eûmes un rayon de soleil, qui épanouit le sourire des gens et des choses.

Aussi, bien avant quinze heures, la foule des spectateurs, que l'on peut évaluer à sept ou huit mille personnes, a envahi le stade du Pré Fleuri, lieu très apprécié des Nivernais pour sa fraîcheur et son charme.

Autour du général Barthélemy, commandant d'infanterie à Bourges, et du colonel Barthe, commandant du 13e R.I., qui présidaient, avaient pris place, dans la tribune officielle, de nombreuses personnalités civiles et militaires de la région.

Après que les athlètes du 13e eurent déposé une gerbe au monument aux Morts de l'U.S.N., et que le Comité d'organisation eut souhaité la bienvenue à l'aimable société qui était venue si nombreuse, débute le programme.

A celui-ci, était intercalé des airs de musique, exécutés par la belle phalange du 13e qui, sous la direction du capitaine Leburce, apporta un charme de plus à cette belle fête.

Ce fut, d'abord, le réveil.

Un groupe de jeunes fantassins, qui a occupé « un coin de chambrée », folâtrent à l'envi et provoquent l'hilarité générale.

Rivalisant d'habileté, la section des éclaireurs motocyclistes du lieutenant Lepage et l'objet de nombreux applaudissements.

Après Le Cirque, la Prise de Smalah, une page d'histoire nivernaise, les acrobates « chics », eut lieu l'apothéose qui charma l'assistance, puis le tirage de la tombola.

La fête se prolongea tard dans la soirée, sans que la gaîté qui, déjà en avait caractérisé le début, menaçat de tarir.

La « Corcille »

Concours régional du 6 août

Aux Commerçants !...
A nos amis et donateurs !...

Le comité de « La Corcille » a le plaisir de porter à la connaissance des Commerçants, Amis et Donateurs que le concours régional de notre société aura lieu le 6 août prochain. Ce jour-là, en effet, plusieurs milliers de concurrents viennent disputer leurs chances, et l'accueil si chaleureux que nous rencontrons auprès de tous, vous nos amis de toujours, nous encourage à venir à nouveau vous solliciter.

A cet effet, un membre du comité passera vous rendre visite sous peu et nous espérons que vous le recevrez favorablement, et qui tous vous vous surpasserez afin d'encourager ce si noble sport qu'est la pêche à la ligne.

D'avance je vous dis à tous, merci!

Le secrétaire général,
Louis SERVEAU.

Nevers

ETAT CIVIL DE LA SEMAINE

Naissances. — Eliane Deschamps, 1, route de Sermoise ; Daniel Dserichard, 10, rue de l'Oratoire ; Fernand Julien, rue de Paris, 1; Bernard Maillet, 18, avenue du Sand ; Liliane Tache, 12, rue Jean-Gautherin ; Colette Baumont, 17, rue des Chailoux ; Jeanne Augy, rue de Paris, 1 ; Estrella Marmos Millein, rue de Paris, numéro 1.

Publications de mariages. — Francisque Charrondière, employé à la S.N.C.F., à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), et Hélène Jeandet, 4, place Mossé ; Pierre Bouilliot, coupeur d'habit, 5, rue Saint-Trohé, et Lucienne Coneuf, couturière, 2, rue Albert-Morlon ; Lucien Paget, charron, à Crux-la-Ville, et Marguerite Thomas, institutrice, 45, rue des Montapins ; Maurice Larive, instituteur, 17, rue Saint-Genest, et Camille Raisin, institutrice, à Neuvy-sur-Loire ; André-Elie Mouton, employé de bureau à la S.N.C.F., rue des Récollets, et Gisèle Bonnard, 5, rue de Marzy.

Décès. — Jean-Marie Lacôte, 58 ans, ancien chef de chantier, époux de Louise Gérôme, rue des Vignes, à Saint-Lazare ; Marie Fèvre, 60 ans, 6, rue de Courtenay ; Louis Policard, 55 ans, employé de bureau, veuf de Isabelle Gauthier, rue de Paris, 1 ; Philippe Denis, 40 ans, employé municipal, époux de Jeanne Imbert, rue de Paris, 1 ; Francine Pacton, 29 ans, épouse de André Velu, rue de Paris, n° 1 ; Julien Dumax-Varzet, 49 ans, repasseur de ciseaux, veuf de Maria Le Guern, rue de Paris, 1 ; Prudence Meslier, 69 ans, épouse de Victor Guillemin, 2, impasse Colbert ; Antoine Camus, 83 ans, veuf de Madeleine Faynel, 9 bis, rue de l'Asile ; Clémentine Clair, 79 ans, veuve de Dominique Mulon, 9 bis, rue de l'Asile ; Marie Laureau, 83 ans, institutrice honoraire, veuve de Albert Payeur, 30, rue du Rempart ; Eugène Gaillet, 52 ans, restaurateur, époux de Jeanne Gaudry, 48, avenue de la Gare.

Chez les Vieux Travailleurs. — Le Comité de liaison et d'action invite toutes les vieilles et les vieux à assister au vin d'honneur qui sera offert par la municipalité, à 11 heures, à la salle des fêtes de la mairie, vendredi, pour commémorer le cent cinquantenaire de la Révolution.

Le président, DENIS.

Horrible accident au nouveau dépôt

Un manœuvre est coupé en deux par une locomotive

Nevers, 9 juillet.

Un horrible accident a ensanglanté dimanche matin le nouveau dépôt de Nevers.

A huit heures et demie, M. Albert Vadrot, 29 ans, manœuvre, demeurant 96, rue d'Alsace-Lorraine, était occupé à la charge en charbon des locomotives. Or, la rotonde comporte deux voies d'entrée et une voix de sortie. Le malheureux, en descendant d'un tender, ne vit pas une machine haut-le-pied qui débouchait. Assommé par un tampon, il roula sous les roues. Le corps littéralement sectionné en deux au bassin, il avait évidemment été tué sur le coup.

L'ambulance de l'hôpital fut immédiatement alertée par les témoins horrifiés de cette terrible scène et les restes de Vadrot furent transportés à la morgue.

C'est là que sa jeune femme — il était marié depuis un mois à peine — apprit le drame. Son désespoir déchirant émut profondément tous ceux qui assistaient à cette pénible entrevue.

M. l'inspecteur du travail a ouvert une enquête.

« Rigadin » a été interné à l'hôpital

Dans son numéro du 6 juillet, « La Tribune » relatait les excentricités d'un nommé Gabriel Pieuchot, dit « Rigadin », né le 20 août 1885 à Lurcy-le-Bourg, demeurant 15, rue des Pâtis, à Nevers. Cet inoffensif loufoque, depuis quelques jours, multipliait ses fantaisies. Enfin, samedi, il fut conduit à l'hôpital où il s'installa sans trop se faire prier, non sans souligner d'ailleurs son arrivée par forces gesticulations plus ou moins chorégraphiques.

Il sera sous peu examiné par des praticiens spécialistes qui le feront sans doute interner à La Charité.

UN CYCLISTE BLESSÉ PAR UNE AUTO

Nevers, 9 juillet.

Dimanche, à 11 h. 45, le cycliste Ahmed Baba, militaire, en garnison à Nevers, dévalait la côte qui descend du pont de la Grippe à la rue de Vertpre, lorsqu'à proximité du virage, il fut obligé de donner un coup de guidon pour éviter un vieillard qui traversait la chaussée.

A la suite de cette manœuvre, il dérapa brutalement et fut en même temps accroché par une camionnette de la maison Rollister, conduite par M. Cruquifix, 4, faubourg de Lyon.

Ahmed Baba fut admis à l'hôpital de Nevers, avec une grave blessure à la jambe droite.

S. N. C. F.

Train-Exposition des emballages et arrimages

Ce train stationnera le 16 juillet 1939, en gare de Nevers, et sera accessible aux visiteurs, de 9 à 20 heures.

Le Train-Exposition des Emballages et arrimages, organisé par la Société Nationale des Chemins de fer français, présente une documentation abondante sur les diverses méthodes employées en France, en Belgique, en Angleterre et en Amérique pour l'emballage et l'arrimage des marchandises.

Allez le visiter : il est mis gratuitement à votre disposition.

Vous y verrez les systèmes d'emballage et d'arrimage appropriés à chacune des marchandises à transporter.

DANS LE DÉPARTEMENT

CHANTENAY-SAINT-IMBERT

Fête nationale du 14 juillet. — Programme. — Jeudi, 13 juillet, à 21 heures 45, sonnerie des cloches. Retraite.

Vendredi 14 juillet. — A 8 h. 30, distribution de pain et de vin.

A 15 heures, à la mairie. — Formation du cortège.

Défilé-concert par « La Chantenoise ».

A 16 h. 30. départ de la course au Trésor.

L'ouverture du bal aura lieu dès la fin des jeux.

A 21 h. 30, feu d'artifice.

A l'occasion des fêtes du 14 juillet, le gouvernement a autorisé une Journée nationale en faveur des pupilles de la Nation, orphelins de guerre, par la vente des « Bleuets de France » au prix de un franc.

Tout le monde aura à cœur de posséder cette petite fleur, qui vous sera présentée.

CHATEAU-CHINON

Tribunal correctionnel. — Coups et blessures. — Conduisant son attelage, Germain Philibert, demeurant aux Brenots, commune d'Arleuf, traversait le bois Pierre, lorsqu'il fut attaqué soudain ; de violents coups de bâton lui « tombèrent » sur la nuque. Germain reconnut l'un de ses voisins, Guyot Julien et le poursuit, aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel.

100 francs d'amende avec sursis à l'agresseur

— Pour un motif futile, une histoire de bétail, Leydet, agriculteur à Savigny-Poil-Fol, s'est jeté sur le jeune Martin, qui traversait sa cour. Martin fut frappé, ainsi que sa mère, arrivée pour le défendre. Leydet est condamné à 100 francs d'amende, ainsi que sa femme qui lui avait prêté main-forte.

Insultes. — Le 10 avril, au débit Freguin, à Ouroux, plusieurs consommateurs étaient attablés, notamment Garrot Francis et Philibert Genevois. Ce dernier, qui jetait des « regards perçants » sur Garrot, fut invité à sortir, sur son refus, Garrot sortit seul et l'affaire s'arrêta. Mais à trois heures du matin, Genevois fut réveillé, en fanfare, des insultes assez graves lui furent prodiguées.

Les faits étant reconnus, Garrot est condamné à 30 francs d'amende et un franc de dommgaes-intérêts.

Vols. — Paul Bonnefaure ayant reçu l'hospitalité chez M. Michot, l'avait, pendant son sommeil délesté de son portefeuille contenant une somme de 300 francs.

Le même Bonnefaure a également dérobé une bicyclette dans un garage.

Le tribunal ordonne l'examen mental du prévenu qui sera confié à un docteur de La Charité.

— Noël Evrard, ouvrier d'usine à Château-Chinon, s'était rendu « acquéreur » d'un portemonnaie contenant une somme de 40 francs, placé dans un casier destiné à recueillir les habits des ouvriers.

Ce portemonnaie, qui appartenait à son collègue, Berthier, avait été oublié par ce dernier.

8 jours de prison avec sursis.

Etranges disparitions — M. Benoît, demeurant à Saint-Péreuse, s'apercevait que, depuis plusieurs jours, son vin et sa viande se volatilisaient. Après une courte enquête, Benoît découvrit le coupable en train de bien faire ; il était attablé, dégustant une bonne bouteille et mangeant le petit salé. Benoît reconnut sa bouteille et Grillot finit par avouer. 2 mois de prison avec sursis.

Le furet du bois joli. — Perrucheot ayant soi-disant, trouvé un furet sur la route d'Alligny-en-Morvan, s'était empressé de le vendre à un de ses voisins.

Malheureusement pour Perruchot, le furet avait un propriétaire, M. Sautereau. Cette « trouvaille » vaut à Perruchot 8 jours de prison.

Défaut de visa de carte d'identité. — Joseph Antonelli, marchand forain à Luzy, sujet italien, avait omis de faire viser, à la mairie de son domicile sa carte d'identité. 25 fr. d'amende.

CLAMECY

Conseil municipal. — Séance du 17 juin 1939. — Etaient présents : MM. Laudinet, maire, Guenot, Marcelot et Wolff, adjoints ; Andriot, Bailly, Beauchet, Bouuard, Chalumeau, Girard, Godeau, Labonne, Laguinier, Mandron, Martin, Renault, Robin et Théveneau.

Absents avec excuses : MM. Angerand Chatre Fugier Lefèbvre et Robert.

La séance est ouverte à 21 heures. M. Laguinier est désigné comme secrétaire. Le procès-verbal de la dernière séance est ensuite adopté sans observation.

Voirie. — Le maire est autorisé à traiter par marché de gré à gré, pour la fourniture des bordures nécessaires à la construction des trottoirs de l'avenue Henri-Barbusse. La dépense, qui s'élèvera à 15.200 francs, sera prélevée sur les fonds réservés pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires.

Ecoles communales. — Un règlement municipal, se rapportant à l'inspection médicale des élèves, est adopté par le Conseil.

Personnel municipal. — Sur la proposition de la commission des finances, le conseil, par 13 voix contre 4 et une abstention, accorde aux employés communaux, exception faite pour les deux agents de police, à dater du 1er juillet 1939, le bénéfice de l'indemnité temporaire de cherté de vie et l'indemnité pour charges de famille consenties aux fonctionnaires depuis le 1er janvier 1939.

Police municipale. — Une demande de M. Robin, ayant pour objet de réglementer, dans la commune, la location des immeubles et chambres garnies, est renvoyée pour étude à une commission spéciale composée de MM. Andriot, Chalumeau, Girard et Théveneau.

Téléphone. — En raison de la réorganisation des services de l'enseignement et sur la demande qui lui en est faite, le conseil décide l'installation du téléphone à l'école communale de garçons, les communications échangées à partir de ce poste restant à la charge de l'école.

Indemnité de logement. — Le conseil saisi d'une demande d'augmentation d'indemnité de logement, formulée par les instituteurs et institutrices des écoles publiques de la commune, décidé de porter cette indemnité :

1. De 1.200 à 1.500 francs pour les instituteurs ou institutrices mariés ;
2. De 960 à 1.000 francs pour les célibataires.

Fournitures scolaires. — Le conseil donne son approbation au cahier des charges établi pour la mise en adjudication de la charbonnette nécessaire pour assurer la marche du camion gazo-bois du service des boues et ordures ménagères pendant une année.

Suppression des tribunaux. — M. le maire communique au conseil une lettre par laquelle l'association des greffiers en chef des tribunaux de première instance s'élève contre la suppression éventuelle des tribunaux civils à juge résidant, et des tribunaux jugeant moins de 101 affaires civiles. Le conseil, après délibération, considérant que l'erreur de 1926 ne doit pas se renouveler, que, d'autre part, cette mesure aurait une répercussion désastreuse sur l'ensemble des justiciables qui se verraient dans l'obligation d'aller demander justice dans un centre éloigné, au prix de voyages longs et dispendieux, à l'unanimité, le conseil municipal émet l'avis qu'une suite très favorable soit donnée au vœu exprimé par l'association des greffiers. En outre, s'élève énergiquement contre toute suppression d'emploi, même partielle.

Subvention. — Une subvention de 100 francs est votée en faveur du sanatorium de Réalville, près Montauban.

Comptabilité. — Le conseil vote les crédits supplémentaires ci-après : Honoraires dus à M. Nolin, notaire, pour frais d'acte (achat du terrain de l'école maternelle), 1.714,70 ; Honoraires dus à Me Besançon, avoué, pour la purge légale (terrain école maternelle), 1.317,78 ; total : 3.032,48.

Travaux communaux. — Plusieurs devis établis par les architecte et voyer municipaux sont approuvés

1. Construction d'un mur de soutènement au long du Beuvron, sur l'ancien chemin de Pressures (les 9.200 francs nécessaires à cette opération seron ajoutés à l'emprunt de 200.000 francs).

2. Travaux divers à exécuter dans les écoles, pour une somme de 17.783 francs 42, à prendre sur le crédit affecté à l'entretien des propriétés communales.

3. Réparation des vannes du Beuvron (les 15.000 francs prévus pour ces travaux sont compris dans l'emprunt de 200.000 francs).

Jeu de boules. — Il est consenti à ce que cette société entoure son terrain de jeu, mais à la condition que la barrière soit enlevée après chaque séance.

Stade municipal. — Un arrêté sera pris par le maire pour réglementer l'usage du stade : ordre, tenue, propreté, etc..).

Vélo-Club de Clamecy. — Le conseil autorise le Vélo-Club à organiser une souscription en ville, à l'occasion d'une course de 100 km., dite « Grand prix des sportifs clamecycois », qui se disputera sur le parcours suivant : Clamecy, Surgy, Pousseaux, Clamecy, Armes, Chevroches, Clamecy.

Affaires diverses. — L'analyse du puits de Val-des-Rosiers, l'assurance contre les accidents au stade municipal, l'installation d'un chauffe-bain à l'E.P.S. sont renvoyées aux commissions compétentes pour examen.

Electricité. — Comme suite à une enquête relative à la ligne électrique Clamecy-Armes, le conseil fait toutes réserves en ce qui concerne le passage de cette ligne sur le terrain réservé au stade et à son agrandissement prochain.

Assistance obligatoire. — Le conseil municipal prononce l'admission à l'assistance obligatoire d'un vieillard ayant son domicile de secours dans la commune. Une demande d'admission n'est pas prise en considération, la pension desservie étant supérieure aux taux de l'allocation.

La séance est levée à 23 h. 45.

CORBIGNY

Caisse d'épargne. — Voici le mouvement de la Caisse d'épargne du dimanche 2 juillet :

Versements, 9.000 francs, de 2 sociétaires ; remboursements, 18.000 fr. de 3 sociétaires.

Administrateurs : MM. Lebel et Brouant.

Etat civil. — Naissances. — Denis Etienne, rue des Forges, à Corbigny ; Jean-Michel Gagnepain, rue des Fossés, à Corbigny

Mariages. — Octave Bedin, chauffeur à Corbigny, et Renée Mentien, à Corbigny ; Paul Gibe, agent d'assurance, à Corbigny, et Marie-Madeleine Pautrat, bonnetière, à Corbigny.

Décès. — Louise Grillot, 54 ans, à l'Œuvre hospitalière de Corbigny ; Léonie Girard, femme Setre, 63 ans, à Vigne-André, commune de Corbigny; Jean Flenriot, 76 ans, rue Gabereau, à Corbigny ; Magdeleine Colas, 84 ans, à l'Œuvre hospitalière de Corbigny ; Abbé Jean-Charles Cachet, 76 ans, Maison de Saint-François-de-Salles, à Corbigny.

DECIZE

Commémoration du 150e anniversaire de la Révolution. — La direction du Mondial-Cinéma offre, aujourd'hui, lundi, en matinée, à 15 heures, une représentation aux enfants des écoles laïques de Decize. Au programme : La Marseillaise.

MAGNY-COURS

Etat civil du deuxième trimestre 1939. — Décès. — Voisin Claude, 39 ans, 18 avril. — Gauthe Pierre, 83 ans 20 avril. — Desquenne Paul, 77 ans, 19 mai. — Marillat Madeleine, 89 ans, 29 mai. — Drouillot Louis, 77 ans, 30 mai. — Comaille Louise, 77 ans, 2 juin. — Marceau Jeanne, 68 ans, 11 juin. — Thevenet Jean-Henri, 71 ans, 20 juin.

Naissances. — Guillemot Jean, 20 avril. — Schleick Madeleine et Robert (jumeaux), 15 mai. — Ragonneau Lucien, 18 juin

Mariages. — Delens Louis et Montaron Andrée, 9 avril. — Rousseau Jean et Lepée Geneviève, 25 avril.

POUILLY-SUR-LOIRE

Fête nationale du 14 juillet 1939 et commémoration du 150e anniversaire de la Révolution. — Programme des fêtes :

Le 13 juillet : A 21 h. 30, salves d'artillerie et retraite.

Remise de récompenses aux élèves reçus au certificat d'études.

A 16 h. 30, salle des fêtes, conférence par M. Thuriot, ancien professeur de l'E.P.S. de La Charité.

Courses et jeux.

A 20 h. 30, banquet par souscription, hôtel de l'Ecu (prix : 27 fr. 50, service compris). Se faire inscrire à l'Hôtel ou à la mairie, jusqu'au 12 juillet inclus)

Le maire, GOUSSE.

A 21 heures, salle des fêtes : Grand bal.

Séances récréative dse la Coopérative de l'école de garçons. — La « Grappe », coopérative de l'école des garçons de Pouilly-sur-Loire donnera, les 15 et 16 juillet, deux séances récréatives, sous la présidence de M. le maire de Pouilly, et avec le concours de la Société philharmonique.

Le 15 juillet, soirée à 20 h. 30.

Le 16 juillet, matinée à 15 heures.

MM. les membres honoraires voudront bien retenir leurs places, de 16 à 18 heures, pour la soirée du samedi et de 10 h. à midi pour la matinée du dimanche, à la salle des fêtes.

Prix des places : 3 francs.

Nota. — La carte de membre honoraire donen droit à une entrée gratuite.

Etat civil du 1er au 8 juillet 1939. — Naissances. — Guéneau Anne-Marie-Denise, avenue de Laubespin, de Guéneau Lucien et de Dapoigny Marie-Thérèse.

Mariages. — Lefèvre René-Victorien, cafetier à Pouilly et précédemment à Cerdon (Loiret), et Jacquemard Désirée-Marie, sans profession, aux Loges, commune de Pouilly.

Décès. — Durand Marie-Mélitine, veuve de Toulon Alphonse-Edouard, 71 ans, s. p., place Nationale.

PREMERY

Programme du 14 juillet. — Ville de Prémery. — Fête nationale du 14 juillet. — Jeudi, 13 juillet, à 21 heures : Retraite aux flambeaux.

Distribution de secours.

A 11 heures, grand défilé.

A 14 h. 30, course pédestre.

A 22 heures, grand feu d'artifice.

VAUZELLES

Commémoration du 150e Anniversaire de la Révolution française. — C'est devant une affluence considérable que s'est déroulée, le 1er juillet, préau de l'école des garçons, à Vauzelles, la deuxième manifestation organisée par notre comité.

La présidence était tenue par le camarade Rey, du Parti socialiste, assisté de Mme Bouchetard et M. Chamoux, directrice et directeur de nos écoles.

M. Vildieu, secrétaire fédéral des A.V.S., président du Comité, ouvre la séance par une virulante diatribe contre ceux qui, au moment où la France devrait puiser des énergies nouvelles dans le grand mouvement révolutionnaire de 1789, essaient de répandre dans notre pays la morale des pourceaux issue de cerveaux dégénérés et anti-français : « Plutôt la cervitude que la mort ». Les chaleureux applaudissements qui saluent sa péroraison montrent que le peuple de Vauzelles n'est pas prêt pour la servitude.

Puis, la parole est donnée à M. Guy Boureau, professeur de lettres au Lycée de Nevers, dont l'arrivée est chaleureusement applaudi.
gistral tableau de la France en 1789.
Le brillant orateur brosse un ma-
en soulignant la place du Duché, prairie du Nivernais, dans le royaume. Il présente, à cetet occasion, les deux ordres privilégiés ; noblesse et clergé — en montrant la désagrégation qui s'opérait dans la Féodalité à la base, et en prouvant que celle-ci ne fut jamais si haie qu'au moment de disparaître.

Avant de présenter l'œuvre de la municipalité de Varenne, notre ami retrace les glorieux moments de la Révolution naissante. Nous voyons revivre succintement la lutte sourde entre la Féodalité et sa contradiction : la bourgeoisie, le peuple faisant une Révolution que celle-ci hésitait à faire et les femmes sauvant les causes de la « liberté ». Puis nous assistons à la naissance du département et à celle de la commune de Varennes.

Quelle prodigieuse œuvre que de liquider, à la base, le régime féodal : les historiens qui planent trop souvent dans les sphères nationales feraient bien de se livrer à une étude attentive des difficultés multiples que rencontrèrent les administrateurs municipaux dans les campagnes. Et, pourtant, tous les problèmes furent résolus : la question de la lutte contre les acacpareursa de grains ; la levée des volontaires pour la défense du sol français, la question des biens nationaux, etc.

Et quel souci de la collectivité !

Les paysans de Varennes, de ces paysans qu'on dit si attachés au gain personnel, décident, en pleine tourmente, de laisser en jouissance commune les biens communaux dont, pourtant, le partage avait été recommandé par la Convention, pour se ménager, précisément, les paysans.

De ces difficultés quotidiennes, la municipalité sortit victorieuse. Le régime féodal était mort ; la France avait triomphé des puissances européennes coalisées contre les principes de son idéal révolutionnaire.

Malheureusement, la bourgeoisie a escamoté les conquêtes révolutionnaires. En 1939, une œuvre analogue s'impose et pour elle il faut s'unir, car l'unité du peuple est le gage de la Revanche de demain.

La salle applaudit longuement cet intéressant exposé et une gerbe est offerte par les camarades de Vauzelles à leur camarade intellectuel.

A l'issue de la réunion, une collecte a été faite au profit de la Caises des écoles.

Les assistants se séparent en prenant rendez-vous pour le 14 juillet.

Le Comité de Varennes-Vauzelles.

CHOCOLAT
RÉVILLON
Santé -Vigueur

LES PIRATES D'EAU DOUCE

Marzy (Nièvre), 9 juillet.

La gendarmerie de Fourchambault a surpris, alors qu'ils pêchaient avec des engins prohibés dans la Loire, au lieu dit « Les Rongeurs », les nommés Gilbert Raynaud, 30 ans, ajusteur, et Jules Frabault, journalier agricole tous les deux résident à Marzy.

Procès-verbal a été dressé.

Un tragique accident sur la route de Clamecy

Un mort, deux blessés graves

Varzy (Nièvre), 9 juillet.

Samedi, vers 9 heures 30, deux camions-citernes venaient de traverser la localité lorsque, voulant doubler, une automobile B. 2, accrocha l'aile gauche du premier véhicule. Projetée en pirouette fantastique, la petite Peugeot fut littéralement écrasée par le mastodonte. Des débris de la voiture pulvérisée, l'on retirait une morte et deux blessées, dans un état très grave, qui aussitôt étaient transportées, la première à l'hospice de Varzy, les deux autres à la clinique du docteur Brézard, à Clamecy. La gendarmerie enquête.

Un arrêté du maire de Nevers

A propos du concours de gymnastique

Nevers, 9 juillet.

Considérant qu'il convient, dans l'intérêt général, de favoriser cette manifestation sportive, les propriétaires de cafés, cabarets, débits de boissons, sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts jusqu'à 2 heures du matin, pendant la nuit du 16 au 17 juillet courant .

La circulation est interdite, dimanche 16 juillet, de 20 heures à 24 heures dans les endroits ci-après : place de la République, square Anatole-France, place des Recollets, escalier du Théâtre, place de la Mairie.

Un cycliste se jette contre une auto

Nevers, 9 juillet.

Dans la matinée de dimanche, rue de Vertpre, un cycliste qui descendait la rue Pierre-Emile-Gaspard, M. Ahmed Baba, soldat au 13e régiment d'Infanterie, est entré en collision avec l'auto que conduisait M. Robert Crucifix, demeurant à Paris, rue Ruhmkorff (17e), mécanicien à la société Rol-Lister, en déplacement à Nevers.

Blessé à la jambe droite et sur diverses parties du corps, M. Ahmed Baba a été conduit à l'hôpital de Nevers. La police municipale a ouvert une enquête.

Un estomac qui a coûté une fortune

Il aurait pu s'acheter une automobile avec ce qu'il avait dépensé pour soigner son estomac. Et, malgré tous ces sacrifices, il devait se priver encore d'une foule de choses comme le fromage, la charcuterie, le chou-fleur, les oignons, sous peine de pesanteur d'estomac, de renvois, d'aigreurs, de brûlure. Aujourd'hui, tout cela est fini. Après chaque repas, il suce comme des bonbons deux pastilles de Digestif Rennie. Et il digère n'importe quoi. Le Digestif Rennie neutralise l'excès d'acidité du suc gastrique. De plus, grâce à la pepsine et à la pancréatine qu'il contient, il vient en aide à l'estomac et facilite le travail digestif. Quand vous prenez du Digestif Rennie, il est impossible que vous digériez mal. Toutes pharmacies : 5 fr. 30 la boîte ; 15 fr. 90 le grand modèle (plus avantageux).

Foires et Marchés

MARCHE DE NEVERS

Beurre, la livre, 9 à 10,50 ; œufs, la douzaine, 7,50 ; fromages de vache, 3,50 ; pommes de terre, 1,25 ; haricots, de litre, 4,50 ; choix, 1,50 ; oignons, 2 ; coraittes, 0,75 ; poulet, 35 la pièce ; canards, 35 la pièce ; lapins, 28 la pièce ; foin, 250 les 500 kilogs ; paille, 140 les 500 kg. ; orge, les 100 kilogs départ, 90 à 95 ; avoine, 75 à 76 ; blé, 219 ; farine rendue en boulangerie, 302,50 ; son 75 ; bœuf, le kg. 8 à 23 ; mouton, 8 à 22,50.

MARCHE DE TANAY

Beurre 8 la livre ; œufs 5 la douzaine; fromages gras 2,25 pièce ; maigres 1,75; choux pommés 1,50 à 1,75 pièce ; pommes de terre 1,50 le kilo ; carottes 0,75 la botte ; petits pois 3 le kilo ; tomates 2,75 la livre ; cerises 2 la livre

CHANTENAY-SAINT-IMBERT

Marché du 4 juillet

Marché peu important en raison de la foire de Dornes qui se tient le même jour et aussi en raison des travaux de la fenaison.

Baisse sur le beurre qui tombe à 7 la livre ; fromages 2 à 2,25 la pièce ; œufs 5,50 et 6 la douzaine ; pas de volailles ; lapins 3 la livre

Choux-fleurs 3 à 4 ; choux pommés 1 pièce ; carottes 1,25 le paquet ; quelques bottes d'asperges 3 à 4 pièce ; cerises 1 la livre ; pommes de terre 1,25 le kilo

Avis mortuaires

SAINT-SAULGE.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Louis TORTERAT

décédé à Bazoches, le 8 juillet 1939, à l'âge de 79 ans.

Ses obsèques auront lieu le 10 juillet, à 10 heures, en l'église de Saint-Saulge.

De la part de : Mme Millot, Mme et M. Falgues, M. Jean Millot, Mlle Paulette Falgues, Mme et M. Jean Bourgeois, Mme et M. Henri Bourgeois et leurs enfants, ses enfants, petits-enfants, beau-frère, belle-sœur, neveux, nièces, petit neveu, et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

VARZY.

Vous êtes prié d'assister aux Service, Convoi et Enterrement de

Madame veuve François LAUTIER née Marie COLLOT

décédée chez ses enfants à Varzy dans sa 88e année, munie des Sacrements de l'Eglise le 7 juillet 1939.

De la part : du commandant et Mme Detruit, à Varzy de M et Mme Georges Poirier, Banque de France à Dijon, de M. Guy Poirier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils ; et des familles Lautier, Bourdereau, Boniface, Caré, Chalvin, Collot, Darneau et Rey, ses belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que de toute la famille.

Une absoute sera donnée en l'église de Varzy sa paroisse à 8 h. 30 le lundi 10 juillet.

L'enterrement aura lieu le même jour, en l'église de Germenay à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Germenay.

L'inauguration de l'Ecole de garçons de Brioude et l'Anniversaire de la Révolution

Brioude, 9 juillet.

Brioude a bondé aux appels au pavoisement que par le truchement des journaux locaux, l' « Echo » et « L'Abeille », la municipalité avait sollicité de la population.

A part les mâts et guirlandes de la municipalité et les bâtiments ou demeures « officielles », il n'y a rien, absolument aucune décoration, pas d'oriflammes, de verdure ou de feuillage sur le passage du cortège. Rien. Le vide, presque, et l'indifférences. Nous questionnons des habitants :

« — Mardi-Gras, déclarent les uns. »

« — Nous ne sommes pas des Sudètes », réplique tel autre, et un compagnon de Saint-Ferréol murmure :

« — Ah ! si les vieux revenaient ! »

Bref, à part l'inauguration de l'école de garçons, en présence de nombreux maîtres et amis de l'école publique et la kermesse, on ne rencontrera l'enthousiasme que devant le monument de Maigne et de Saint-Ferréol, lorsque le député actuel de Brioude, quittant le cortège officiel et prenant la tête des républicains qui avaient fait bande à part, déposera, parmi les ovations chaleureuses de la foule accourue, une gerbe de fleurs rouges.

L'inauguration

M. Chazelet, maire, rappelle que cette école s'est fait attendre depuis 1896. Il tente de justifier le peu d'empressement et les résistances des municipalités et se félicite de sa construction.

Le discours de M. Maurice Thiolas

M. Maurice Thiolas, député de Brioude, a prononcé le dicours suivant :

Je voudrais, avec le moins de mots inutiles, dire la satisfaction que les Brivadois et les amis de l'école publique éprouvent à posséder désormais ce groupe scolaire. Son heureuse oublier une longue attente.

facture et ses commodités leur feront

C'est plus que l'élu, le Brivadois, né, natif de Brioude, comme l'on dit ici en un pléonasme qui a sa saveur et sa force qui se réjouit de cette réalisation. C'est un ancien élève de l'enseignement public devenu un père d'élève de notre école primaire qui veut simplement et sans parole vaine se féliciter de ce que nos écoliers et leurs maîtres disposent désormais d'une maison digne d'eux.

L'hommage aux promoteurs

On comprendra, qu'en cette heure, félicitant tous ceux qui, à titres divers furent les artisans de cette construction scolaire et auxquels dans l'heure présente, chacun voudra rendre homagem, je veuille réparer des oublis possibles à l'égard de certains qui, à l'origine préparèrent ou remplirent les conditions premières de cette bienfaisante réalisation.

Qu'il me soit donc permis d'évoquer sans polémique rétrospective et maintenant superflue, ces compagnons qui depuis 1925, inlassablement, rudement parfois, au sein de l'opinion brivadoise, au conseil municipal, dans la presse, sonnèrent et répétèrent l'alarme pour que le taudis dangereux de la rue du Paradis fît place à une école moderne, aérée et spacieuse.

Une réalisation du gouvernement populaire

Je désire également associer à mon ami Jean Zay et plus que le ministre actuel celui du temps de la subvention et le gouvernement d'alors de Rassemblement populaire qui joignirent l'aide pécunière importante de l'Etat à la participation du département et de la commune.

En dotant notre arrondissement des deux groupes importants de Brioude et de Sainte-Florine, notre département, de multiples constructions, de grosses réparations, d'ouvertures ou de réouvertures de nombreuses écoles le pouvoir populaire de 1936 a remédié pour une part à l'indignité des salles de classes et de logements de maîtres qui constituait une honte pour notre région.

« Nous voulons poursuivre l'équipement scolaire du département

Nous avons la volonte bien arrêtée de voir poursuivre cet effort d'aménagement et d'équipement scolaires.

Les prétendues économies en cette matière sont destructrices du capital le plus précieux d'une démocratie et qui est l'instruction du peuple.

Par votre présidence, M. le Recteur, laquelle associe à cette modeste inauguration d'une école auvergnate, l'Académie de Clermont et l'Université de France, vous apportez aux amis brivadois de l'école publique un précieux réconfort.

L'école laïque en danger

Car nous devons laisser percer nos inquiétudes et j'eus souhaité dans ce cadre d'une école primaire publique de province, pouvoir le dire à un mebre du gouvernement.

Certains d'entre nous redoutent pour l'avenir de l'œuvre entreprise par Paul Bert et Jules Fery.

Comprenant la necessité de l'union des Français devant le péril extérieur, nous ne saurions cependant admettre qu'on la paya du sacrifice de l'école laïque, de l'école de la République à laquee nous demeurons attachés.

Certaines propositions législatives récentes nous ont inquités. Les noms de leurs signataires, les partis auxquels certains d'entre eux appartiennent en augmentant notre surprise n'ont fait qu'accroître nos inquitudes Le résultat de leur vote serait de conférer à l'enseignement congréganiste un privilège qui ne tarderait pas à se transformer en monopole.

Partisans de la neutralité, nous n'entendons pas laisser sacrifier l'école laïque.

Les campagnes contre les instituteurs

Nous ne sommes point dupes des campagnes dirigées contre une génération de jeunes maîtres, qui citoyens libres ont le droit strict sur le terrain civique et syndical de professer, s'il leur plaît, des idées ardentes et généreuses.

Leur souci professionnel, leurs qualités pédagogiques sont pour l'enseignement primaire public un réel et sincère honneur.

L'école-foyer de la République

L'école doit demeurer se défendre, prospérer. Elle est le reflet de la France, pays de démocratie et de liberté.

Avant de rendre son école à M. le directeur Chalet et à ses collaborateurs qui lui donnent le meilleur d'eux-mêmes, c'est aux écoliers, qu'en ayant, moi, le droit, je veux dédier ma conclusion.

Ecoliers de Brioude, aimez votre école. Ne l'oubliez jamais. Ne pactisez pas plus tard quand vous serez citoyens, avec ceux qui veulent la détruire. Si elle a fait de vous des hommes laborieux, cultivés et honnêtes, soyez des citoyens courageux, probes et libres.

L'école est le foyer de la République et la République démocratique et sincèrement sociale est le seul climat dans lequel puisse s'épanouir la fleur la plus délicate, la plus fragile mais a plus adorable au cœur des justes : Celle d'une humanité fraternelle.

∴

M. Chazelet fait obeserver que la subvention avait été demandée sous Laval et avant le front populaire, auquel il ne veut rien devoir. Dont acte.

M. Laurent Eynac déclare que l'école laïque a été longtemps combattue dans la Haute-Loire, mais qu'elle est, désormais, à l'abri de tout danger ; que si certains maîtres sont des agités de congrès syndicaux, ils sont l'exception, que beaucoup sont morts pour la France et que l'Ecole nationale et patriote est inséparable du régime républicain.

M. le recteur indique que pour la première fois il inaugure une école fonctionnant depuis un an. L'absence de toute tâche marque le soin des maîtres et élèves. Il cite, en terminant, la parole de ce recteur de Londres, qui déclarait, à Grenoble, que la France était immortelle, car le monde ne saurait vivre et espérer sans elle.

Le cortège

Le cortège se forme ensuite et parcourt les principales rues de la ville, d'ailleurs peu fréquentées. Après un arrêt au monument aux combattants, il repart. En tête viennent les sociétés musicales et les enfants des écoles, puis les sapeurs-pompiers, les officiels, maîtres et maîtresses, enfin le cortège du rassemblement populaire brivadois, portant chacun une églantine à la boutonnière, à défaut des emblèmes interdits et une pancarte rappelant la phrase fameuse de Jaurès et qui était bien de circonstance : « Nous sommes les véritables héritiers de la pensée des aïeux, nous en avons gardé toute la flamme ; ils n'en ont conservé que la cendre. »

A la Fenerie, le cortège des républicains de Brioude avance vers le monument et Maurice Thiollas remet une gerbe. La population brivadoise, spontanément, applaudit et acclame ce geste, sortant de la torpeur polie qu'elle a d'ailleurs manifestée.

La cérémonie

Sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, la Chorale Brivadoise, l'Harmonie des Enfants de Brioude, les chœurs des enfants des écoles font entendre les couplets de la Marseillaise et le Chant du départ.

M. Reynaud, professeur d'histoire, donne lecture du préambule de la déclaration des Droits de l'Homme. Le député et les républicains de Brioude donnent le signal des applaudissements, tandis que les libres penseurs posent une gerbe sur la statue de la République qui, quoique sur la même place, était symboliquement oubliée dans le programme officiel.

M. le maire remercie notre compatriote, le bedeau de Saint-Julien et trois Brivadois applaudissent. Puis ce fut la dislocation, à midi.

Les républicains de Brioude ont, spontanément, donné une significative leçon. Ni Brioude, ni la Révolution française ne sont, par eux, donnés en partage.

Le banquet

Après la manifestation que nous relatons à la troisième page, les républicains de Brioude se réunirent en un banquet présidé par M. Laurent-Eynac.

Celui-ci prononça le discours suivant :

Le discours de M. Laurent Eynac

Après avoir rendu hommage à l'éclatant passé républicain de Brioude, et félicite la ville de l'éclat qu'elle a su donner à cette véritable reconstitution de la fête de la Nation, M. Laurent Eynac souligne combien l'école publique a bien mérité du pays, qu'ele a su former des générations de Français, également attachés à la République et à la Patrie. Les jeunes combattants formés par l'école publique faisaient partie avec toute la communauté française empressée à son devoir, des armées de la République qui ont assuré le salut de la France.

L'ancien ministre de l'Air s'applaudit du succès de cette fête de la jeunesse.

La rigueur des temps présents a obligé les jeunes à regarder les difficultés et vérités en face La jeunesse d'à présent se caractérise par sa franchise, son esprit de décision, sa volonté de servir, la sérénité de son attitude face aux destins

L'esprit de la Révolution

C'est de ce territoire de Brioude, des confins d'Auvergne et de Velay, que sont partis le général de La Fayette et ses compagnons, emportant de notre terre à leurs souliers, animés de l'esprit de libération qui soufflait à travers la France, pour se porter spontanément, de leur seule volonté, au service de l'indépendance américaine.

Leur apostolat a jeté une semence qui depuis a germ ée moisson de gratitudes : c'est d'elle qu'est née l'amitié franco-américaine, la plus nécessaire clarté du temps présent.

Les idées américaines allaient bientôt répoindre l'enseigneement des philosophes français d'où allait jaillir 179.

En d'autres dates, une telle commémoration eût soulevé bien des tempêtes. Aujourd'hui elle s'accomplit dans l'adhésion unanime. La République, la liberté, la patrie, c'est un bloc pour tous les Français et leur décision est commune de n'y laisser faire aucune entaille, à l'heure où dans le monde il semble que la crise de l'esprit de liberté veuille poursuivre ses ravages au bénéfice de la volonté de domination.

A l'heure où l'individualisme, le droit de chaque homme connaissent les pires atteintes au nom de la dictature de la race, il n'est pas mauvais il est opoprtun, il est bienfaisant de revenir à l'enseignement des grands ancêtres qui firent à la fois la liberté publique et imposèrent le respect de la personne humaine.

Nous assistons dans le monde présentement, ici et là, à une véritable régression dans l'ordre politique, économique et moral. C'est l'absolutisme du pouvoir, l'isolement arbitraire de l'autarcie économique, l'intervention abusive de l'Etat dans la vie, les sentiments, le droit de penser de la famille et de l'individu.

La France demeure trop imprégnée dans ses profondeurs de l'enseignement de la Révolution traçaise, pour ne pas garder sa foi, sa fidélité traditionnelle, son culte aux forces morales issues de luniversalité du mouvement sréé par la Révolution française.

La force française au service de la liberte

Ce sont le patriotisme et l'entousisme de nos ancêtres de la première République qui sauvèrent il y a 150 ans, la Patrie en danger. C'est aujourd'hui la force française qui constituera un des moyens les plus sûrs de l'indépendance du pays et de la sauvegarde de la paix.

La France demeure, parce qu'elle reste fidèle à son passé, la grande espérance des peuples libres et le recours suprême des nations opprimées. L'anxiété est universelle qu'a fait naître la débanche de provocation et de propagande que les puissances totalitaires prodiguent dans l'Europe du Centre et de l'Est, dans la péninsule ibérique, dans le bassin de la Méditerranée, dans l'Extrême-Orient embrasé et jusqu'en Amérique latine.

Quel que soit l'acharnement des puissances totalitaires en mal d'hégémonie, le dynamisme de la liberté sera le plus fort. Afin qu'il demeure maître de nuos destins, la force française est à son service. Elle est faite de la qualité et de l'entraînement de nos armées, de l'équilibre du pays, du loyalisme de l'Empire, de l'union des esprits et des cœurs dans une même détermination patriotique, de toutes les amitiés qui se rallient à notre drapeau, comme disait Edouard Daladier, « jamais la Nation n'a été plus unie, plus résolue, plus forte ».

C'est pour ne pas sacrifier la liberté à la paix que la France s'est armée et a perfectionné les moyens, accru les ressources, doté les budgets de sa défense nationale.

C'est au service de l'humanité, afin que les raports de nation à nation ne soient pas réglés par la force mais par la justice et le droit, que nous avons constitué cette coalition de la paix, déjà si fortement étayée sur l'alliance franco-britannique, sur les concours qui lui viennent des nations libres de l'Europe et de la grande démocratie américaine ; l'œuvre se parachèvera demain par la conclusion des accords si laborieux et si nécessaires à la fois qui feront entrer la Russie des Soviets dans la commune défense.

L'Allemagne n'osera alors plus menacé le monde si nous apparaissons définitivement les plus forts à une dictature qui n'a plus que le culte de la force.

Demeurons insensibles à la guerre des nerfs qui nous est faite. A travers sa longue et glorieuse histoire, notre pays a connu bien d'autres traverses et d'aussi redoutables.

Il les a toujours surmontées. Sa force et sa raison conjuguées l'ont emporté. Il restera une fois de plus maître de son destin.

Des ombres, il en est certes, il en subsiste d'épaisses et redoutables, mais il est aussi une puissante clarté qui est aux couleurs de notre drapeau qui rayonne de nos traditions et de notre idéal, qui a à son service l'unitt de la nation. Elle sera assez forte pour chasser les nuées.

« Je vous apporte, disait La Fayette aux Américains, une cocarde qui fera le tour du monde ». Elle l'a fait avec gloire. Nous n'avons pas d'autre ambition que de garder cette cocarde libre dans notre ciel.

La Saison à Vichy

Casino des IFeurs

Aujourd'hui, au Jardin à 13 h. 30 : « La Fille de Mme Angot », opérette en trois actes de Lecocq.

Demain : « Frasquita ».

Ce soir, au Jardin, à 20 h. 45 : sur l'écran : un grand film : « Zaza », avec Claudette Colbert et Herbert.

Sur la scène : Immense succès de Germaine Lix, dans ses dernières créations ; Jean Cyrano et Paul Gramon.

Ce soir, au Théâtre, à 20 h. 45 : dernière représentation de « Le Nid », trois actes de M. André Birabeau, le grand succès du Théâtre Daunou à Paris, cet hiver, avec le concours de Mlle Ray Postiaux.

⁂

Baccara. — Jeu de la Boule : café Glacier et son orchestre.

Elysée-Palace

A propos d'une note parue dans un journal de Vichy qui laissait prévoir que « La Revue Cordiale », malgré son immense succès, n'aurait plus qu'un nombre limité de représentations, M. Victor de Cottens, directeur de l'Elysée-Palace, nous prie de mettre les choses au point. Evidemment, la direction doit songer au spectacle qui suivra ; son cachier des charges l'y oblige. Mais « La Revue Cordiale » n'est pas prête à quitter l'affiche de sitôt. Et « Yop ! La... Boum ! » Le succès continue avec toutes ses

A la Brasserie : triomphe de l'orchestre Cattin. Jeu de la boule. vedettes : Max Trébor, Dot Shirley et Vilbert, en tête ! Tous les soirs à 20 heures 30.

⁂

Concerts

A 10 h. 15, au kiosque de la Source de l'Hôpital.

A 15 h. 30, dans les jardins du Casino.

A 20 h. 30, Sous la Vérandah.

Casino

Grand gala musical avec le concours de M. Francis Poulenc, pianiste-virtuose et compositeur.

Chef d'orchestre : M. André Cluytens.

A BOURGES M. MARCEL PLAISANT fait le procès de la théorie de l'espace vital

Bourges, 9 juillet.

Présidant l'assemblée générale de la Fédération radicale, M. Plaisant, vice-président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat, a présenté un tableau d'ensemble de la situation intérieure et fait notamment le procès de la théorie de l'espace vital.

En terminant, il a montré que la liberté est l'enjeu suprême de la lutte entre démocraties et totalitaires.

La Fédération a ensuite voté un ordre du jour de confiance au président Daladier.

M. Jean Zay a présidé le concours départemental d'Arthenay

Orléans, 9 juillet.

M. Jean Zay a présidé, aujourd'hui, à Arthenay, le concours agricole départemental.

Au cours d'un banquet, il a annoncé qu'il travaillerait à développer dans les écoles rurales, un enseignement de culture générale et d'utilité pratique qui fasse appel aux champs de démonstration, aux jardins scolaires, à l'enseignement agricole ou ménager avec le développement si utile des sections agricoles et des cours complémentaires.

Préparez par correspondance
Session d'octobre
BREVETS ELEMENTAIRES et SUPERIEURS
15, Pl. Malesherbes, Paris (17e)
Remise de 5 % contre envoi de cette annonce

Un bâtiment servant de grange et d'écurie est détruit par la foudre

Bezenet, 9 juillet.

Vers 4 heures 50, ce matin, la foudre est tombée sur un corps de bâtiments à usage de grange et d'écurie, appartenant à M. Duriet, propriétaire-exploitant, au Vigneau.

Le feu prit immédiatement. Le téléphone ne fonctionnant pas, M. Dupuichaud, boulanger, à Bezenet, alla avec son auto, quérir les pompiers de Doyet qui, près de trente minutes après, se trouvaient sur les lieux.

Les dégâts sont importants. Tous les foins sont détruits, ainsi que la plupart de l'outillage agricole (lieuse, faucheuse, harnais), ainsi qu'un veau, que l'on suppose avoir été foudroyé sur le coup. Etant donné l'importance du feu, on dut préserver les bâtiments voisins, maisons d'habitation, porcherie et divers locaux à l'usage de la ferme.

Sous la conduite de leurs chefs, Passat et Delaporte, les sapeurs de Doyet se montrèrent braves, et la moto-pompe fonctionna à la perfection.

Les dégâts sont couverts par une assurance.

SIX POUR CENT

Avec les bonifications d'intérêts et les exonérations d'impôts accordées par l'Etat à la construction actuelle, un appartement en copropriété, dans le 31e Immeuble par Etages (parc de Bizillon), coûtant 78.500 fr., rapporte à son propriétaire 6 % minimum. Vous qui cherchez un bon placement... et sûr, consultez, sans engagement la SOCIETE DES IMMEUBLES PAR ETAGES, 8, rue Gérentet.

Les accidents de la circulation

Une calèche heurtée par une auto deux blessés graves

Vichy, 9 juillet.

Vers 2 h. du matin, une calèche qui circulait avenue des Ailes, conduite par M. Bussonnet, cocher, avenue des Célestins, dans laquelle avaient pris place Mme Madeleine Zipointin et M. Carl Petersen, sujet suédois, en villégiature à Vichy, a été violemment heurtée par une auto.

Sous la violence du choc, les deux occupants de la voiture ont été grièvement contusionnés.

Ils ont été transporté à l'hôpital.

La calèche est hors d'usage.

Les fêtes militaires de Vichy

Vichy, 9 juillet.

La seconde journée des fêtes militaires, a eu lieu devant une assistance considérable.

Dans la tribune d'honneur, on remarquait MM. Léger, maire ; Bourdin, président des médaillés militaires ; colonel Monne, chef d'Etat-Major du général Misserey, qui présidait en l'absence de celui-ci, empêché ; Lorgeret, commissaire du gouvernement ; Dupuy, conseiller d'arrondissement ; Rosier, président du comité des fêtes etc...

Le programme était le même que celui de la veille. En définitive, ce furent deux journées sensationnelles où s'unissaient la philantropie et le patriotisme, et qui laisseront dans l'esprit des spectateurs un souvenir ineffaçable.

ÉLECTROCUTÉ

Issoire, 9 juillet.

Dans la soirée, en procédant à des réparations sur la ligne à haute tension, entre Issoire et Grezin, M. Volpi, ouvrier électricien, domicilié rue du Pont à Issoire, a été électrocuté.

Une jeune femme se pend

Chalon-sur-Saône 8 juillet.

M. Charles Poulachon, fermier au Martrat, commune de Marcily-le-Buzy, a été très douloureusement surpris avant-hier, en trouvant sa femme, née Forest, âgée de 26 ans, pendue à une poutre de son écurie.

Le deuil qui frappe cette famille très honorablement connue a douloureusement affecté la population de Marcilly-les- Buxy.

L'inauguration des silos et magasins de stockage du blé de la Coopérative agricole et de la Chambre d'agriculture de l'Allier

Cette inauguration a eu lieu hier, au milieu d'une très grosse affluence.

Favorisées par le beau temps et sous un ciel lavé par la grosse pluie d'orage de la nuit, les cérémonies d'inauguration des silos à blé ont pu se dérouler normalement selon l'horaire prévu, c'est presque tour de force à mettre à l'actif des organisateurs, car la parfaite conduite d'une caravane de près de 200 voitures demandait une minutieuse préparation.

A 8 heures, sur les marches de la Préfecture M. Lurbel, directeur de l'Office National du blé, délégué par le ministre de l'Agriculture, est accueilli par M. Adam, préfet, Giraud président de la Coopérative départementale, Verge, président de la Chambre d'Agriculture, Bidet, directeur des services agricoles, Cramois, inspecteur principal du Crédit agricoles, MM. Boudet, Planche, Rives, Jardon, députés, Poquet, Berger, Gaume Roux, conseillers généraux, et un certain nombre de personnalités que nous nous excusons de ne pouvoir toutes citer. Immédiatement la caravane s'ébranle et gagne le silo de Moulins ou le gérant, M. Loisel a mis en marche l'appareillage, le directeur de l'Office National du blé suit avec attention les explications fournies par M. Giraud, et marque sa satisfaction de voir semblable réalisation à Tronget; devant le silo les officiels sont accueillis par M. Brun, maire, Chaubiron, conseiller général, qui se joignent à leur suite, sous la direction de M. Chatel, le blé est brassé sous les yeux des visiteurs, dont quelques-uns s'essouflent à la montée des quatre étages.

Nous remarquons, près de M. Beaumont, sénateur, MM. de Gallard, président du centre d'abattage ; Dormoy, sénateur ; Lamoureux, Thivrier, députés ; Chaulier, président du Conseil général ; Trapenard, conseiller général.

Devant les curieux, il est procédé à l'abattage, au dépeçage, à la mise en route du bétail à Commentry. Après la visite du silo, est offert un vin d'honneur fort bien accueilli car le soleil chauffe et M. Thivrier, député-maire, prononce quelques agréables paroles d'accueil ; à Montluçon, au magasin des fers creux, puis au silo, route de Dunlop, la visite se poursuit. A 13 heures, à l'hôtel, les invités sont réunis.

Le banquet

Autour des tables excellemment dressées par l'hôtelier Binon, nous avons remarqué, près de M. Lurbe, directeur de l'Office National du Blé, MM. Léon Giraud, président de la Coopérative départementale ; Adam, préfet ; Dormoy, sénateur-maire ; Beaumont, sénateur ; Lamoureux, Thivrier, Planche, députés ; Verge, président de la Chambre d'Agriculture ; Patizel, président de l'O.N.I.B. ; Besson, conseiller général, vice-président de la C.A.B. ; Chaulier, président du Conseil général; docteur Verrier, conseiller général ; Bidet, directeur des services agricoles ; Cramois, inspecteur de la C.N.C.A. ; Boucher-Leclercq, sous-préfet ; Tirail, directeur de la Banque Populaire ; Rougeron, vice-président de la Chambre d'Agriculture et président de la Fédération des Syndicats agricoles ; Patrix, ingénieur en chef du génie rural ; Arnould, dircteur de la C.R.B. ; Cam Diot, conseiller général ; Villatte, premier adjoint ; Dusseau, délégué de la F.N.C.A. ; Brunon, directeur de la C.A.A. ; Bouleau, inspecteur principal de la S.N.C.F. ; MM. Baquoer, Poquet, Flouzat, Pradon, Vallency, Roux, Trapenard, Gaume, Sarcron, Roux, Berger, Chaubiron, conseillers généraux ; les membres de la Chambre d'Agriculture des services du génie rural, Coopérative départementale de la Meunerie, Crédit Agricole, conseil d'administration de la C.A.A. ; les architectes, les membres du Comité d'entente, MM. Boithias et Lourdin, ingénieurs du génie rural ; les membres des services agricoles, MM. les conseillers d'arrondissement, MM. le maires, invités etc.

Les discours

M. Giraud, président de la Coopérative départementale, ouvre le feu des discours pour expliquer l'œuvre réalisée dans l'Allier. Nous publierons demain cet exposé qui résume très lucidement l'effort tenté dans le département.

M. Verge, président de la Chambre d'Agriculture, avec conviction félicite les artisans du succès d'aujourd'hui. Il dit les mérites de Giraud, cheville ouvrière de l'organisation ; de Bidet, défenseur des intérêts agricoles. Il lève son verre à l'union des Français.

M. Chaulier, président du Conseil général, explique à son tour comment l'assemblée départementale a fait de son mieux pour aider les innovateurs.

M. Beaumont, sénateur, excuse tout d'abord son collègue Peyronnet, retenu par des engagements antérieurs. Il se réjouit de l'accord établi entre la Coopérative, la Chambre d'Agriculture, la Fédération des Syndicats et la direction des services agricoles. Il dégage la leçon des événements actuels pour en tirer une solution favorable et nécessaire à l'agriculture.

M. Dormoy, sénateur-maire, se dit heureux de saluer, au nom de sa municipalité, des dirigeants et paysans Aujourd'hui, à Montluçon, il prend la parole en tant que parlementaire, de ces parlementaires qu'on dénigre beaucoup. En leur nom, il déclare qu'on peut compter sur eux. S'adressant aux dirigeants du mouvement coopératif bourbonnais, il les félicite de leurs œuvres, puis il rappelle que la législature actuelle sur l'Office du blé a été réalisée par le gouvernement dont il faisait partie. « L'Office, ajoute-t-il, a failli être supprimé ; il a été sauvé par M. Queuille ; mais durera-t-il ? » M. Dormoy veut relier les deux problèmes : prospérité à la campagne et à la ville. Il propose de fixer le prix du blé selon les régions de grand ou de moyen rendement. Pour conclure sur la situation actuelle, dominée par des soucis extérieurs, il souhaite qu'on réalise au plus vite l'alliance des démocraties.

M. Cramois, inspecteur de la Caisse nationale de crédit agricole, résume l'appui fourni par ce service pour réaliser les silos, inaugurés aujourd'hui. On pourrait faire en France tout comme cela, dans le même esprit de collaboration, si l'on trouvait des esprits coopératifs comme dans l'Allier.

M. Coupard, président de la Coopérative départementale du blé de la Haute-Vienne, remercie ses collègues de l'Allier de l'avoir invité. Il admire l'œuvre réalisée par Giraud, un paysan authentique. Il se déclare opposé, de toutes ses forces, à la suppression de l'Office du blé, qui rend d'énormes services aux cultivateurs. Il souligne qu'il faut que la France consente encore des sacrifices aux agriculteurs, qu'elle les revalorise en quelque sorte.

M. Parissel, sénateur et président de l'O.N.I.B., affirme l'indépendance de l'Office du blé. Il remarque la beauté de l'œuvre réalisée dans l'Allier, grâce à l'union totale qui existe, comme l'a souligné M. Dormoy. Lui aussi, comme paysan champenois, vante les qualités d'apôtre de Giraud, qu'il apprecie depuis longtemps dans les réunions de Paris ; de Vergé, président de la Chambre d'agriculture ; de Lucien Bidet, directeur des services agricoles, et de ses collaborateurs. Il demande la création d'une politique agricole cohérente, une harmonisation des productions de la métropole et des colonies. Il flétrit les frelons qui vivent en marge des organisations, attendant l'heure de profiter des réalisations.

D'après lui, l'économie libérale a vécu. Il demande la réglementation. Il défend, de tout son cœur, l'Office du blé, qui a eu et qui a encore a subir de rudes assauts, et il désigne ses détracteurs, ceux qui ont été lésés dans leurs injustes profits.

M. Adam, préfet, adresse ses remerciements à tous les organisateurs du banquet, à tous ceux qui l'ont honoré de sa présence, et notamment à MM. Lurbe et Patissel. Il affirme que les paysans sont ses administrés de prédilection, et il les félicite de leurs heureuses réalisations. Il remercie M. Thivrier, député-maire de Commentry, qui a si cordialement reçu ses invités, et le sénateur-maire Dormoy pour son hospitalité si amicale.

M. Lurbe, représentant le ministre, félicite les vieux militants Rougeron, Giraud, et son vieil ami Bidet, directeur des services agricoles, qui a refusé tout avancement pour rester au milieu des paysans bourbonnais. Il justifie aisément la politique de l'Office du blé et réfute avec facilité les arguments des adversaires de cet office. Il en énumère les buts atteints et il réclame, près des départements, l'aide des coopérative de stockage pour aller de l'avant. Il puise sa confiance dans des réunions comme celle d'aujourd'hui.

En concluant, il souhaite, sous les ovations de la salle, longue prospérité aux paysans bourbonnais. C'est sur ces mots que sera close cette grande journée tout à l'honneur de la paysannerie de l'Allier.

L'esprit ne meurt pas...

On en trouve une preuve, entre autres, dans la période florissante que connaît l'enseignement des Conservatoires de musique et de déclamation.

Paris, 9 juillet.

Si nous avions besoin, dans les tristes temps que nous vivons, d'un élément de réconfort, nous le trouverions dans le fait que la vie intellectuelle et artistique ne fut, à aucun instant, aussi intense qu'elle l'est aujourd'hui.

Nous ne faisons pas ici allusion au nombre considérable, anormal des candidats aux grands examens, au baccalauréat notamment. Nous croyons avoir montré, il y a quelques jours, que cette pléthore d'aspirants à « la peau d'âne » participe plus de préoccupations utilitaires que d'une aspiration profonde vers la culture.

Ce que les jeunes gens et les jeunes filles envisagent, ce qu'envisagent surtout leurs parents, ce n'est pas l'instruction en elle-même, incomparable, admirable moyen d'émancipation humaine quand on la considère en soi, mais bien les carrières auxquelles, théoriquement, elle donne accès, carrières prétendûment libérales, mais qui, le plus souvent, asservissent celui qui les exerce, carrières où, comme écrivait le bon Villon, on a « son pain cuit », c'est-à-dire une retraite, mais — ce que l'on oublie trop souvent — au prix généralement d'une vie médiocre.

On nous passere de revenir sur cette question et d'y insister. Elle est, selon nous, d'une telle importance ! Il nous revient à la mémoire une vieille chanson d'avant la guerre, de longtemps avant la guerre. Quel était son titre ? Nous l'avons oublié. Ce que nous en avons seulement gardé, c'est qu'en de nombreux couplets — selon la mode d'alors — quelqu'un conseillait un père de famille au sujet de son fils. Déjà, de l'orientation professionnelle ! Après avoir passé en revue les diverses carrières qui se présentaient à l'esprit, y compris celles d'officier et de prêtre, le Nestor chantant concluait invariablement par ce vers :

« Fais-en plutôt un ouvrier. »

S'il nous faut l'avouer, c'est, en dehors du sens général plus haut rappelé, ce qui nous avait le plus frappé dans cette chanson. N'est-ce pas ce qu'elle comportait de plus caractéristique ?

Un bon métier, un métier que l'on aime, bien entendu, pour lequel on a des aptitudes physiques, morales et intellectuelles, en dépit des fatigues, des peines, des mécomptes qu'il peut engendrer, c'est, à nos yeux, le meilleur élément de défense dans la vie...

∴

Nous sommes-nous laissé entraîner trop loin du sujet que nous nous proposons de traiter aujourd'hui ? Nous ne le pensons pas. Nous voulions, avant de continuer, tenter de fixer la démarcation entre la culture utilitaire, celle qui, selon certains, doit conduire à des situations bien rémunérées et exigeant un effort limité à ce que l'on pourrait nommer l'apprentissage et la vraie culture, celle à quoi l'on voue le meilleur de soi-même, parce que l'idée de profit n'y est pas attachée.

L'idée ne nous viendrait assurément pas de réclamer, d'un grand nombre de français, qu'ils fussent des Bénédictins. La conception que nous nous faisons de la culture populaire est moins austère, plus aimable, plus familière, puisque, pensons-nous, elle doit consister, moins à accumuler les connaissances, à transformer son cerveau en une bibliothèque ou en un laboratoire, qu'à affiner l'individu, à lui élever l'esprit et l'âme.

C'est pourquoi nous avons cru trouver, dans l'enseignement des conservatoires, dont les récents concours ont montré, un peu partout, qu'il est en plein essor, un élément important de la culture pour la culture.

Et nous croyons d'autant plus expédient d'en parler ici, que, dans le centre de la région stéphanoise, s'ouvre un des meilleurs conservatoires de France, d'où sont sortis des sujets d'élite et aussi — ce qui nous intéresse davantage — ces excellents intrumentistes qui sont devenus les animateurs des nombreuses et florissantes sociétés musicales de la ville.

∴

Nous prévoyons l'objection. On nous dira que l'exemple du conservatoire est mal choisi, puisque cette école d'instrumentiste et, aussi, de comédiens et de chanteurs, est une manière de théâtre en petit avec ses manœuvres, ses intrigues, ses compétitions, ses rivalités, ses ambitions. On nous dira encore que le « professionnalisme » cause là des ravages importants, certains jeunes élèves songeant aux prix et à leurs futurs cachets avant même de songer à apprendre le solfège ou la diction, que la moins douée des candidates au concours d'admission s'imagine avoir l'étoffe d'une Réjane ou d'une Gréta Garbo, car le cinéma aurait fait, selon nos censeurs, qu'aggraver un mal déjà constaté.

Ce sont là — il faut en convenir — des « slogans » périmés. Nous ne prétendons pas que quelques élèves des conservatoires ne croient tenir l'archet de Paganini, posséder la voix d'or de Sarah Bernhardt, le timbre éclatant de Caruso, tout comme quelques élèves de l'école des Beaux-Arts pensent égaler promptement Raphaël ou Michel-Ange. C'est le propre des tout jeunes gens d'aller très loin et très vite ! La vie se charge, dès les premiers pas, de leur donner la mesure de leurs illusions. Et cela ne va pas plus loin... Indiscutablement, la grande majorité des étudiants et des étudiantes, en entrant au Conservatoire, ne pensent qu'à cultiver des dons qu'ils croient avoir ou que leurs parents et leurs amis ont cru deviner.

Au demeurant, ces enfants ne sont point si fous pour ne pas se rendre compte que, sauf des cas exceptionnels, la profession de chanteur, de comédien ou de musicien d'orchestre nourrit assez mal son sujet, en notre temps de diffusion mécanique. S'ils y songent sérieusement, c'est qu'ils ont le goût de l'apostolat. Alors, il convient de leur tirer le chapeau...

Pour le reste, combien d'anciens élèves du Conservatoire ont repris l'outil de leur véritable métier, leurs études terminées, sans croire déchoir pour cela... Combien d'autres ont appris l'usage d'un instrument, l'art de bien dire, l'art d'émettre des sons justes et agréables, sans cesser de travailler de leurs mains.

∴

Un article de La Tribune, *du 30 juin, article excellent, et par la forme et par la substance, note qu'au Conservatoire de St-Etienne « on se préoccupe moins de former des virtuoses, des acrobates vocaux ou des instrumentistes jongleurs, que dispenser une large science musicale — solfège, harmonie, histoire de l'art — occupant une place importante dans les études ».*

Cet article, rappelant que des maîtres éminents sont venus de toutes les parties du monde pour constater, sur place, les heureux effets de cet enseignement, notamment du solfège — base trop souvent négligée — conclut en ces termes :

« C'est rendre à la musique et à l'art, en général, des services de tout premier ordre ».

A cela, on nous permettra d'ajouter que c'est rendre également service au pays tout entier, en sauvegardant ce qu'il a de plus rare, de plus précieux, sa spiritualité.

Il n'est pas vain de dire, comme on le répète communément, que « la musique adoucit les mœurs ». Elle fait la vie en société, en famille, plus attrayante, et, aussi plus cordiale. La musique, l'art, rompent la monotonie de l'existence, permettent aux hommes de s'élever au-dessus de leur condition d'hommes, en les aidant à supporter le malheur et en parant leurs relations de fraternité.

Et n'en avons-nous pas plus besoin aujourd'hui que jamais ?

Francisque LAURENT.

Aujourd'hui, commence le 33e TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Le sud-ouest Bramard étant défaillant, il n'y aura ce matin que 79 coureurs au départ du Tour

Les formalités du poinçonnage se sont déroulés hier toute la journée devant une foule énorme

De notre envoyé spécial Géo VILLETAN

(Suite de la première page)

Puis, j'entrevis un groupe qui encerclait un coureur au point de l'étouffer. Je ne distinguais pas l'homme auquel on voulait arracher de multiples signatures. Je m'approchais. C'était Mallet, perdu au milieu de grands gaillards qui eussent pu tranquillement lui manger leur soupe sur sa tête.

— Alors, Auguste, on part « saignant », lui demandai-je ?

— A point, cela vaut mieux que l'an dernier.

Je devinais dans son regard aigu de chat-tigre, une volonté de fer.

Allons, le plus petit équipier de France va savoir nous étonner tout au long des routes de notre beau pays.

Au millieu des ténors

Durant trois heures de temps, ce matin et cet après-midi, j'en ai vu défiler des coureurs, je vous le jure. Et puis lellement de suiveurs qui vous lançaient quelque boutage au passage :

— Depuis un an que je ne t'ai pas vu, me décocha l'un d'eux, il y a du nouveau dans mon existence. Mais oui, je me suis marié et je vais être papa...

Je pensais en moi-même :

— En voilà un qui va se placer pour percevoir les allocations de famille envisagées par le Gouvernement.

Le Moal, gars de l'Ouest, flanqué de Fontenay à la mine rosie comme un beesteack sorti du four, me dissait entre deux poignées de mains :

— Si j'ai un peu de veine, je me défendrai, soyez en sûr.

Et j'ai pensé, tout aussitôt, que sur les soixante-dix-neuf partants inscrits au programme, soixante-dix-huit autres étaient prêts, sans doute, à entonner le même refrain en notre présence.

Gianello, les cheveux bien frisés, élégant sous son chandail blanc, intervint en blascé du Tour de France. L'an dernier, simple bleuet, il a gagné cette fois un galon d'as. Sa fierté était égale sans doute à celle de ce préfet qui vient de passer de Carcassonne à Melun et qui, lui aussi est un grand sportif, un réel ami des vrais sportifs.

Naisse, au visage enfantin, à la chevelure bien calamistrée, me déclarait pour échapper à la meute de quémandeurs qui le poursuivait :

— Je n'ai qu'une hâte, celle de pouvoir prouver que je ne suis pas un « tocquard » et que je mérite ma sélection.

Entre nous, n'a-t-on pas hurlé, à tous les vents, récemment, que le choix de Naisse ne s'expliquait guère à l'endroit de l'équipe française ?

Silvère Maës nous dit

— J'ai entrevu Lowie tout joyeux. Il court pour l'équipe B de Belgique. Depuis l'an dernier il a perdu encore quelques cheveux et Dieu sait qu'il ne lui en restait déjà pas beaucoup.

J'ai bavardé avec Albert Préjean, notre vedette de l'écran, qui va suivre le Tour pour un de nos confrères et en profitera pour tourner un film.

Il devisait avec Jaminet et Cosson, deux ténors français. Indiscret, je m'approchais.

Voici ce que j'ai cueilli sur les lèvres de Jaminet :

— Evidemment, les Belges sont gens très forts, mais nous allons essayer de nous défendre et, au besoin, d'attaquer pour les ennuyer un peu.

Lorsque survint Sylvère Maës flanqué de Romain Maës, Vervaecke et Vissers.

Le chef de file des Belges, frais et dispos n'eut qu'un mot, mais, connaissant sa vaillance et ses qualités, nous en traduisimes aussitôt un complément plu détaillé. Il nous dit, en effet :

— Ça va, je me sens mieux encore qu'en 1937. J'aurai pu gagner le Tour cette année-là. Les incidents de Bordeaux m'en empêchèrent. Mais il n'est pas trop tard pour bien faire, n'est-ce pas ?

Puis ce fut encore l'arrivée très remarquée des Suisses, coiffés du petit bonnet de velours noir sur lequel, en broderie, se détachent les armoiries de leur pays.

Litschi était radieux ; Pedroli bombait le torse ; Perret signait des cartes postales.

Timides, leur manager parla pour eux :

— Ils sont fin prêts et doivent bien faire me précisa-t-il, mais suivez surtout Litschi qui, évidemment, est le plus fort de tous.

Alignés comme pour une revue de détail, à la caserne, les Hollandais Hellemons, Dominicus, Lambrichts, Gommers et Syen, posèrent pour les photographes.

Je vis encore Archambaud et Mithouard se débattre pour échapper aux resquilleurs de signatures. Puis, Kint, au visage plus émacié que jamais, que nous verrons porter dès demain les insignes de champion du Monde de la route sur son maillot ; puis les frères Clémens qui se suivent et se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

Raymond Louviot, la denture aurifiée au travers d'un large sourire, concluait :

— J'ai raté ma chance au championnat de la route à Montlhéry, mais j'espère que le Tour va me permettre de montrer que je tiens toujours debout et que je peux encore marquer de beaux points contre mes adversaires.

Silence on tourne !

Un peu avant midi je dois bien vous le dire, alors que soixante routiers avaient satisfait aux formalités du poinçonnage, se plaça un petit intermède. On vit en effet, sous la lumière aveuglante des sunlights pour tourner une scène de leur prochain film.

— Silence, on tourne, aboya un metteur en scène. Alors ce fut la ruée. Chacun voulait se trouver dans le champ de la caméra.

Paul Maye me frappa sur l'épaule et, gouailleur, me glissa à l'oreille.

— Avec un tas de resquilleurs comme ça, c'est une veine pour le metteur en scène. Il va faire une belle économie de figurants.

L'après-midi, les formalités se poursuivirent longtemps encore.

Je trouvais Disseaux et Neuville qui, me prenant à part, me dirent :

— Voulez-vous un bon tuyau ?

Comme j'acquiesçais, ils reprirent :

— Alors, voilà, c'est Vissers qui va gagner le Tour.

Sur mes tables, ce soir, j'ai noté ce tuyau, parce que je crois ferme qu'il ne crèvera pas en cours de route.

Alors, amis lecteurs, souvenez-vous également de la prédiction de Disseaux et Neuville...

Du plus jeune au plus vieux... Du moussaillon au commandant

Cinquante coureurs français s'alignent dans le Tour de France. Connaissez-vous leur âge ?

L'équipe la plus jeune est celle du Sud-Ouest. Elle totalise 200 ans et 2 mois. Le plus vieux qui s'y trouve est Pagès avec 28 ans et 1 mois ; le plus jeune : Garcia, 21 ans et 9 mois.

Vient ensuite le Sud-Est avec 205 ans et 6 mois. Le plus ancien : Bernardoni, 28 ans et 4 mois ; le plus jeune : Bouffier, 21 ans et 7 mois.

Après intervient l'équipe de l'Ouest : 211 ans et 5 mois. L'aîné : Cloarec, 30 ans et 3 mois. Le cadet : Goutal 21 ans et 6 mois.

Puis c'est l'équipe de France (212 ans et 5 mois). Le plus âgé : Louviot 29 ans et 6 mois. Le plus jeune : Cosson, 23 ans et 8 mois.

Enfin le Nord-Ile de France qui totalise 220 ans et 9 mois. Le vétéran ? Maurice Archambaud : 30 ans et 10 mois. Le benjamin : Codron, 23 ans et 6 mois.

Ceci dit, si vous connaissez l'âge du capitaine... trouvez le vainqueur du Tour de France. G. V.

Archambaud et Vervaecke sont les deux plus anciens coureurs du Tour. Ils y participèrent pour la première fois en 1932.

Vervaecke a terminé quatrième en 34, troisième en 35 et en 36, et second l'an dernier.

Sera-t-il premier cette année ?

Hier soir, à Paris, la cote était tout à fait en faveur du Belge Vissers, qui est un jeune ayant fait son premier « Tour » en 1937.

L'an dernier, il termina quatrième, et s'il ne fit pas mieux c'est qu'il avait été obligé de se sacrifier pour Vervaecke.

Les principales chances sont ensuite à Vervaecke et Sylvère Maës, du côté français, à Cosson.

Un classement original

Vous êtes-vous amusé à vous livrer à un petit classement des coureurs qui, dans le Tour de France, obtinrent les meilleures places précédemment au classement général ?

En ce qui nous concerne, voici ce que nous avons trouvé :

1. Ex æquo, Sylvère Maës et Romain Maes (1er) ; 3. Vervaecke (2e) ; 4. Cosson (3e) ; 5. Vissers (4e) ; 6. ex æquo, Mathias Clémens, Mersch, Marcaillou, Lowie, Archambaud, Vietto (5e) ; 12. Gaillen (8e) ; 13. Kint (9e) ; 14. ex æquo, Fréchaut et Gianello (10e) ; 16. ex æquo, Goasmat et Pierre Cogan (mais il ne part pas) ; 18. ex æquo, Louviot, Disseaux, Passat (12e) ; 21. Thiétard (13e) ; 22. ex æquo, A. Van Schendel, Le Grevès (15e) ; 24. Neuville (17e) ; 25. Cloarec (18e), etc...

Classement qui, bien entendu, va être quelque peu « chamboulé » à la fin du Tour...

Les bleus du Tour

Connaissez-vous exactement les nouveaux du Tour de France ?

Pour mémoire, les voici :

Les Belges Ritserveldt, Delathouwer, Périkel.

Les Suisses Knecht, Wagner, Gross, Wyss, Maestranzi.

Les Luxembourgeois Leisen, Bidinger.

Les Hollandais Dominicus, Gommers, De Korver, Syen et Lambrichts.

Les Français Bramard, Virol, Garcia, Daran, Bouffier, Aureille, Yelamos, Bailleux, Codron, Taeron, Le Moal et Goutal.

Soit, au total, 27 bleus sur 80 partants...

Pourvu que ces bleus n'en remontrent pas trop aux anciens ?

Itinéraire et horaire de la première étape

Paris-Caen (215 km.)

Paris-Le Vésinet, départ (0 km.)..	10 h.
Mantes (35 km.)..	10 h. 58
Evreux (80 km.)..	12 h. 13
Conches (99 km.)..	12 h. 45
Lisieux (162 km.).	14 h. 30
Caen (215 km.)...	16 h.

Contrôles de signatures : Mantes, Evreux, Conches, Lisieux.

A LA F. S. G. T.

MAURICE BRENIER REMPORTE A LYON LE PRIX DES COMMERÇANTS DE PIERRE-BENITE ET D'OULLINS.

Résultats :

1. Brenier Maurice (C.S.O. Villeurbanne), les 111 km. en 3 h. 22.

2. Fernandez (C.H.P.B.A.) à 100 m.; 3. Colas (C.S. Métaux), à 200 m. ; 4. Ponde (S.A.M.), à 4' 3" ; 5. Berthier

LES AS BELGES SE RESTAURENT

A leur hôtel, à Paris (de gauche à droite). R. MAES, S. MAES, le « nouveau » STORME et le champion du monde KINT déjeunent de fort bon appétit. (Photo Fulgur.)

Louis VINCENT s'échappe à 15 kms de BLANZY et gagne détaché devant Schneider

De notre envoyé spécial J.-B. JEANNET

Cependant que se déroulent les formalités de départ, c'est autour du contrôle la cohue habituelle.

Les « as » sont là : Troggi Nello, Chêne, Le Calvez, Debenne, Lauck sont très entourés.

Parmi les défections, on note Lambotey, Poméon, Slavério, Fraïoli, Garcia, Lauchez, Brambilla et Cottin.

Par contre, on note la présence du Niçois Amédée Rolland, engagé de dernière heure.

La participation est donc brillante et Troggi Nello, notre favori s'exclame, en nous voyant :

— Vous avez eu tort de me donner favori, çà va me porter malchance !

Enfin, à 12 h. 45, après avoir procédé à l'appel définitif, M. Bernigaud, président de l'U. V. Blanzy donne le départ à 45 concurrents.

UN DEPART RAPIDE

Comme c'est devenu la règle, l'allure est dès le départ, extrêmement rapide. Devorazeck, qui a des ennuis avec sa chaîne, est le premier lâché. Plus loin, Le Calvez crève, imité bientôt par Millet, Rolland, Troggi Nello.

Comme on le voit, les favoris sont vraiment malchanceux.

GAUTHIER ATTAQUE

Le Blanzinois Gauthier, vivement encouragé, a les fourmis dans les jambes. Il attaque plusieurs fois et, finalement, dans une grimpette, réussit à se sauver emmenant dans sa roue le Parisien Debenne, le Troyen Olivier et Garillaud, de Lurcy-Lévy.

POINTAGE

Au terme des 50 premiers kilomètres, couverts en 1 h. 25, nous effectuons un pointage.

En tête Gauthier, Garillo, Olivier et Debenne ;

A 1' Cassin et Cate ;

A 2' un peloton de six hommes emmené par le Parisien Lauck et qui comprend Rocco et Pierre Lorino, Kasmareck, David et Vincent.

C'est la débandade et on enregistre l'abandon de Chêne qui a crevé.

SIX HOMMES EN TETE

Cassin et Cate, qui conjugent bien leurs efforts, rejoignent les leaders, ce qui porte à six hommes le peloton de tête.

DEBENNE CREVE

Pour la troisième fois, nous abordons un tronçon de route en réparation qui est funeste à Debenne. Nous restons donc avec cinq leaders, mais la chasse s'organise et le peloton des frères Lorino, que nous pointons à 1 h. 45, a regagné du terrain.

La course, comme on le voit, prend tournure.

REGROUPEMENT

Le peloton Lorino poursuit son effort et parvient, avant le quatrième passage à Blanzy, à recoller au groupe de tête.

Un quatuor composé de Lamure, Bonnefond, Bouchot et Lauck, l'imite peu après et nous avons maintenant treize hommes au commandement.

Dans une côte, Pierre Lorino démarre et le Montcellien Kasmareck se lance à sa poursuite.

KASMARECK LE MALCHANCEUX

Malheureusement dans la traversée de Blanzy, Kasmareck tombe lourdement. On le relève assez sérieusement blessé et, la mort dans l'âme, il doit abandonner cependant que Pierre Lorino est rejoint.

TROP DE CREVAISONS

Coup sur coup Gauthier crève deux fois et doit abandonner. Notre peloton ne comprend donc plus que onze hommes lorsque nous entamons la 6e boucle ; ce sont : Cassin, R. Lorino, Schneider, Vincent, Catté, Bonnefond, P. Lorino, David, Lamure, Parillaud.

SCHNEIDER S'ECHAPPE

Soudain dans un raidillon, le Suisse-Lyonnais Schneider démarre, et comme le peloton ne réagit pas il porte rapidement son avance à une minute.

...PUIS VINCENT

Puis Vincent qui a attendu son heure, comprend que l'affaire est sérieuse et se lance à la poursuite du fuyard. Il le rejoint à 15 km. de l'arrivée et démarre aussitôt. La course est jouée, car Vincent, en grande forme, ne cesse d'augmenter son avance. Derrière, Schneider très courageux, réussit à conserver une belle deuxième place pennant que Cassin s'adjuge la troisième place en réglant facilement au sprint les cinq hommes du peloton.

INTERVIEWS EXPRESS

LE CLASSEMENT

Voici le classement :

1. Louis Vincent (Vélo-Club des Brotteaux), les 186 km. en 5 h. 14' soit à la moyenne de 36 km. à l'heure ;
2. Schneider (Lyon), en 5 h. 15' 30" ;
3. Cassin (Lyon), en 5 h. 18' ;
4. P. Lorino (Lyon) ;
5. Bonnefond ;
6. Lorino Roco ;
6. Lorino Roco ; 7. Catté ; 8. Lamure (tous dans le même temps que Cassin) ; 9. Parillaud.

«J'aurai bien voulu faire le "Tour"» ...nous dit VINCENT

Vincent est très heureux de sa victoire.

« Je suis dans ma meilleure forme nous spécifie-t-il à l'arrivée, devant de nombreux admirateurs, et je regrette, croyez-moi que l'on ne m'ait pas sélectionné pour le Tour de France. Je suis persuadé que sur ma forme actuelle, j'aurai très bien tenu ma place. »

« QUELLE MALCHANCE »

soupire Gauthier

Sur la ligne d'arrivée, Gauthier avait les larmes aux yeux. « Quelle malchance, j'étais en forme, soupire-t-il, même avec une seule crevaison je serai resté dans le coup, mais deux crevaisons c'est trop et, croyez-moi, c'est la mort dans l'âme que j'ai dû abandonner. »

« TROP DE CREVAISONS »

nous disent Le Calvez et Chêne

Dans les Grand Prix de Blanzy, les vedettes n'ont pas eu beaucoup de chance. En effet, Le Calvez, Chêne, Debenne, Amédée Rolland, Lauck ont dû abandonner après avoir été victimes de crevaisons. A ce sujet, Le Calvez et Chêne nous confiaient : « Le parcours était très bien, mais il est vraiment malheureux qu'un tronçon en réparation ait provoqué de nombreuses crevaisons qui, à notre avis, ont faussé la course. »

PINON DE GUEUGNON vainqueur au Creusot

Organisée par la Pédale Sportive Creusotine, cette épreuve réservée aux indépendants 3e et 4e catégories, débutants et amateurs, et qui réunissait 39 coureurs au départ, a été brillamment remportée par le jeune Gueugnonnais Pinon, qui s'échappa au deuxième et termina seul avec un magnifique courage les trois quarts de la course.

Trop tardivement, la chasse s'organisa, un peloton d'une vingtaine de coureurs, revenus très fort, le talonna de près à l'arrivée et finit à 50 mètres de lui.

Voici le classement :

1. Pinon (Gueugnon), les 55 kilomètres en 1 h. 25'.

2. Bouillien (Chalon) ; 3 Bordier (Montceau) ; 4. Fauconnier (Chalon); 5. Prost (Chalon) ; 6. Fauvet, Momiot, Devèvre (Charollais) ; Chevrot, Dutroncy, Pernin, Berthieux (Chalon) ; Raviot, Triboulin, Wiercioch (Creusot) ; Dessolin, Seis, Richard, Muisfeld (Montceau) ; Daviot, Grignon, Forat (Blanzy) ; Voir (Tournus) ; Commode (Autun).

Le challenge offert par M. Pons est gagné par l'Union Vélocipédique de Chalon-sur-Saône, qui en aura la garde pendant un an.

IDEE BAT GALATEAU AU SPRINT

Paris, 9 juillet.

Voici le classement du Grand Prix cycliste de Boulogne-Billancourt :

1. Idée (Vélo-Club Levallois), couvrant les 185 km., en 4 h. 58' 20" ; 2. Galateau (Vélo-Club Levallois), même temps ; 3. Terronnes (Vélo-Club Rabat), à 3' 40" ; 4. Blum (Vélo-Club Levallois) ; 5. Dasse (VCL), etc...

Classement du maillot jaune des indépendants : 1. Idée, 30 pts ; 2. Blum, 29 pts ; 3. Tallé, 25 pts ; 4. Dasse, 21 pts ; 5. Dorgebray, 17 pts.

LE 1er PRIX DE RENAISON REVIENT A ERMACORA

Le Premier Grand Prix Cycliste, généreusement doté par la municipalité de cette ville, obtint un réel succès. C'est regrettable toutefois que quatorze coureurs seulement se présentèrent au départ, car un nombreux public les encouragea tout au long du parcours.

Dès le départ, le peloton est rapidement emmené par Villa ; la côte de la Croix-du-Sud est escaladée à vive allure et les coureurs passent compacts au sommet, mais la descente sur les Villards permettra à trois hommes de se détacher. C'est ainsi qu'au premier tour, à Renaison, nous pointons en tête : Villa, Ermacora et Pasquet ; à 200 mètres, un peloton de six hommes : Fougère, Costa, Le Creurer, Marcoux, Planche Claudius et Chavanis. Puis lâchés : Lacombe, Robin et Charpin, tandis qu'Alex et Giraud abandonnaient.

Au deuxième tour, Villa crève dans la Croix-du-Sud ; Ermacora gagne la prime au sommet tandis que, derrière, Marcoux abandonne. Les lâchés se rapprochent et, dans la descente, Chavanis et Coste rejoignent Pasquet et Ermacora et, cette fois, les fuyards ne seront plus rejoints. Ils feront le troisième tour ensemble, Ermacora passant encore en tête et s'adjugeant la prime tandis que Chavanis gagnera celle des Villards; puis voilà la prime favorable pour la fuite d'Ermacora. C'est celle de Saint-Haon-le-Châtel. En effet, il la gagne nettement et se sauve ; il passe seul à Renaison avec 100 mètres d'avance. Il couvrira seul le dernier tour en accroissant continuellement son avance pour franchir la ligne d'arrivée, avec 3 minutes 5 secondes d'avance.

Voici le classement :

1er Ermacora, les 116 km. en 3 h. 30; 2. Pasquet, à 3' 5" ; 3. Chavanis ; 4. Costa ; 5. Planche Claudius, à 7'50"; 6. Fougère ; 7. Villa ; 8. Robin ; 9. Lacombe ; 10. Cherpin.

LE MONTLUÇONNAIS GODARD ENLEVE L'EPREUVE DE L'A. C. CLERMONTOIS

Voici le classement :

1er Godard ; 2. Blanc ; 3. Damien ; 4. Méorini ; 5. Muller ; 6. Bassez ; 7. Bardin ; 8. Lesbre ; 9. Coudert ; 10. Ortega.

A Reims, LANG héros malheureux de la course, laisse la victoire à son compatriote MULLER

BELLE TENUE DES FRANÇAIS : LE BÈGUE ET ÉTANCELIN

Voici la grande épreuve de la journée, le Grand Prix de vitesse de l'Automobile-Club de France, couru sur 51 tours du circuit, ce qui représente une distance de 400 kilomètres.

A 15 h. 38 exactement, le départ est donné par M. Pérouze président de la Commission sportive de l'A. C. F.

Dès le premier tour, Nuvolari, qui a fait un départ impressionnant est en tête devant Lang, Muller et Mayer.

Caracciola accidenté

Le champion allemand Caracciola manque le virage de Gueux et entre dans un mur, mais sans dommage pour lui. Par contre, la voiture est hors d'usag.

La moyenne du premier tour est de 164 kms 444 (départ arrêté), mais elle monte automatiquement pour passer à 179 kms 986 au 2e tour et à 182 kms 113 au 3e tour.

Le premier Français est Etancelin, qui occupe la 7e place, précédant les trois voitures italiennes entre lesquelles sont encore intercalés le Français Le Bègue et l'Anglais Mays.

Une belle lutte

En tête, un duel sévère est engagé entre Nuvolari et Lang, qui ont déjà pris du champ. Les deux conducteurs luttent avec ardeur et Lang réussit, au 5e tour, à passer l'Italien dans la ligne droite arrivant devant les tribunes à plus de 300 kms à l'heure.

NUVOLARIE ABANDONNE

Au 8e tour, l'Italien Nuvolari s'arrête à son stand pour ennui mécaniques et déclare aussitôt abandonner.

L'Allemand Lang se trouve donc seul en tête avec une sérieuse avance.

Il abat ses dix premiers tours en 26' 47" 2/10, à la moyenne de 175 km. 065.

L'Allemand Muller est second, à 45", suivi des Allemands von Brauchitsch, von Stuck, Mayer et du Français Etancelin.

Ce dernier est alors attaqué par son coo-équipier Le Bègue, qui le passe après le 10e tour, juste devant les tribunes. Mais Etancelin reste derrière Le Bègue, occupant la 7e place.

Peu après, l'Anglais Mays s'arrête un moment à son stand puis abandonne.

Jusqu'ici, le meilleur tour du circuit a été réalisé par Lang en 2' 57" 2/10, à la moyenne de 182 km. 467.

Les 15 premiers tours sont couvert par le « leader » en 40' 4" 9/10, à la moyenne de 174 km. 895.

Aucun changement ne se produit dans les tours suivants. Lang menant toujours la ronde avec une belle maestria.

Le vainqueur de l'an dernier abandonne

Au 17e tour, l'Allemand von Brautschich arrive à petite allure aux tribunes et entre directement au garage, abandonnant la course.

L'équipe allemande Mercédès ne compte plus qu'une seule voiture contre trois voitures allemandes Auto-Union, mais Lang pilote cette voiture et il est en tête, avec une avance qui devrait lui permettre de ménager sa voiture.

Lang poursuit ses exploits

Il n'en est rien cependant, car au 20e tour, le coureur allemand bat le record du tour du circuit en 2' 32 9/10, ce qui donne une moyenne de 184 kilomètres 019.

Au 22e tour, l'Allemand Muller, qui était second, s'arrête pour ravitailler, mais il repart quelques secondes après, tandis que Matra qui s'était également arrêté à son stand abandonne.

L'Allemand von Stuck est alors deuxième, mais pas pour longtemps, car il doit lui aussi ravitailler et reprend la course en troisième position.

Un incident

Le troisième équipier d'Auto-Union, l'Allemand Mayer ravitaillé à son tour, mais sa voiture prend feu.

L'incendie est rapidement éteint à l'aide de puissants extincteurs et le coureur peut repartir aux applaudissements du public.

Puis, voici Lang qui ravitaille également ; il effectue lestement l'opération et reprend la course en conservant encore plus d'une minute d'avance sur Muller.

Il reste actuellement dix voitures en course, les Français Le Bègue et Etancelin étant toujours ensemble occupant les 5e et 6e places.

Classement à mi-course

Les 25 tours (c'est-à-dire à la mi-course), ont été couverts par Lang, en 1 h. 06' 06" 8/10, la moyenne générale de 177 km. 331 et le classement est alors le suivant :

1. Lang, en 1 h. 06' 06" 8/10 (Allemand) ; 2. Muller (Allemand) 1 h. 08' 21" 4/10 ; 3. Von Stuck (Allemand) 1 h. 09' 06" 9/10 ; 4. Mayer (Allemand) 1 h. 11' 30" 6/10 ; 5. Etancelin (Français) 1 h. 13' 51" 9/10 ; 6. Le Bègue (Français), 1 h. 13' 54" 7/10.

Un coup de théâtre :

Lang abandonne

Et voici le coup de théâtre ! Depuis plusieurs tours, la voiture de l'Allemand Lang fumait sérieusement et chacun se demandait alors si le coureur allemand allait pouvoir terminer.

Lang, cependant, ne semblait pas se soucier outre mesure de cette fumée et continuait de tourner avec la même régularité. Hélas ! il n'y avait rien à faire et c'était grave, puisque après le 35e tour, Lang ne repassait plus devant les tribunes.

C'était l'abandon !

L'Allemand Muller prend alors la tête, ne semblant plus devoir être inquiété, puisque les 2e et 3e places sont occupées par ses co-équipiers Mayer et von Stuck.

Les Français Etancelin et Le Bègue sont donc maintenant 4e et 5e devant Sommer, Dreyfus, Ralph et Chinetti.

Il reste neuf voitures en compétition.

Cependant, la course n'est pas terminée, car la voiture de von Stuck donne, elle aussi, des signes de défaillance et elle ne tourne plus à la même allure ; du reste von Stuck s'arrête assez longuement à son stand avant de repartir.

Les deux Français en profitent pour se rapprocher sérieusement, visant la troisième place.

Le public suit avec un nouvel intérêt la chasse que livrent les Français Etancelin et Le Brègue à von Stuck.

Vont-ils combler leur retard et ravir les troisième et quatrième places à l'Allemand ?

Au quarantième tour, Etancelin et Le Bègue n'ont plus que trois minutes de retard sur von Stuck ; ils gagnent automatiquement 45 secondes au tour et l'écart diminue, d'autant plus que von Stuck doit s'arrêter de nouveau à son stand.

Au quarante-cinquième tour, la chose est faite. Le Bègue passe von Stuck et Etancelin en fait autant.

Puis, un peu plus tard, le Français Sommer imite ses deux camarades et l'Allemand rétrograde ainsi à la sixième place. Voici donc les Français aux places d'honneur.

Pendant que se déroule ce dernier acte de la course, Muller continue son avance victorieuse et termine en vainqueur.

LE CLASSEMENT

1. **Muller** (Auto-Union), en 2 h. 21' 11" 8/10e, soit à la moyenne générale de 169 km. 681.
2. **Mayer** (Auto-Union), à un tour.
3. **Le Bègue** (Talbot), à trois tours.
4. **Etancelin** (Talbot), à trois tours.
5. Sommer (Alfa Romeo), à 4 tours;
6. Von Stuck (Auto-Union), à 4 tours ;
7. Dreyfus (Delahaye), à 6 tours ; 8. Chinetti (Alfa Romeo), à 6 tours ; 9. Ralph (Delahaye), à 7 tours.

LE SUISSE HUG GAGNE l'épreuve des voitures sport

Ci-dessous le classement :

1. Hug (Suisse) sur Maserati **pneus Dunlop**, 1 h. 58' 21" 6/10 (moyenne générale 150 km. 555 ; 2. Wakefield (Aanglais) sur Maserati, 2 h. 18' 4/10 ; 3. Dipper (Allemand) sur Maserati à 2 tours ; 4. Gordini (Français) sur Simca 8 à 6 tours ; 5. Paul (français) sur Simca 8, à 7 tours ; 6. Contet (français) sur Simca 8, à 7 tours.

A remarquer que les trois français ont réussi leur démonstration en prenant les 4e, 5e et 6e places à une moyenne qui approche 130 km. à l'heure vitesse remarquable pour des voitures qui atteignent à peine 1.100 cmc. de cylindre et qui étaient les seules sans compresseur à participer à cette épreuve qui a amené exactement 50 % de déchet.

LES EPREUVES DE MOTOCYCLETTES

Voici les classements des épreuves de motocyclettes :

Catégorie 500 cmc. — 1. White (Anglais, **sur pneu Dunlop**, en 1 h. 5' 37" 1/10 ; moyenne générale : 135 km. 783; 2. Guérin (Français), à 1 tour ; 3. Lefèvre (Français), à 2 tours ; 4. Fouminet (Français), à 3 tours ; 5. Monneret (Français), à 3 tours ; 6. Walter (Français), à 4 tours ; 7. Berthier (Français), à 4 tours.

Catégorie 350 cmc. — 1. Fleischmann (Allemand), en 58' 18" 1/10, moyenne générale 136 km. 737 ; 2. Mellors (Anglais), en 59' 2" 8/10 ; 3. Anderson (Anglais), en 59' 22" 6/10 ; 4. Witworth (Anglais), en 59' 26" 3/10 ; 5. Thomas (Anglais), en 59' 40" 7/10 ; 6. Cora (Français), en 59' 45" 2/10 ; 7. Boetsch (Français), en 1 h. 1' 39" 5/10 ; 8. Cauchy (Français), à un tour ; 9.Burquel (Français), à un tour ; 10. Ronde (Français), à deux tours ; 11. Perraz (Français), à trois tours.

Catégorie 250 cmc. — 1. Kluge (Allemand), en 56' 14" 7/10 ; moyenne générale : 125 km. 062 ; 2. Moore (Anglais) (sur moto allemande), à 1 tour ; 3. Simons (Anglais) (sur moto allemande, à un tour ; 4. Nougier (Français), à 1 tour ; 5. Arnodin (Français), à 2 tours ; 6. Pache (Français), à 3 tours ; 7. Ermo (Français), à 3 tours.

Catégorie 175 cmc. — 1. Nougier (Français), **sur pneus Dunlop**, en 58' 50" 3/10, moyenne générale 103 km. 598 ; 2. Dubois (Français), en 1 h. 30" 6/10.

Des performances satisfaisantes aux " INTERRÉGIONALES " en athlétisme

A Marseille, TINARD réussit au 3000 steeple le meilleur temps français de la saison

Tissot bat le record du Lyonnais du javelot Cretaine triomphe en longueur

Disputés au stade Fernand Buisson, ossuel soleil ardent, les championnats du Sud-Est d'athlétisme ont permis à 3.000 spectateurs environ d'assister à de remarquables performances réalisées par les représentants des diverses ligues en présence.

Celles du Centre, du Lyonnais, de Franche-Comté, se mirent particulièrement en évidence en trustant les victoires graces à Malfred (200 mètres), Chamailloux (400 mètres, Tinard (3.000 steeple) Guillaurot (40 haies); Wintousky (perche), tous les 5 de l'A. S. Montferrandaise), Cretaine (S. S. en longueur), Moiroud (hauteur et 110 mètres haies); Berthaud 1.500 mètres), tous deux du Lyon Olympique Universitaire, Tissot (Javelot du S. A. Oyonnax, El Gazhi, (5.000) U. S. Belfort, Aubert (100 m.) Marinie (800) tous deux du S. M. U. C. Verdier (marteau et triple saut) de Lille-sur-Sorde).

Les épreuves les plus disputées furent le 100 mètres qui permis au Marseilais Auber de battre en 10" 9/10 l'international Malfret, et le record du littoral.

Le 3.000 mètres steeple gagné en meilleur temps français de la saison et enfin le 5.000 mètres qui vit El Gazhi prendre le meilleur dans les derniers 300 mètres sur le valeureux Pugazzon et sur Tinard qui s'avéra très dangereux bien qu'ayant déja courru le steeple, le 1.500 mètres se résuma en un duel farouche entre Berthaud et Djiballi qui se termina à l'avantage du premier dans le temp de 4' 8".

Ce n'est qu'au dernier essai que Tissot d'Oyonnax, sadjugea le titre du javelot en réalisant un jet de 57 m. 06, record du Lyonnais au détriment du favori Canaldo qui ne put réussir que 55 m. 62.

Cest sans peine que Moiroud s'adjugea la hauteur avec un bond de 1 m. 80 après avoir échoué de peu à 1 m. 85, on peut en dire autant de Malfret et de Chamailloux qui enlevèrent respectivement les 200 mètres très 400 mètres sans être inquiétés.

Wintousky, qui passa 3 m. 65 à la 3 m. 93 d'améliorer le record du Centre. A noter également le succès du Valentinois Bouekel qui termina premier au poids avec 13,05 et du Stéphanois Crétaine brilant vainqueur avec 6,85 du saut en longueur.

LES RESULTATS

100 mètres. -- 1. Aubert (S.M.U.C.) 10" 9/10 ; 2. Malfreyt (A.S.M.), à 1 m. 50 ; 3. Gorce (A.S.M.) ; 4 Maurin (C. A. V.) ; 5. Corre (S.C.) ; 6. Garavel (L.O.U.).

200 mètres. — 1. Malfreyt (A.S.M.) 23" ; 2. Maurin (C.A.V.), à 3 mètres; 3. Garavel (L.O.U.).

400 mètres — 1. Chamayou (A.S.M.) 51" ; 2. Hérard (U.S.B.) ; 3. Nubourg (Dijon) ; 4. Blaive (L. O. U.)

800 mètres — 1. Mariné (S.M.U.C.) 1' 8/10 ; 2. Panéro (A.S.M.) ; 3 Ben Aïssa (U.S.B.) ; 4. Mège (S.C.) ; 5. Robigou (Toulon).

1.500 mètres. — 1. Berthaud (L.O. U.), 4' 8" ; 2. Djibali (U.S.B.) ; 3. Moiron (S.M.U.C.) ; 4. Breistroffer (Grenoble) ; 5. Gillot (A.S.S.).

5.000 mètres. — 1. El Ghazy (U.S.B.) 15' 30" ; 2. Pujazzon, à 20 m. ; 3. Tinard (Clermont-Ferrand), à 40 m. ; 5. Chartier (F.C.L.).

110 mètres haies. — 1. Moiroud (L. O.U.) 16" 6/10 ; 2. Roux (Grenoble) ; 3. Guttin (F.C.L.) ; 4. Sapin (F.C.L.).

400 mètres haies. — 1. Guillerand (A.S.M.) 1' 7/10 ; 2. X... (AS Cannes); 3. Grangier (L'Isle-sur-Sorgues) ; 4. Padorain (Cannes).

3.000 steeple.— 1. Tinard (Clermont-Ferrand) 9' 26" ; 2. Maraval (Toulon) 9' 46" (record du Littoral) ; 3. Antonetti (Aubagne).

Rouvray (Bourgogne) est 6e.

Hauteur. — 1. Moiroud (L.O.U.) 1 m. 80 ; 2. Leclanché (S.C.) 1 m. 65.

Longueur. — 1. Crétaine (A.S.S.) 6 m. 85 ; 2. Verdier (L'Isle-sur-Sorgues) 6 m. 49 ; 3. Corre (S.C.) 6 m. 45.

Perche. — 1. Wintouski (A.S.M.) 3 m. 65 ; 2. Berthier (J.O. Creusot) 3 m. 50 ; 3. Grantberet (Bourg-en-Bresse) 3 m. 20 ; 4. Morot-Bizeau (Marseille) 3 m.

Triple saut. — 1. Verdier (L'Isle-sur-Sorgues) 12 m. 89.

Poids. — 1. Boeckel (Valence) 13 m. 05 ; 2. Tissot (Oyonnax) 13 m. 02.

Disque. — 1. Bazennerie (Dijon) 42 m. 07; 2. Tissot (Oyonnax) 40 m.89 3. Boeckel (Valence); 40 m. 28; 4. Paul (F. C.L. 38 m. 53; 5. Bretaine (A S. S.) 37 m. 90; 6. Moiroud (LOU) 37 m 27.

Javelot. — 1. Tissot (Oyonnax), 577 mètres 06 (record du Lyonnais) ; 2. Canaldo (Marseilel) 55 m. 62 ;3. Angeli (Nice) 53 m. 40 ; 4. Mardel (S.C.) 41 m.

Marteau. — 1. Verdier (L'Isle-sur Sorgues) 32 m. 82 ; . Baratini, 31 m. 05.

4X100. — 1. S.M.U.C. et A. S. M. ex œquo, 44" 8/10 ; 3. F. C. L.

4 400. — 1. A. S. M., 3' 29" 8/10 ; 2. S.M.U.C. ; 3. Nice ; 4. Grenoble ; 5 LO.U.

LES COURSES

A CLAIREFONTAINE

PREMIERE COURSE. — 1. Ornevilliers (Dejean) ; 2. Orthez II (Choisselet) ; 3. Olesko (A. Morel)

Mutuel : gagnant : 8,50 ; placés : 7, 11. Pari jumelé, 21,50 pour 5 francs.

DEUXIEME COURSE. — 1. Orlu (L. Forcinal) ; 2. Œil d e Chat (Dumont) ; 3. Orphel II (C. Mail).

Mutuel : gagnant : 26 ; placés : 7,50, 8, 7,50.

TROISIEME COURSE. — 1. Man de Se (A. Marie) ; 2. Nacaja (E. Marie) ; 3. Nike (J. Reneaud).

Mutuel : gagant : 145 ; placés : 26,50, 34, 22,50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Lutin (A. Forc) ; 2. Liban II (Choisselet) ; 3. Manola (P. Hazet) ;

Mutuel : gagnant : 13 ; placés : 6,50, 6,50, 11,50 .

Prix Paul Boivin-Champeaux. — 1. Nepomucène (E. Neveux) ; 2. Magistrat G. (Ch. Pètra) ; 3. Nudiste (J. Renaud).

Mutuel : Gagnant, 38.50 ; placés 15, 9. Jumelé, 429.

Prix Alphonse Leguillon. — 1. Manlius Torquatus (A. Deheegher) ; 2. Noël II (P. Vieh) ; 3. Niobe VI (A. Morel) ;

Mutuel : Gagnant, 116; placés, 31.50, 9.50.

A SAINT-CLOUD PRONOSTICS

Prix des Andelys. — El Chico, Joya II ;
De Champ Saint-Hilaire. — Blue Daisy, Majunga ;
Prix de la Fouilleuse. — Spinoza, Episdope ;
Prix du Val Notre-Dame. — Princillon, Cachalotte ;
Prix de Jardy. — Kinto, Frisquet ;

A Tarbes, Valmy égale le record du 100 mètres Nichil bat celui du triple saut

Les championnats du Sud-Ouest à Tarbes ont permis la réussite de Tout d'abord, le Toulousain Nichil a amélioré de façon très sensible le record de France du triple saut. Nichil réussit en effet 14 m. 15 alors que l'ancien record qu'il détenait d'ailleurs était de moins de 14 mètres.

Exploit plus brillant encore, Valmy égala au 100 mètres le record de France avec le temps de 10' 6/10. De plus en plus le Tarbais s'impose comme le meilleur sprinter français et peut-être comme espoireuropéen.

Il faut retenir encore un joli temps de Goix au 800 mètres. Sans adversaires très sérieux le néo-Montalbanais parvint à couvrir la distance en 1 minute 56 secondes 8/10.

Comme autre résultat intéressant, relevons la victoire du sauteur en hauteur Manant au 110 haies. Pourtant, cet athlète ne réalisa pas une grande performancelo : 18 secondes.

A la perche Loubattie fut le meilleur avec 3 mètres 44. Chamayou lança le marteau à 47 mètres 79. Le vétéran Robert Paul s'adjugea encore le saut en longueur avec un bond de 6 m. 76.

Le poids revint à Duhour avec 14 mètres. Le Bordelais Jourdian coutru le 200 mètres en 22 secondes 3/5 te Kornikoff fut le meilleur au 400 mètres qui furent couverts en 50 secondes 4/5.

Tennis

LE RACING-CLUB DE FRANCE EST ENCORE CHAMPION

Résultats des simples :

Boussus (RCF) bat Troncin (TCP), 6-3, 6-0.

Firet RCF) bat Gasneau (TCP), 6-3, 6-0.

Dubuc (TCP) bat Addessalam (R CF), 6-2, 6-1.

A. Gentien (RCF) bat Billaudot (TCP), 6-3, 6-4.

Brugnon (RCF) bat Combemale (TCP), 6-1, 6-3.

Destremeau (RCF) bat Glasser (T CP), 7-5, 6-3.

A PARIS, NOËL A LANCÉ LE DISQUE A 47 M. 98 Whitewronghel s'affirme

Paris, 9 juillet.

Au Stade Jean Bouin, la Ligue Parisienne d'athlétisme a fait disputer hier ses championnats, qualificatifs aux championnats de France.

Voici les résultats :

100 mètres. — 1. Goldosky (C. A. F.) 11 s. ; 2. Cusin (S F.) ; 3. Chollet (C. O. A.) ; 4. Pagnon (individuel).

Course sans histoire dans laquelle Goldosky gagne avec 1 m. d'avance.

200 mètres. — 1. Bucourt (S.F.), 22" 5/10 ; 2. Dolléans (P.U.C.).

400 mètres. — 1. Marcillac (SF), 48" 9/10 ; 2. Lévêque (PUC), 49" 5/10; 3. Peyre (PUC), 4. Thirion (FSGT), 5. Cerutti (CAF).

Aux 200 mètres, Marcillac est en tête avec plusieurs mètres d'avance déjà. Il termine 6 mètres devant Lévêque.

800 mètres. — 1. Pfanner (P. U. C.) 1' 56" 8/10 ; 2. Soulier (S. F.) 1' 56" 9/10 ; 3. Bertholino (C. A. F.) ; 4. Hermon (A. S. P. P.) ; 5. Meunier (C. A. F.)

Jusqu'à l'arrivée, les trois premiers classés restent foulée dans foulée. Ce n'est que dans les 50 derniers mètres que Pfannier réussit à prendre un léger avantage malgré un excellent retour de Soulier qui est venu in-extrémis coiffer Bertolino sur le poteau.

1.500 mètres. — 1. Normand (U.A.I.), 4' 00" 8/10 ; 2. Châtillon (C.A.S.G.), 4' 06" 1/10.

5.000 mètres. — 1. Rochard (C.A.F.), 14' 49" 5/10 ; 2. Lonlas (C.O.A.), 15' 11" 2/10 ; 3. Baudoin (C.O.A.), 15' 30".

110 mètres haies — 1. Brisson (R. C. F.) 15" 6/10 ; 2. Mathiote (P. U. C.) ; 3. Coggia (S. F.) ; 4. Omnès (P. U. C.) ; 5. Maignan (R. C. F.) ; 6. Bizet (R. C. F.).

Brisson, le meilleur représentant de la France à France-Allemagne, a renouvelé sa victoire devant les meilleurs parisiens. Jusqu'à l'avant-dernière haie, Mathiote l'a talonné, mais Brisson a subitement démarré pour prendre plus de 5 mètres à son rival sur la ligne d'arrivée.

400 mètres haies. — 1. Joye (CAF), 54" 2/10 ; 2. André (CAF), 55' 2/10 ; 3. Carrère (CASG), 4. Netter (SF).

André part plus rapidement et a plus d'un mètre d'avance à la dernière haie. A ce moment Joye produit son effort et termine bon premier.

3 000 mètres steeple. — 1. Letisserand (COA), 9' 47" 6/10 ; 2. Laforge (USM), même temps ; Hervé (COA), 4. Gauthier (MC), 5. Fondanesche (Fontainebleau).

Letisserand et Laforge font la course ensemble et malgré quelques démarrages réciproques ne peuvent se départager.

Saut en hauteur. — 1. Desportes (A. S.T.), 1 m. 85 ; 2. Wittevrongel (P. U.C.), 1 m. 80.

Saut en longueur. — 1. Baudry (R. C.F.), 7 m. 01 ; 2. Joanblanq (U.S.M.), 6 m. 78.

Saut à la perche. — 1. Lacombe (C.A.F.), 3 m. 80 ; 2. Romain (C.A.F.), 3 m. 50.

Triple saut. — 1. Roujou (Stade Français) 13 m 47 5/ ; 2. Prouteau (C. A. S. G.) 13 m. 25.

Poids. — 1. Drecq (C. A. S. G.) 13 m. 94 ; 2. Noël (S. F.) 13 m. 91 ; 3. Adam (U. S. Métro) 13 m. 63.

Disque. — 1. Noël (SF), 47 m. 98 ; 2. Winter (CAF), 47 m. 82 ; 3. Wittevronghel (PUC), 47 m. 08 ; 4. Guyot (SF), 39 m. 04.

Javelot. — 1. Prinot (C.A.S.G.), 61 m. 66 ; 2. Ducher (W.H.), 57 m. 68.

Lancement du marteau. — 1. Broca (White-Harriers) 45 m. 59 ; 2. Allaura (White-Harriers) 34 m. 38).

4 fois 100 mètres. — 1. P.U.C., 44" 3/10 ; 2. R.C.F.

Les championnats de deuxième catégorie à Montluçon

ENCORE UNE FOIS, MONTFERRAND FAIT MONTRE DE SUPÉRIORITÉ

Un record : 148 participants sur 156 engagés !

Ces compétitions donnèrent lieu à une belle manifestation de l'athlétisme. Malheureusement, le public, une fois de plus, était rare.

Les clubs suivants étaient représentés : A. S. Montferrandaise, U. S. Montluçon, Stade Clermontois, Vic-le-Comte, S. C. Montluçon, U. S. Nivernaise, A. S. Moulinoise, par un total de 148 participants sur les 156 inscrits.

Montferrand se tailla la part du lion en enlevant sept épreuves, suivi de l'U.S.M., qui gagna trois titres, de Nevers et Moulins. Seul, le S.C.M. n'eut aucune victoire.

Parmi les performances réalisées, on doit placer au premier plan le temps de 11" 1/5 de Barberis au 100 mètres. Certes, le Montluçonnais gagna nettement, mais le résultat des chronos nous semble très favorable.

Le 800 réunissait 17 partants, chiffre beaucoup trop élevé pour cette course.

Dorr, le favori, ne fut jamais dangereux, et Alloizos gagna dans un temps moyen.

Le 400 donna lieu à une lutte superbe ntre Bornet et Arnaud. Ce dernier ne put jamais passer le local, qui prit la tête au départ.

Pour le 1.500, victoire facile du Clermontois Arnaud, dans un temps intéressant.

Clément, déjà second au 1.500, remporta le 3.000, devançant son camarade de club Valdovinos.

Gros acquit deux titres dans les lancers et le vétéran Lacroute le troisième.

Les Clermontois se partagèrent les sauts.

Voici les résultats techniques :

100 mètres (finale). — 1. Barberis (U.S.M.), 11" 1/5 ; 2. Malville (U.S. M.) ; 3. Lionnet (Vic-le-Comte ; 4. Daffix (S.C.) ; 5. Boisvin (U.S.M.).

200 mètres (finale). — 1. Courgoules (A.S.M.), 24" 1/5 ; 2. Rougerat (S.C. M.) ; 3. Peylet (A.S.M.).

400 mètres (finale). -- 1. Bornet (A. S.M.), 55" 3/5 ; 2. Arnaud (A.S.M.) ; 3. Bergerat (U.S.M.) ; 4. Seguin.

800 mètres (finale). — 1. Alloizos (U.S.M.), 2' 08" 4/5 ; 2. Dorr (A.S.M.); 3. Seguin (U.S.M.) ; 4. Malanas (S. C.M.).

1.500 mètres (finale). — 1. Arnaud (A.S.M.), 4' 18" 2/5 ; 2. Clément (A. S.M.) ; 3. Clément (S.C.M.) ; 4. Mignard (U.S.N.) ; 5. Domas (A.S.M.) ; 6. Prenière (S.C.M.), etc...

3.000 mètres (finale). — 1. Clément (A.S.M.), 9' 36" 2/5 ; 2. Valdovinos (A.S.M.) ; 3. Mignard (U.S.N.) ; 4. Rougery (S.C.) ; 5. Puy (ind.) ; 6. Bibens (U.S.M.), etc...

83 mètres haies (finale). — 1. Momi (A.S. Moulins), 14" ; 2. Simon (A. S. Moulins) ; 3. Fournet (A.S.M.) ; 4. Daniel (U.S.M.).

Hauteur. — 1. Guette (S.C.), 1 m. 70; 2. Claveloux (A.S.M.) ; 3. Montanié (A.S.M.) ; 4. Coquet (U.S.N.) ; 5. Daniel (U.S.M.).

Longueur. — 1. Montanié (A.S.M.), 5 m. 74; 2. Chevalier (U.S.M.), 5 m.60; 3. Pons (S.C.), 5 m. 58.

Perche. — 1. Cohendy (A.S.M.), 2 m. 90 ; 2. Lacroute (U.S. Nevers), 2 m. 80.

Poids. — 1. Gros (A.S.M.), 11 m. 42; 2. Bidet (S.C.M.), 11 m. 02 ; 3. Claveloux (A.S.M.) ; 4. Lacroute (U.S. N.) ; 5. Dupuis (U.S.M. ; 6. Bouricat (S.C.M.).

Disque. — 1. Lacroute (U.S.N.), 32 m. 10 ; 2. Claveloux (U.S.M.), 31 m. 38 ; 3. Barjot (A.S. Moulins) ; 4. Gros (A.S.M.); 5. Bouricat (S.C.M.).

Javelot. — 1. Gros (A.S.M.), 36 m.90; 2 Bouricat (S.C.M.), 35 m. 63 ; 3. Labaudinière (U.S.M.), 35 m. 25 ; 4. Bourdeau (US.N.) ; 5. Duron (S.C.M.).

Relais 4x100 mètres. — 1. U.S.M., 47" 4/5 ; 2. A.S.M., à 3 secondes ; 4. S.C.M.

Mlle SANVOISIN est la meilleure athlète de Moulins

Moulins-sur-Allier, 8 juillet.

Cette belle manifestation sportive a obtenu un succès mérité et tous les moulinois et moulinoises sur le chemin de retour du stade, garderont un bon souvenir de cette fête de la Jeunesse.

Nos jeunes athlètes en herbe ont disputé farouchement leurs épreuves d'athlétisme et l'école de la rue Achille-Roche remporta finalement le superbe bronze ofert par le F. C. M.

L'équipe des Hirondelles, en gagnant le tournoi de basket, s'est vu attribuer le beau vase de sèvre offert par le ministre de l'Education nationale et enfin c'est encore une Hirondelle qui a remporté nettement le concours de la meilleure athlète féminine et s'en vue récompensée par un objet d'art offert par la Caisse des Ecoles.

Voici les résultats :

Tournoi de basket féminin. — Hirondelles bat cours complémentaire, 10-0 ; Hirondelles bat U. S. O. M., 10-8 ; Ecole Normale bat Jaligny 8-2.

Finale : Hirondelles bat Ecole Normale 6-0.

Challenge des écoles. — Saut en hauteur : 1. Zara (Louis Blanc), 1 m. 27 ; 2. Michaud (Yzeure) ; 3. Freville ; 4. Denis ; 5. Tixier.

50 mètres plat : 1. Michaud ; 2. Srom ; 3. Souillat ; 4. Quinard.

Relais 8 fois 50 mètres : 1. Ecole rue Louis-Blanc ; 2. Achille-Roche ; 3. Yzeure ; 4. Jeu de Paume.

Saut en longueur : 1. Bernard (Achille-Roche), 3 m. 94 ; Quinard (E. N.), 3 m. 92 ; 3. Taurisson, 3 m. 91 ; 4. Roux ; 5. Eugène ; 6. Jean.

250 mètres : 1. Guteillet (Achille-Roche) ; 2. Michaud (Yzeure) ; 3. Zara ; 4. Tixier ; 5. Gouverneur.

Classement : 1. Achille-Roche, 37 points ; 2. Jeu de Paume, 45 points ; Yzeure, 57 points ; 4. Louis Blanc ; 5. Ecole Normale ; 6. Bataillot.

Concours de la meilleure athlète : Lancement du poids : 1. Mlle Perrot (E. N.), 5 m. 84 ; 2. Mlle Sanvoisin (Hirondelles), 5 m. 83 ; 3. Mlle Labonne (Jaligny), 5 m. 69 ; 4. Mlle Taffin ; 5. Mlle Demiotte.

Saut en hauteur : 1. Mlle Sanvoisin (Hirondelles), 1 m. 25 ; 2. Pomarede (Hirondelles), 1 m. 22 ; 3. Demiote ; 4. Saddé et Perrot ; 6. Minois.

60 mètres : 1. Mlle Sanvoisin ; 2. Regazinni ; 3. Minois ; 4. Sadde.

Classement général : 1. Mlel Sanvoisin (Hirondelles), 4 points ; 2. Mlle Demiotte ; 3. ex-æquo, Perrot, Sadde ; 5. Mlle Taffin.

Le Français Florimond CORNET est champion du monde de marche

Genève, 9 juillet.

Florimont Cornet est champion du monde de marche en couvrant 200 kilomètres en 23 h. 36' 36".

Le parcours du championnat empruntait le tour du Léman.

Husson, un autre Français, a terminé second, à trois mètres.

Depuis le départ les Français n'ont cessé d'affirmer leur supériorité et Cornet qui avait pris la tête après le départ de Lausanne attendait à Bons son compatriote Husson.

A Evian, les deux hommes avaient une avance appréciable. Cornet et Husson sont arrivés ensemble à Lausanne et Cornet s'est assuré l'avansprint de quelques mètres seulement

Le vainqueur a parcouru les 200 kms du parcours en 23 h. 36' 35", à la moyenne de 8 km. 333.

Cornet s'attribue ainsi le championnat du monde de marche décerné pour la première fois.

UN SUCCES DE CAMBRAI A PARIS

Paris, 9 juillet.

Ce matin, sur 35 kms environ, la Commission de marche de la L. P. A. a fait disputer son annuel championnat qualificatif au championnat de France de 50 kms. En voici les résultats :

1. L. Cambrai (UMOP), couvrant les 35 kilomères, en 3 h. 16 m. 18 s. 4/10; 2. Buswiere (AS PTT), en 3 h. 21' 39" 2/10 ; 3. Hubert (UMOP), 3 h. 22' 25" 6/10.

Classement par équipes : 1. ASPTT, 11 pts ; 2. UMOP.

Le Vichyssois ROBIN enlève la traversée de Paray-le-Monial à la nage

Hier a eu lieu la grande traversée de Paray-le-Monial à la nage, qui a donné les résultats suivants :

1. Robin (Aviron Vichy) ; 2. Poupardin (individuel) ; 3. Fontin (Vichy) ; 4. Ugonnot (Vichy) ; 5. Levêque (Digoin) ; 8. Mabille (Roanne) ; 7. Corbier ; 8. Meillet ; 9. Lecoingt ; 10. Emorin ; 11. Monnetti ; 12. Biord; 13. Feuillate ; 14. Chaudagne ; 15. Lefond ; 16 Ricottier ; 17. Jourdan ; 18. Asridi.

Vichy enlève le challenge du Comité d'Initiative.

La petite traversée de Paray, réservée aux juniors a vu la victoire de Majeski.

Voici le classement : 1. Majeski ; 2. Aubé ; 3. Berthommier (tous de l'A. S. O. Paray) ; 4. Koubekoff (Digoin) ; 5. Verticot (C. S. Roanne) ; 6. Laffume (C. S. Cours).

La petite traversée dames a donné les résultats suivants :

1. Mlle Kasteindeith (C. S. Digoin); 2. Mlle Coppet (Digoin) ; 3. Mlle Villard Germaine (Digoin) ; 4. Mlle Villard X ; 5. Veillerd André (Paray ; 6. Laurenzo (Digoin).

Le championnat du Lyonnais juniors de water-polo s'est disputé au cours de cette réunion et a vu la victoire du C. N. Roanne sur l'A. S. O. Paray, par 6 buts à 2.

Aux championnats de France de natation le Nord-Africain KERAMBRUN se révèle

La première journée des championnats de France de natation, réservée aux militaires, scolaires et universitaires, a débuté hier après-midi au Stade Nautique des Tourelles.

Voici les principaux résultats :

100 mètres militaires. — Les séries sont gagnées par : Talli (1' 8" 6/10) ; Beaufrère (1' 8") ; Clémente (1' 7" 6/10) ; Freichinois (1' 10" 8/10) ; Keller (1' 9" 6/10) ; Hirt (1' 9") ; Terry, Delor et Neel 1' 8' 2/10).

100 mètres scolaires. — Les séries sont gagnées par Renevey (Paris) et Wagner (Colmar) en 1' 13" 5/10 ; Banchard Constantine) en 1' 9" 6/10 ; Kerambrun (Constantine) en 1' 5" 4/10.

Salomon ,de Lyon, a couru en 1' 7" 6/10.

Kerambrun ayant réussi le meilleur temps est champion de France scolaires pour l'année 1939.

100 m. brassé scolaires juniors. — 1. Faure (Alger) 1' 28" 2/10 ; 2. Gurholt (Rouen) 1' 29" 4/10 ; 3. Turc (Marseille) 1 30" 7/10 ; 4. Daquin (Bethume) 1' 34" 1/10 ; 5. Didier (Grenoble) 1' 35".

50 m. dos scolaires juniors. — 1. Ovsiakine (Constantine), en 35" 4/10.

100 m. juniors filles. — 1. Jehoulet (Tourcoing) en 1' 16" 5/10 ; 2. Boyrie (Le Caire) 1' 16" 9/10.

200 m. seniors scolaires garçons. — 1. Paillard (Toulouse) 2' 22" 2/10 ; 2. Bobcoff (Constantine) 2' 32" 2/10.

Bruneau (Lyon) s'est classé 6e en 2' 58".

200 m. garçons universitaires. — 1. Lamberg (Paris) 2' 28" 6/10 ; 2. Robinot (Paris) 2' 29" 7/10 ; 3. Jesum (Paris) 2' 30".

100 mètres (nage libre). — Nageuses universitaires seniors. — 1. Berlieux (Paris), en 1' 20" 2/10.

100 mètres (nage libre). — Nageuses scolaires seniors. — 1. Marti (Bordeaux), 1' 20" 3/10.

200 mètres (brasse). — Scolaires seniors. — 1. Labarthe (Bordeaux), en 3' 08" 3/10.

200 mètres ((brasse). — Universitaires. — 1. Feldeau (Strasbourg), 3' 17" 3/10.

100 mètres (dos). — Scolaires seniors. — 1. Lamblin (Tourcoing), 1'41" 2/10.

100 mètres. — Militaires. — Première demi-finale : 1. Talli, 1'6" ; 2. Delord, 1' 7" ; 3. Roubet, 1' " 6/10.

Deuxième demi-finale : 1. Beaufrère, 1' 6" 4/10.

Troisime dem,i-finale. — 1. Pailleux, 6' 7" 1/10.

WATER-POLO

CHAMPIONNAT DE FRANCE

QUART DE FINALE

LYON. — Libellules de Paris bat Cercle des Nageurs de Lyon, par 4 buts à 1.

Comptant pour les quarts de finale du championnat de France, cette partie se disputait hier à Lyon-Plage, devant un ombreux public de baigneurs.

La Libellule de Paris devait l'emporter avec une nette supériorité, comme l'indique le score.

Son joueur, l'international Orditti, marquait trois buts presque coup sur coup, au cours de la première mi-temps, alors que Lyon n'avait pas encore réalisé.

Dès le début de la seconde mi-temps, Paris marquait à nouveau.

La partie semblait devoir se terminer ainsi lorsque Daneyrolle — tout espoir semblant perdu — marquait l'ultime but pour Lyon.

Le Cercle des Nageurs de Lyon ne « fit » pas la partie de dimanche dernier contre l'A. S. Monaco. Un seul homme reste la vedette incontestée de ce club : Busch.

Excellent arbitrage de M. Philibert de Marseille.

En moto-ball, Mulhouse triomphe de SAINT-ÉTIENNE : 5 à 2

Quart de finale

SAINT-ETIENNE. — A.M.C. Mulhouse bat M.B. Forézien par 5 buts à 2.

Malgré la concurrence de plusieurs fêtes, le match du Parc de l'Etivalière a connu un très bon succès, et le public a vivement apprécié les phases de jeu, qui classent ce match parmi les plus belles rencontres régionales de l'année.

Les équipes se présentaient dans la formation suivante :

A. M. C. Mulhouse : Hug Léon, Schmitt (cap.), Hass Jean et Hug Jean ; arrière : Fleury ; goal :Wéber.

M.B. Sport Forézien : Cohas (cap.), Cuomo, Mourrier et Delabre ; arrière : Richaud ; goal : Bourgier.

En première période, les petits avants « blancs » de Mulhouse attaquent à une vitesse foudroyante, et les avants stéphanois sont souvent pris de vitesse. Après dix minutes de jeu, Hug trouve l'ouverture et c'est Schmitt qui bat Bourgier, par un shoot imparable. Après 20 minutes de jeu : Mulhouse, 1 ; Forézien, 0.

En deuxième période, les Foréziens, qui ont compris la tactique de leurs adversaires, procèdent par descentes en triangle, et nous avons l'occasion d'admirer Cohas et Cuomo.

Mais le jeu revient vers les buts stéphanois, et après un cafouillage devant les bois, sur geste de nervosité d'un Stéphanois, un pénalty est infligé contre le M. B. S. F., et il est réalisé par Schmitt. Le découragement influence les Foréziens, et l'adversaire en profite pour réaliser un troisième but, avant la moitié du match.

Allons-nous assister à un écrasement des Stéphanois ? Non, Cohas est infatigable, secondé par Delabre, le goal mulhousien est pris en faute et un pénalty est transformé par Cohas.

Quelques chutes des avants stéphanois, fort malmenés, entraînent des réparations avant la fin de la période, et Mulhouse profite d'un cafouillage pour marquer son quatrième but.

Au repos : Mulhouse, 4 ; Forézien, 1.

La troisième période sera la plus belle de tout le match. Les Foréziens, complètement déchaînés, marqueront un superbe but, à la suite d'un beau déboulé de Delabre. Les Stéphanois menacent en permanence, un but mulhousien et un pénalty accordé contre Mulhouse, mais non suivi par les botteurs foréziens, n'est pas réalisé. Le M. B. S. Forézien jouant de malchance, manque encore un but shooté trop long par Cohas. Mulhouse procède par brèves, mais rapides échappées, au cours desquelles, profitant de l'absence de l'arrière stéphanois, Schmitt marque le cinquième but. A deux minutes de la fin, un but trop fignolé est marqué par les Foréziens.

Bon arbitrage de M. Berger, de l'U. M. de France.

Football

LE BUREAU DE LA LIGUE D'AUVERGNE

Bureau : Président M. Thévenin ; vice-président général Dr Huguet ; vice-présidents MM. Clayeux, Jarlier, Lyand ; secrétaire : M. Mallet ; trésorier M. Biguet ; membres MM. Baptiste, Dubost, Mérillon, Martinaud, Clément.

Commission sportive : MM. Clément, Mallet, Baptiste, Dunaud, Collay, Lyand.

Commission des juniors : MM. Truchot, Mérillon, Clayeux, Muller, Harris, Thévenin.

Commission de l'amateurisme : MM. Clément, Clayeux, Martinaud, Jarlier.

Commission des terrains : MM. Dubost et un délégué par district.

Commission des finances : MM. Bussière et Jarlier.

Commission de sélection : M. Lyand et un délégué par district.

LE C.N. DE ROANNE ET LE VICHYSSOIS GRANET TRIOMPHENT A MACON

Mâcon, 9 juillet.

Le temps qu'iétait pluvieux dans la matinée, s'est mis au beau vers les 11 heures. Malgré la concurrence, ces fêtes organisées par la Ville de Thoissy, en faveur de Marchand, les visiteurs, amateurs des « bouts de bois » sont venus nombreux. Et l'après-midi verra la grande foule rangée sur les bords du bassin nord de la Saône, dit « Bassin des championnats ».

A midi, conservant une vieille tradition, les Régates Mâconnaises offraient un déjeuner aux personnalités officielles et aux délégués des sociétés étrangères.

M. Maurice Labruyère présidait, ayant à ses côtés M. Bornecque, chef de cabinet de M. le Préfet ; MM. Geriat, adjoint au maire, représentant la municipalité ; Boulay, agent de change à Lyon ; le lieutenant-colonel Temporal ; Chanut, président du comité des sports ; Bouilloux, vice-président ; Combaud, Barbier ; docteur Joseph ; Brouillard, Camus, chef de gare ; M. de Barbentane, président d'honneur ; Pierre ; Lacondemine, et tous les délégués des sociétés concurrentes : M. le représentant de la Maison Dubonnet ; Club Nautique Creusotin, Union Nautique Villefranche, Club Nautique de Lyon, Union Nautique de Lyon, Cercle Aviron de Lyon, Sport Nautique Bisontin, Rowing-Club Basse-Isère, Cercle Aviron Chalon, Club Nautique Roanne, Aviron Vichyssois, Clercle Nautique d'Annecy, Club Nautique de Vichy.

Au dessert, M. Maurice Labruyère remercia les invités et excusa les absents ; il remercia M. Bornecque, M. Giriat ; du président de la Fédération au chef de gare, à M. Temporal, à M. Chanut, à M. Lacondemine, à M. Millien ; il remercia M. de Barbentane, président d'honneur ; à M. Canet, représentant de la Maison Dubonnet.

Il lève son verre aux Régates Mâconnaises, à l'Aviron.

M. M. Bornecque, chef de cabinet, dont ce sera le dernier discours, remercie les Régates de leur invitation. Il emportera de Mâcon un souvenir inoubliable de cette belle fraternité.

M. Giriat apporte le salut de la municipalité et félicite les Régates de leurs succès.

M. Wettengel, président de la Fédération, félicite Mâcon de ses initiative et demande de lever la séance pour aller au sport.

Le dîner est terminé à 14 h. 15.

Voici les résultats des courses à l'aviron à Mâcon :

Première course : 4 débutants outtrigger : 1. Cercle aviron de Chalon, (équipe Amiard) ; 2e Union nautique de Lyon à 2 longueurs ; 3e Cercle aviron de Chalon (équipe Loudenot) ; 4e Union Nautique de Villefranche ; 5e Club nautique du Creusot ; 6e Aviron Vichyssois.

Lutte très ardente entre les deux équipes chalonnaises et l'Union de Lyon ; sur la fin du parcours, l'équipe chalonnaise fournit un effort, et passa l'Union nautique de plus d'une longueur.

Deuxième course : 2 rameurs, junior et senior : 1. Club nautique de Roanne, 2e Aviron Vichyssois (équipe Tercet) ; 3e Union nautique de Villefranche.

Arrivée très disputée, le Club nautique de Lyon arrivé en tête a été disqualifié à 500 mètres du départ au bénéfice du Club nautique de Roanne.

Troisième course : skiff, débutants: 1. Engels, (Union nautique de Villefranche) ; 2e Cercle Aviron de Chalon à 2 longueurs ; 3e Sports nautiques Bizontins, les autres loin.

Très belle course du Caladois, qui gagne par deux longueurs ; les deux autres se disputent ardemment la 2 place.

Quatrième course : 4 rameurs, pupilles, Coupe Dubonnet : 1. Union nautique de Villefranche ; 2e Cercle aviron de Chalon ; 3e Cercle aviron de Lyon ; 4e Aviron Vichyssois ; 5 Régates mâconnaises ; 6e Union nautique de Lyon.

Comme dans toutes les courses pupilles, la première place est très disputée et revient à Villefranche, qui l'emportent par une longueur.

Cinquième course : 4 rameurs juniors et seniors : 1. Régates mâconnaises en 6' 44" ; 2e Club nautique de Roanne à une longueur ; 3e Union nautique de Lyon, juniors ; 4e Club nautique creusotin.

Lutte très ardente entre les deux premiers, bord à bord pendant la course entière. Course gagnée à l'enlevage, par Mâcon, par une longueur

Sixième longueur : 2 rameurs débutants : 1. Club nautique de Roanne 2e Union nautique de Villefranche, Roanne gagne nettement par deux longueurs.

Septième course : skiff juniors et séniors : 1. Gravet (Club Nautique Vichy), 7' 20" ; 2. Ponsot (Sports Nautiques Bizontins), à une longueur ; 3. Barrachant (Régates Mâconnaises), à un nez de bateau.

Gravet gagne nettement, après une course splendide. Ponsot enlève la seconde place à Barrachant.

Huitième course : 4 rameurs : 1. Aviron Vichyssois, 7' 26" ; 2. Régates Mâconnaises, à un quart de longueur ; 3. Sports Nautiques Bizontins, loin.

Lutte émouvante, depuis le départ jusqu'à l'arrivée, entre les deux premières équipes. Vichy l'enlève de peu.

Neuvième course : 8 rameurs débutants : 1. Régates Mâconnaises, 6' 28" ; 2. Cercle Aviron Chalon ; 3. Soprts Nautiques Bizontins.

Après un bord à bord sur près de mille mètres, Mâcon, dans un enlevage splendide, s'assure la victoire par près de deux longueurs.

10e Course. — Double scull. — 1. Mixte Vichy-Mâcon (Grave, Barrachant).

2, Sport nautique Bizontain.

Course menée de bout en bout par l'équipe champion de France qui gagne très facilement.

11e Course. — Huit rameurs et seniors. — 1. Mixte Roanne-Mâcon, en 6' 18" ; 2. Aviron Vichyssois, à 2 longueurs, en 6' 27" ; 3. Club Nautique Lyon, à 1/4 de longueur ; 4. Club Nautique Creusotain ; 5. Union Nautique Lyon.

La mixte gagne nettement tandis que la seconde place se dispute entre Vichy et le Club.

Les catcheurs à Chalon-sur-Saône

Chalon-sur-Saône, 9 juillet.

Une foule nombreuse, évaluée à plusieurs milliers de personnes, s'était donné rendez-vous au Stade Garibaldi, pour assister au gala de catch qui groupait huit géants du ring.

Le spectacle fut très intéressant à suivre et les prises emballèrent le public.

Voici les résultats :

Purtz bat Ulsemer en 11' 17" ; Anbel bat Blacos, en 17'36".

Letto bat Bartolini en 8' 37" ; Bartolini bat Letta en 7' 53" ; Belle : Letta bat Bartolini en 4'48".

Tomsey bat Pajello en 16' 54" ; Pajello bat Tomsey en 1' 23" ; Belle : Pajello gagne par abandon.

Mic Mac Gainn et Cacovetci font match nul.

Imprimerie de « La Tribune » 10, pl. Jean-Jaurès, St-Etienne
Le Gérant : A. CARROT.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LA PRESSE PARISIENNE

A propos du 150e anniversaire de la Révolution Française, J.-B. Séverac écrit dans le Populaire :

En Allemagne et aussi en Italie, le racisme est venu distinguer outre les droits reconnus à tous, les privileges de race, de naissance et de religion ont été établis. Des groupes entiers de citoyens sont maltraités, diminués, persécutés, écartés de certaines fonctions et de certains métiers, condamnés à la misère ou à l'exil, sous prétexte qu'ils sont d'une autre race, d'un autre sang ou d'une autre confession religieuse. alors que le socialisme, faisant sien le grand principe révolutionnaire de l'égale dignité de tous les hommes, travaille au contraire à détruire les préjugés de la naissance ou de la race, les haines religieuses, les partis-pris confessionnels. Sa volonté d'émanciper les travailleurs n'est limitée par aucune barrière préalable.

Ainsi, en célébrant le cent-cinquantième anniversaire de la Révolution française, le parti socialiste affirme du même coup son hostilité aux régimes de force, imposés présentement à de grands peuples. Nazisme, fascisme, racisme, autant d'erreurs qui n'ont pu être commises qu'en violation des principes de 89 et que nous dénonons dans notre geste de fidélité à ces principes.

Pour L'Humanité, *la conclusion du pacte anglo-soviétique n'est qu'une affaire de clairvoyance et de sincérité :*

Tout homme de bon sens se rend parfaitement compte que pour prendre position dans le débat sur le pacte de la paix aux côtés de l'Union Soviétique, il n'est besoin ni d'affinité idéologique ni de conviction communiste, ni de rien de pareil. Il n'y faut que de la clairvoyance d'esprit et de la sincérité d'intention.

Taxera-t-on de sympathie politique pour le communisme tous ces participants du Congrès de la F. S. I. qui, hier à Zurich, dans leur écrasante majorité, ont appelé de leurs vœux la fin des atermoiements et la conclusion rapide du pacte de Moscou, base importante et immédiate pour la défense de la paix et de la liberté.

Non, ce n'est avec toutes les insinuations et toutes les campagnes anticommunistes de la presse chère à M. Bonnet qu'on réussira à jeter le trouble chez les amis de la paix, et à diviser leurs rangs.

Ce matin, c'est de l'expulsion de M. Abetz, que M. Henri de Kérillis entretient ses lecteurs de l'Époque :

L'expulsion de M. Abetz, suivant exactement le discurs de M. Daladier sur la propagande étrangère en France, s'avère de plus en plus comme un événement de la plus haute importance. M. Abetz était, en effet, l'un des chefs les plus actifs et les redoutables de l'espionnage allemand. Il dépendait directement de M. le docteur Rudolf Hess, chef de l'Office Central d'Informations du Reich à l'étranger, organisation puissante, spécialement chargée d'observer et de travailler, dans notre pays, la presse, les partis politiques et les milieux mondains.

Agent principal de ce service en France, M. Abetz s'acquittait avec un succès remarquable de sa mission. Nous possédons une liste des principales personnalités avec lesquelles il s'est rencontré dans ces derniers mois. Elle est tout simplement surprenante. De hauts personnages de la société parisienne, des parlementaires, des directeurs de journaux « patriotes » déjeunaient en compagnie de cet agent ennemi. Nous n'en concluons pas qu'ils aient été ses complices, ou même qu'ils soient tombés dans ses filets ; il n'en est pas moins inimaginable qu'en une période aussi troublée, quand trois millions de soldats germano-italiens sont mobilisés contre nous derrière les frontières, un tel homme ait pu maintenir de tels contacts et exercer ses activités.

AU JOUR LE JOUR

NOUVELLE LETTRE aux VILLAGEOIS

Paris, 9 juillet.

Mes chers amis Villageois,

Nous avons quitté avec regret, ma femme et moi, votre village patriarcal de Fontenay-le-Fleury où nous venons de vivre quelques jours inoubliables. Songez donc, j'avais réussi à déplacer Tout-Paris, et tant de célébrités des Lettres, des Arts, du Théâtre et de la politique se pressaient dans votre modeste église, qu'elle ressemblait à la Madeleine un jour de grand mariage.

Et c'était, en effet, un grand, un très grand mariage: le mien ! Celui aussi de la jeune fille que j'avais élue, car en général pour se marier il faut être deux. Ce n'est pas comme pour divorcer, je vous en parle par expérience. Mais ne revenons pas sur le passé, lorsque l'avenir nous sourit. Et quel avenir !

La veille de cette cérémonie si bien mise en scène et qui remua en moi de vieux souvenirs d'enfants de chœur, une autre manifestation eut lieu dans mon château, civile celle-là et plus intime, mais essentielle — je le dis sans hésiter, encore que je sois un républicain assez tiède. En tout cas, elle est indispensable pour vous ouvrir les portes du temple le lendemain... ou une heure après.

Pour moi, j'ai préféré que ce fût le lendemain. C'est beaucoup plus chic. J'ai voulu aussi que votre maire vînt chez moi pour m'unir légalement à ma fiancée. Ne pouvais-je prétendre à cette faveur ? On l'a bien accordée au duc de Windsor !...

Je suis pourtant un homme simple, vous le savez bien, mes chers amis villageois, et la bénédiction nuptiale de l'évêque ne m'a pas autrement tourné la tête. Ce qui ne m'a pas empêché de perdre mes alliances. Je ne savais plus dans quelle poche de mon vestion je les avais fourrées...

A propos: ce veston gris ouvert sur un gilet blanc, montrait assez, il me semble, que je me mariais sans fla-fla, en voisin, et aussi en homme accoutumé depuis longtemps aux pompes matrimoniales.

Merci, merci mille fois, chers amis villageois, des vœux de bonheur que vous m'avez exprimés. Oui, je suis heureux. Je suis toujours heureux quand je fais ce qui me plaît. Et il m'a plu de me remarier. Je suis une sorte de collectionneur bien sympathique, n'est-c-pas ?

Mais ma quatrième femme est si jolie ! Alons, répétez-moi qu'elle est exquise... Que dites-vous ? Non, non, elle n'est pas trop jeune... Lorsqu'on prend de la bouteille, les femmes que l'on épouse ne sont jamais assez jeunes. C'est le seul regret que je puisse exprimer. Je voudrais que Geneviève eût quinze ans et trois mois. Pourquoi trois mois ? C'est le trimestre que l'on paye d'avance en signant un bail... Trois ? Six ?0. cmfhyp cmfhypcmfhyp Trois ? Six ? Neuf ? On verra. Ce qui m'effraie un peu, c'est que plus je multiplie mes unions, plus elles sont courtes. Je finirai par me marier à la petite semaine...

Pour l'instant, je suis aux anges, et je suis sûr que ma femme partage cette félicité. On a parlé beaucoup de moi, c'est le principal. Il est vrai que ce ne fut pas toujours en bonne part. Mais ceux qui me débinaient auraient bien voulu être à ma place. Qu'ils attendent encore un peu...

Je vous laisse, mes braves villageois. Gardez-moi une place dans votre cœur, comme je vous garde un fauteuil dans mon théâtre. Venez l'occuper à tour se rôle. Vos larges mains sont faites pour applaudir. N'y manquez pas.

Votre affectionné, qui vous salue en Notre-Dame-de-la-Publicité,

SACHY GUITRA.
Pour copie conforme:
Gabriel BAUGÉ.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Un jeune cycliste se blesse gravement

Mainsat (Creuse), 9 juillet.

L'autre soir, le jeune Robert Perrier, 16 ans, circulait à bicyclette, se dirigeant sur Eveaux, venant de Mainsat. Au carrefour des Fayes, commune de Samat, il entra en collision avec le camion rapide de M. Weboux, négociant en bestiaux à Sannat. Le choc fut très brutal, et l'infortuné cycliste fut projeté par dessus le capot du camion.

Le propriétaire du véhicule qui conduisait, s'empressa de relever le cycliste, qui sérieusement blessé craignait abondamment. De suite, une ligature fut faite, l'artère fémorale ayant été atteinte par une des poignées du frein du vélo.

Après avoir reçu des soins rapides et élémentaires à Sannat, le malheureux fut conduit à la clinique du docteur Machavine à Aubusson.

Aux dernières nouvelles, le blessé n'est pas en danger, malgré ses nombreuses blessures, et son état s'améliore.

Nous lui présentons nos vœux de prompt rétablissement.

Une auto contre un arbre ; 5 blessés

Riom (P.-de-D.), 9 juillet.

Dans la nuit du 7 au 8 juillet, vers deux heures du matin, une forte automobile Renault, immatriculée au Cameroun, venant de Clermont-Ferrand et allant à Vichy, a dérapé dans le virage de la place Jean-Baptiste Laurent. Elle a quitté la chaussée et a été buter contre un tilleul en bordure du boulevard.

Les cinq occupants de la voiture, après avoir reçu des soins à l'hôpital de Riom, ont pu rejoindre Vichy, dans l'automobile de M. Belin Raoul.

Collision ; Une fillette est blessée

Emezat (P.-de-D.), 9 juillet.

Le 6 juillet, vers 15 heures, deux automobiles allant de Riom à Emezat, se suivaient d'assez près. Arrivé au bourg d'Emezat, M. Trélet Francisque, 51 ans, chauffeur à Clermont-Ferrand, dut s'arrêter pour prendre dans sa voiture, un passager. Le conducteur de la deuxième voiture M. Tsanyris Ariste, 44 ans, industriel à Paris, surpris par cet arrêt, ne put éviter d'emboutir la voiture qui le précédait.

Une fillette : Monique Berlaudi, heurta de la tête, le pare-brise, qui vola en éclat ; l'enfant fut contusionnée.

Fédération départementale des chasseurs de Saône-et-Loire

Toutes les régions du département étaient représentées au congrès de Chalon-sur-Saône

Chalon-sur-Saône, 9 juillet.

Le Congrès-assemblée générale de la Fédération des sociétés de chasse de Saône-et-Loire, a eu lieu à Chalon-sur-Saône, salle du skating.

Il comprend plus de 150 délégués, venus de tous les points du département de Saône-et-Loire.

Voici le compte rendu officiel de cette importante réunion :

M. Chevillon présidait, ayant à ses côtés MM. Vautrin et Durieux, vice-présidents ; M. Maragon, directeur de la brigade mobile ; M. Poullien trésorier ; M. Le Courbe, secrétaire général ; MM. Thévenot et Fouilloux désignés comme assesseurs et la plupart des membres du Conseil d'administration.

Le président a abordé de suite l'ordre du jour et avec tact et compétence il a donné de larges explications dans la marche toujours ascendante de la Fédération, dans la question de la garderie, la destruction des nuisibles, le repeuplement, l'organisation des sociétés de chasse, les assurances, le rapport de la Commission interdépartementale de la chasse, l'ouverture et la fermeture de la chasse sur la réunion du Comité national de la chasse du 26 juin dernier et à laquelle le président a assisté.

Ensuite la parole a été donnée au grand argentier de la Fédération, M. le trésorier Poullien, qui a exposé la situation financière du groupement et lu son rapport qui faisait ressortir une situation très florissante ; ce rapport a été accepté à une grande majorité.

Il a été procédé ensuite à l'élection de 13 membres à renouveler du Conseil d'administration ; sur une liste de candidats, 13 ont été élus à une forte majorité de 135 voix en moyenne ; le président a fait choisir la date du 23 juillet pour que le Conseil élise son bureau.

Comme il avait été question à la commission interdépartementale de la chasse de la fermeture anticipée de la chasse au lièvre au 17 décembre, le président a fait ressortir que vu les arrêtés des maires interdisant la chasse avant la levée des récoltes laquelle s'étend jusqu'au 15 octobre, il a été procédé à un vote sur cette question ; 131 voix ont été pour le maintien de la chasse au lièvre jusqu'à la fermeture générale et seulement 9 voix contre.

Le Comité national ayant décerné des récompenses, le président a remis à MM. Ménager et Desrayaud, gardes de la Fédération, le diplôme et la médaille de bronze qui leur étaient destinés, et en récompense de leur excellent service.

M. Vautrin, vice-président, a remis ensuite au président Chevillon, le diplôme et la médaille d'argent, en le remerciant et le félicitant des services rendus à la cause de la chasse ; celui-ci l'a remercié de ce beau geste et fait remarquer qu'il reste encore du travail à faire, mais que lui et ses collaborateurs sont en place pour travailler à la grande et noble cause qu'est la chasse.

A 13 heures, un banquet réunissait 40 délégués dans la même salle, où un repas fort bien servi par M. Monassier propriétaire du skating, fut fort goûté.

Le président a remercié les dames et les personnalités présentes et après un discours plein de bon sens, il a terminé en levant son verre à la Fédération de chasse, à ses collaborateurs et à la santé de toute l'assistance.

LA SEMAINE DIPLOMATIQUE

Les nouvelles les plus contradictoires s'entrecroisent dans l'Europe enfiévrée. Des bruits de coups de force possible ne cessent de circuler. Des conversations diplomatiques que l'intérêt de la paix voudrait rapides, traînent en longueur. Les voyages diplomatiques se succèdent. A Paris et à Londres les conseils de cabinet ou les conseils des ministres se multiplient. Les presses des pays totalitaires continuent leurs attaques contre la Grande-Bretagne et la France. La guerre des nerfs persiste plus que jamais.

Le putsch de Dantzig

Hitler, a-t-il eu l'intention de faire un putsch à Dantzig le 2 juillet ? Peut-être l'histoire éclaircira-t-elle ce point ? Mais actuellement on en est réduit aux conjectures.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, l'alerte n'aura pas été inutile. Elle aura permis à Londres et à Paris de préciser à Berlin leur position en cas d'attaque de la Pologne par le Reich. Les ministres des Affaires étrangères des capitales des deux démocraties occidentales ont saisi l'occasion qui s'offraient à eux de dissipper les illusions qu'Hitler pouvait avoir sur la volonté de résistance de leurs pays. Aux ambassadeurs du Reich à Paris et à Londres mandés auprès d'eux, ils ont rappelé les obligations souscrites par la France et la Grande-Bretagne.

Il est à présumer que même si le Führer n'avait pas l'intention de mettre la main sur Dantzig le 2 juillet, les paroles que ses ambassadeurs ont entendu l'amèneront à agir avec plus de circonspection. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il renoncera pour cela à la ville libre. L'exemple du 21 mai 1938, suivi des journées de septembre est encore frais dans les mémoires. Mais, pendant quelques temps l'Allemagne agira plus discrètement à Dantzig. Elle travaillera de l'intérieur de la ville. Elle préparera un mouvement spontanné de ratachement de Dantzig au Reich demandé par la ville elle-même, selon une politique qui lui a déjà donné d'excellents résultats.

Aussi est-il nécessaire qu'aucune imprudence ne soit commise. Tout ce qui pourrait justifier un tel geste doit être soigneusement éviter. Le temps amènera peut-être une solution actuellement impossible à discerner.

Dans les Balkans la vente de la récolte prime tout

En attendant, Hitler va sans doute se retourner contre la Yougoslavie et peut-être aussi vers la Bulgarie.

Le président du Conseil budgare actuellement à Berlin y a reçu un accueil particulièrement chaleureux. Le Reich n'est pas encore certain d'avoir conquis la Bulgarie à ses thèses européennes. Bien que le Levisionisme de Sofia vis-à-vis de Bucarest et d'Athène soit ardemment soutenu et même encouragé par Berlin, le gouvernement budgare se montre assez réticent avec l'Allemagne.

Celle-ci possède il est vrai un atout d'importance pour réduire les résistances bulgares. Elle est acheteuse de produits alimentaires et principalement de blé dont la Bulgarie est vendeuse. Et comme le déclarait lui-même M. Kiossevanolt, l'hôte d'aujourd'hui de Berlin, en 1933 au cours d'un discours : « La politique bulkanique n'est aps une question d'idéologie, mais une question de récolte ». Dès lors il est a craindre que Sofia ne se rapproche de Berlin en vertu de cet axiome qui dirige la politique bulkanique à moins qu la France et la Grande-Bretagne ne sachent faire les sacrifices nécessaires.

Mussolini s'assure contre Hitler

Les déclarations des dirigeants nationaux-socialistes d'après lesquelles la Grande Allemagne doit réunir dans son sein tous les individus de race et de langue allemande n'est pas sans inspirer certaines inquiétudes à Mussolini lui-même. Le Duce sait que les traités de 1919 ont attribué à l'Italie le Tyrol dont les habitants sont allemands. Sans doute Hitler n'a encore rien réclamé à ce sujet à son compère. Mais en Allemagne, circulent des cartes sur lesquelles le Tyrol fait partie de la Grande Allemagne. Cela a engagé Mussolini a prendre les devants.

Puisque les Tyroliens sont allemands a-t-il dit à Hitler je suis disposé à vous les rendre dès maintenant avant même que vous me les réclamiez. Cette proposition a peut-être embarassé le Führer mais, il lui était bien difficile de refuser 150.000 allemands du Tyrol vont donc être transplantés en Allemagne. Ceux qui ne voudront point subir ce sort seront envoyés en Italie du sud. En contrepartie le Tyrol recevra sans doute des Italiens non allemands que la fantaisie de Hitler ne pourra revendiquer.

Si cette oépration conclue entre les deux dictateurs n'était pas aussi triste pour les pauvres gens qui vont en faire les frais on pourrait rire de ce maquignonage dans lequel Mussolini apparaît comme le plus malin et Hitler le dupe.

Un nouveau travail de Pénélope

Tout cela n'empêche pas les négociations anglo-franco-soviétique d'en être toujours au même point. Trois mois de conversations n'ont servi qu'à faire naître de nouvelles exigences soviétique au moment où l'on pensait toucher le port — on ne voudrait accuser personne. Il est cependant des attitudes qu'on ne comprend pas très bien.

Et l'on en arrive à se demander si tout compte fait il ne vaudrait pas mieux en rester là. A quoi bon chercher un accord si celui-ci s'avère impossible ? Et pourtant nous persistons à penser que la paix gagnerait à ce qu'un pact anglo-franco-soviétique soit conclu.

Gilles GOZARD.

ACHETEZ
SELON VOS MOYENS
ET SELON LES NÉCESSITÉS
DE VOS AFFAIRES

Votre premier bénéfice sera de vivre mieux — et ce sera toujours celà de pris — mais en outre vous faciliterez la vie des autres et plus la prospérité sera générale plus vous aurez des chances d'être prospère.

Celui qui thésaurise paralyse l'industrie et le commerce, favorise le chômage, diminue le rendement des impôts — et oblige donc à en augmenter le taux — appauvrit l'Etat, entrave la Défense Nationale.

ACHETER, C'EST VIVRE
ET FAIRE VIVRE

Pour recevoir
La Tribune
en vacances

On peut souscrire un abonnement pour une durée minimum de 10 jours à raison de

0fr.50 par numéro

soit pour 10 jours 5 fr.

Tout service supplémentaire doit être compté à raison de 0 fr. 50 par jour.
Reglement en timbres, par mandat poste ou à nos guichets.
Compte ch. post.: Lyon 54-45.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

NOTES et INFORMATIONS

Paris, 9 juillet.

Les pourparlers commerciaux franco-turcs

Les pourparlers commerciaux franco-turcs ont commencé au Ministère du Commerce. Ils ont pour but l'établissement d'un nouveau statut des échanges entre la France et la Turquie, la convention actuelle, après prorogation, expirant à la fin du mois.

La délégation turque a à sa tête Hali Nejhi Kesmir, sous-secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce turc.

L'adaption des grandes entreprises britanniques à la situation économique actuelle.

Lord Hurst, président de la « General Electric » a déploré, lors de l'assemblée de cette importante compagnie, les obstacles créés par divers gouvernements aux échanges internationaux. Mais, a-t-il ajouté, tout en conservant l'espoir qu'un jour viendra où les contingents et les restrictions sur les changes seront supprimés, il importe, pour le moment, de s'adapter aux circonstances.

La General Electric, a-t-il précisé, a décidé d'étudier la question de la création d'usines dans les pays d'outre-mer, principalement dans les Dominions de l'Empire, pour ne pas perdre les marchés.

En ce qui concerne l'avenir, Lord Hurst s'est montré nettement optimiste, se basant surtout sur les progrès de la science.

Le service des emprunts chinois

Le Gouvernement chinois a annoncé que les coupons à échéance du 1er juillet 1939 de l'Emprunt chinois 5 % de Réorganisation 1913 et de l'Emprunt chiniors 6 % 1934, ne seront pas payés, en attendant la conclusion des négociations relatives au service de la dette extérieure chinoise, qui sont actuellement en cours, avec les représentants des porteurs à Londres, à Paris, à New-York et à Berlin.

Les ventes de navires britanniques à l'étranger

Chaque année, la Grande-Bretagne vend à l'étranger un tonnage important de navires neufs ou d'occasion. Cette pratique ne présente que des avantages pour elle en période normale par l'appoint qu'elle procure à ses exportations.

Il n'en va plus de même en période de tension internationale, au moment précis où les projets d'assistance du gouvernement à la marine marchande s'accompagnent d'un projet de constitution d'une réserve de tonnage pour les besoins de la Défense Nationale.

Or, plusieurs navires ont été cédés ces temps derniers à l'étranger et le fait a soulevé une vive émotion dans les milieux parlementaires. Interrogé une première fois aux Communes sur ces ventes, le Président du Bocard of Trade a répondu que son département n'avait pas de moyens légaux de s'y opposer et que tout ce qu'il pouvait faire était d'émettre le vœu que les navires disponibles pour la vente restent sous pavillon anglais.

La question a été depuis lors évoquée à plusieurs reprises aux Communes, tant et si bien que le Président du Board of Trade a annoncé le dépôt d'un projet de loi qui imposera aux armateurs l'obligation légale d'offrir leurs navires au Board of Trade avant de les mettre en vente à l'étranger. Les navires dont le Board a besoin pour la réserve prévue sont des cargos de 2.000 à 8.000 tx., sous réserve de quelques types exceptionnels répondant à des besoins spéciaux.

Le commerce extérieur des Etats-Unis

Pendant le mois de mai, les exportations de marchandises des Etats-Unis ont porté sur 249.259.000 dollars et les importations sur 202.502.000 dollars.

Pour les cinq premiers mois de l'année, les exportations américaines de marchandises ont représenté une valeur de 1 milliard 179.369.000 dollars, contre 1.358.062.000 dollars pour la période correspondante de 1938, cependant que les importations s'avançaient à 915.479.000 dollars, en augmentation de près de 100 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 1938.

La rationalisation des Chemins de Fer français

C'est à la fin de 1937 que la Société Nationale des Chemins de Fer français reprit l'exploitation de tous nos réseaux ferroviaires ; l'année 1938 coïncida donc avec son premier exercice social.

Au point de vue financier cet exercice s'est déroulé dans des conditions peu favorables, en raison aussi bien de la hausse des salaires et des prix des combustibles que des variations sensibles du trafic. Compte tenu de ces divers éléments, les résultats de l'année dernière paraissent néanmoins assez satisfaisants. Le deficit d'exploitation, qui s'était élevé en 1937 à 15,8 % du montant total des recettes, n'a, en effet représenté en 1938 que 12,6 % de ce total.

Cette amélioration est due à un effet de rationalisation inlassable. Elle semble devoir être notamment attribuée au fait que, pour la première fois dans l'histoire de nos chemins de fer le problème du « commandement unique » s'est trouvé résolu par la création de la Société Nationale.

En dehors des progrès importants réalisés dans le domaine de la standardisation du matériel roulant, il y a lieu de signaler dans cet ordre d'idées l'effort entrepris pour développer le trafic et mieux utiliser les différentes lignes exploitées. C'est ainsi, par exemple, que la S.N.C.F. s'est efforcée d'employer pour l'acheminement des marchandises les lignes des vallées de préférence à celles qui comportent des profils accidentés. En ce qui concerne le transport des voyageurs, les lignes électrifiées ont été utilisées par préférence aux voies-vapeur.

Les premiers résultats obtenus par la Société Nationale permettent d'estimer que ses perspectives d'avenir sont encourageantes. M. Pierre Guinand placé à la tête de cette importante entreprise, considère que son déficit d'exploitation pourrait être entièrement absorbé en 1940, grâce à une nouvelle réduction de ses prix de revient.

Par contre, le président de la S.N.C.F. ne croit pas pas que la société soit en mesure de couvrir par ses recettes les quatre milliards de charges financières afférentes à la dette des anciens réseaux, charges qui, suivant la convention en vigueur, devraient être progressivement incorporées dans son budget.

Cette question semble donc devoir être réexaminée dans l'avenir, lorsque la normalisation de notre vie économique permettra de porter un jugement définitif sur les possibilités financières de la Société Nationale des Chemins de Fer.

Les Changes à Paris

Le marché des changes est entièrement dépourvu d'animation. Les cotations officielles se font rares et les fluctuations sont insignifiantes. Le Fonds d'Egalisation français continue à absorber un courant modeste mais continue de réalisations en sterling.

Pour les opérations au comptant, la livre se tient aux environs de 176,72 et le dollar de 37,75, sans que l'amplitude des variations d'une séance à l'autre excède 1 centime.

A terme, les écarts pour les opérations à 1 mois sont sans changement ; ils ont tendance à se tendre pour les opérations à 3 mois. A cette échéance on traite avec des écarts de 0,25 sur la livre et de 0,22 sur le dollar, ce qui correspond respectivement à des taux d'intérêt annuel de 1/4 % et 1/2 %.

Cependant sur le marché monétaire on note une légère tension de l'argent à court terme en raison de la faveur dont semblent jouir les nouveaux bons d'armement. De ce fait, on doit envisager l'éventualité d'une légère tension des reports sur les devises.

Parmi les changes continentaux, la stabilité des cours est aussi marquée que pour les devises anglo-saxonnes. Toutefois, le fonds de contrôle néerlandais a dû intervenir pour contrebalancer la pression de la spéculation qui s'exerce sur le florin en raison de la crise politique intérieure en Hollande.

A Londres, la livre évolue aux environs de 4.68 1/8. Néanmoins, le fonds de Stabilisation continue a perdre de l'or.

La Banque de France achète le kilogramme d'or fin : Fr. 42.181,65, et le Louis d'or Fr. 243,21.

PAYS	En séance officielle 7 juillet	Clôture précédente 30 juin
Gde-Bretagne	173,72	176,74
Etats-Unis.....	37,74 1/4	37,75 1/4
Hollande.....	2.003, 3/4	2.003,75
Italie.....	198,60	198,65
Allemagne....	1.516, »	1.516,25
Suisse.....	850, 7/8	850,75
Suède.....	—	910, »
Norvège.....	—	887,25
Belgique.....	641, 5/8	642, »
Danemark....	—	788,75
Pologne.....	—	709, » (21/6/39)

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par une amélioration de la tendance qui ne pouvait manquer, après la vive baisse de la fin du mois de juin, d'être accueillie avec satisfaction. Ce n'est pas que les plus-values d'une semaine à l'autre soient bien considérables, mais le redressement de la cote montre que le marché a retrouvé le calme qu'il avait un moment perdu. Cependant on ne saurait dire que ses forces de résistance soient désormais à toute épreuve et que les cours actuels ne puissent être à nouveau « cassés » si la situation internationale venait à s'aggraver. En un mot, alors que depuis une quinzaine on anticipait le pire et que les cours fléchissaient en conséquence, la semaine dernière on s'est établi dans une calme expectative.

Après une séance d'ouverture marquée par un début ferme et une clôture lourde, notre place a compté deux séances satisfaisantes : celles du mardi et de mercredi. Des réalisations provoquées par la nécessité de régler les différences parfois lourdes apparues en liquidation furent facilement absorbées. Néanmoins, la fin de la semaine a été plus irrégulière et l'intégralité des gains n'a pu être conservée.

Il convient de noter que la réticence dont témoigne notre marché est partagée par les autres places étrangères en Europe et en Amérique.

Nos **Rentes**, généralement soutenues, s'inscrivent en reprise. le 4 % 1925 en particulier faisant preuve de fermes dispositions. Les **Banques**, calmes, s'établissent au-dessus de leurs cours de huitaine, mais les plus-values sont le plus souvent insignifiantes. Par contre, les valeurs d'**Eaux** et d'**Electricité** ont fait appel avec succès de leur dépréciation antérieure. Il en est de même des **Métallurgiques** et des **Charbonnages** où les gains atteignent parfois de 2 à 3 %. Il est vrai que la recrudescence d'activité dont témoignent notre sidérurgie et nos houillères constitue un facteur favorable à la bonne tenue de ces deux groupes de valeurs. Quant aux **Produits Chimiques**, sous l'influence de la spéculation professionnelle, ils ont réalisé des progrès très inégaux. Il faut d'ailleurs tenir compte, pour apprécier les déplacements de cours à 8 jours d'intervalle, des détachements de coupons auxquels il a été procédé par de nombreuses sociétés.

Parmi les Internationales et les valeurs de matières premières, la tendance a été également satisfaisante. On notera particulièrement la fermeté des **mines d'or.**

LES MARCHES FINANCIERS

New-York, irrégulier, termine sur une note réservée. Pétroles soutenus Cuprifères résistants.

Londres, d'abord lourd, a, par la suite, fait preuve de meilleures dispositions, sans terminer assuré. Fonds britanniques irréguliers. Transatlantiques et Pétroles soutenues. Mines d'or résistantes.

Bruxelles, après un début indécis, s'est montré soutenu, pour clôturer irrégulier. Les charbonnages et les métallurgiques ont particulièrement bénéficié de l'amélioration légère de la tendance.

Amsterdam est resté sans affaires pendant la plus grande partie de la semaine.

MEMENTO DU CAPITALISTE

Résumé des principales notes parues au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires ».

ACTIONS

Société des Lièges des Hamendas et de la Petite Kabylie. — 1° Répartition des 9.350 actions de capital de 100 francs, entièrement libérées, numéros 93.501 à 102.850 inclus attribuées à titre gratuit aux actionnaires ; 2° La cotation et négociation au marché en banque des droits à la remise des actions ; 3° L'introduction éventuelle, sur ledit marché, de ces 9.350 actions nouvelles.

Société des Salines de Djibouti, de Sfax et de Madagascar. — Cotation éventuelle à la Bourse de Paris des 30.000 actions nouvelles de 100 francs, attribuées aux actionnaires de la Société des Salines de l'Indochine.

Compagnie Hydro-Electrique d'Auvergne. — Introduction sur le marché des 22.400 actions de 500 francs, jouissance de l'exercice 1939, provenant de la conversion de réserves et négociation éventuelle des droits tant des actions de capital que des actions de jouissance à la remise de ces titres (une action nouvelle pour six actions de capital ou huit actions de jouissance).

Nord-Lumière (Le Triphasé). — Distribution aux actionnaires et cotation éventuelle en Bourse de 112.000 actions nouvelles de 500 francs, jouissance du 1er janvier 1939, créées par incorporation de réserves et remises aux actionnaires à raison de une action nouvelle pour quatre anciennes.

Chambre de Commerce de Riom

Réunion du 8 juin

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Quemner.

Sont présents : MM. Miraton, vice-président ; Servouse, trésorier ; Gonnard, secrétaire ; Astier, Bidet, Blaseix, Bourgin, Brugière, membres titulaires ; Bottiau, Chaput, Delonty, Forget, Girard, Joulia, Millet, Mothu, Martin, membres correspondants et conseillers techniques.

Absents excusés : MM. Fontanel, sous-préfet ; Bonnard, vice-président ; Chanabot, Foulhy, Laville, Mallet, Mosnier.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 11 mai. Adopté.

Décès de M. Vanot, trésorier honoraire. — M. le président dit combien la Chambre a été douloureusement attristée par le décès de M. Vanot, trésorier honoraire.

Une minute de silence est levée pendant cinq minutes en signe de deuil.

Assemblée des présidents. — M. le président donne lecture du compte rendu de cette assemblée qui eut lieu le 23 mai. Les vœux qui y furent émis, sont adoptés à l'unanimité par la Cahmbre.

Ils ont trait à la situation générale, aux possibilités régionales d'extension économique, au statut professionnel des voyageurs de commerce, à l'encouragement à la natalité, à l'orientation professionnelle, à la réforme du registre du commerce, à l'allocation de la mère au foyer.

Offices des transports. — La Chambre adopte les vœux présentés par l'Office des transports du sud-est.

Ententes professionnelles. — La discussion est appelée sur cette très importante question ; le bureau, connaissant l'opinion de ses mandants rédigera les réponses au questionnaire dressé par le Conseil national économique.

Signalisation des aéroports et des voies aériennes. — La Chambre de Commerce de Riom émet le vœu que la signalisation par des lettres ou signes en matériaux inaltérables soit intensifiée sur les aéroports et les voies aériennes.

Que l'expérience a montré que la lave émaillée répondait seule à ces « désiderata ».

Charge son président de faire les démarches nécessaires auprès du président de la Chambre de Commerce de Clermont et du distingué animateur de l'aviation en Auvergne, le colonel Sardier, pour que des essais soient entrepris aussitôt à notre aéroport d'Aulnat.

La séance est levé à 16 h. 15.

Prochaine réunion jeudi 6 juillet.

La pratique de l'exportation. — Cet ouvrage de 340 pages (format in quarto, 210 x 270) publié, dans un but d'intérêt général, par la Chambre de Commerce de Paris, contient une documentation et des renseignements pratiques abondants, concernant les exportations de marchandises dans les colonies, possessions françaises d'outre-mer et dans les pays étranger, notamment sur les formalités de toute nature, auxquelles elles donnent lieu.

Il présente pour tous les industriels et commerçants se livrant, ou désirant se livrer à l'exportation de marchandises, une utilité inconstestable.

Les intéressés peuvent se le procurer à la Chambre de commerce de Paris (service des renseignements, 16, rue de Chateaubriand, au prix de 25 francs l'exemplaire broché).

Pour les envois par la poste, il y a lieu d'ajouter les frais d'envoi et d'emballage, soit : 3 fr. 50, et d'adresser à la Chambre de Commerce de Paris, 27, avenue Friedland, la somme de frs : 28,50, par mandat, chèque postal (compte de chèques postaux, Paris 29-57).

Chronique Cinématographique

Le Monde en Armes

avec **Félix Oudart, Jean Heuzé, Charles Redgie, Lupovici, Serge Grave, Yves Brainville, André Gertes et Marcelle Irvin, Odile Pascal, Lisette Lorrin, etc.**

Ce fut tout d'abord la lutte pour la vie : Vivant de la chasse, l'homme doit tuer pour assurer sa subsistance et sa sécurité.

Au cours des siècles, les moyens de défense et d'agression se perfectionnent parallèlement au développement de l'intelligence humaine.

Mais ce n'est qu'au XXe siècle que le progrès de la technique prend vraiment son essor dans tous les domaines. En 1900, dans le cadre fameux du cabaret Maxim's, Félix Oudart, entouré de Charles Redgie, Marcelle Irvin, Lisette Lorrin et d'une pléiade de joyeux convives fêtent avec entrain l'acquisition d'une automobile ultra-rapide faisant du 25 à l'heure.

Cependant, en cette période insouciante, une menace plane déjà sur l'Europe, précédant la tourmente qui, durant quatre ans, jettera les peuples dans le chaos.

L'après-guerre trouve la jeunesse, que symbolisent avec vigueur Lupovici et Serge Grave, inquiète et désaxée.

La grande ville attire cette génération prise dans le tourbillon d'une prospérité factice.

Le réveil est brutal : un malaise économique sans précédent entraîne la fermeture des usines ; le chômage séyit.

Pour faire face à la crise mondiale, les chefs des Etats totalitaires militarisent leurs peuples, alors que les démocraties veulent retrouver la prospérité et résorber le nombre des sans-travail par l'accroissement des travaux d'intérêt social.

Mais, bientôt, les coups de force se succèdent. Mis en état d'alerte, le monde civilisé s'organise pour faire face au péril. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, les armées se comptent et manœuvrent, les alliances se resserrent, la fabrication des engins de combat et de défense est poussée au maximum

Inquiets, des pays jusqu'alors neutres, se groupent autour de trois grandes démocraties : France, Angleterre, Amérique.

En des images saisissantes, « LE MONDE EN ARMES » à l'aide de documents irréfutables, appuyés par le talent de ses interprètes, développe magistralement aux yeux des spectateurs le drame hallucinant des temps présents

Ce film sera projeté à Ciné-Presse pour la première fois en notre ville du 13 au 19 juillet.

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
En vente partout

Les marchés agricoles et commerciaux

LE MARCHE LIBRE DE PARIS

Paris, 9 juillet.

Le soleil est revenu depuis quelques jours après avoir alterné d'une façon bien désagréable avec des pluies assez copieuses en pleine fenaison. On commençait déjà à s'inquiéter de ces pluies et de l'insuffisance de soleil, mais ont est plus rassuré au jourd'hui et partout où cela est possible, on se hâte d'en finir avec les foins. Il n'y a pas de mal jusqu'à présent. Les récentes pluies ont été très bienfaisantes et d'autre part, le retour du soleil continue de favoriser les cultures dont certaines s eront bien moins déficitaires qu'on ne le prévoyait, bien que l'on ne puisse pas encore chanter victoire puisque les blés présentes deux ou trois semaines de retard et peut, par conséquent torüver au dernier moments des atteintes graves sous forme d'échaudage ou de rouille noir e. Les avoines, de leur côté restent très médiocres dans beaucoup de coins du bassin parisien et l'on dit même qu'il faudra compter sur un certain déficit.

Pour la vigne, les apparences sont belles, en général, sans qu'il y ait des attaques bien sérieuses de maladies ou d'ins ectes. Néanmoins, des régions de cru comme la Bourgogne, le Lyonnais, ont b eaucoup souffert des gelées de mai, ce qui réduira très sensiblement la production dans la région des grands vins.

Les blés et farines. — Comme on le sait, les cultivateurs doivent avoir livré toute leur récolte à la date du 30 juin, ou doivent avoir signé des contrats de livraison différée. Dans ces conditions, c'est le prix de 195,50-165,50 (selon les productions) pratiqué en juin, qui reste théoriquement valable pour les blés pouvant encore rester ferme et non livrés ou non contractés pour des causes indépendantes de la volonté d es fermiers. Par contre, les organismes stockeurs et les blés sans livraison différée encaisseront la prime mensuelle de 1,50 durant le mois de juillet.

La meunerie paye en juillet 218 avec 1,45 d impôt indirects et 2,20 de taxe d'armement. La farine est très fermement tenue entre 310 et 325 suivant région. Sons au plus bas cours de l'année : gros sons, 53 à 55 ; ordinaires, 50 à 52 ; extra, 68 à 70.

Les céréales secondaires. — Les avoines ont encore accentué leur faiblesse et cote nt, les 100 kilos gare départ : grises de printemps, Brie, Beauce, Eure, 68 à 69 ; grises d'hiver, Centre, Poitou, 76 à 77 ; Champagne, Brie, 78 à 79 ; Bretagne, 94 à 95 ; avoines noires, Centre, Poitou, 76 à 77 ; Champagne, 78 à 79 ; Bretagne, 94 à 96 ; jaunes-blanches, Beauce, Loire, 65 à 68 ; Picardie, 69 à 71 ; Champagne, 69 à 70 ; blanches pures, 70 à 71 ; Ligows, 71 à 72 ;

Seigles, très calme. Beauce, Loiret, Sologne, 104 à 105 ; Champagne, 106 à 107 ; Auvergne, 87 à 109.

Orges de brasserie toujours faibles : Beauce, Touraine, 87 à 88 ; Gâtinais, Auvergne, 90 à 91 ; Berri, 90 à 91 ; Champagne, 88 à 89 ; orges de mouture : 88 à 90 ;

Escourgeons très calmes ; Beauce, Loire 91,50 mouture, 85 à 87.

ret, 89 à 90 ; Oise, Aisne, Champagne, 91

Maïs plus faibles ; Indo-Chine : 124 à 125.

Les pailles et fourrages. — Une baisse sensible s'est produite sur les pailles et d'autre part, on est plus calme en fourrages, par suite d'une demande moindre de la Bergique. On cot aux 1.000 kilos départ, pour les balles haute densité : paille de blé Nord, Pas-de-Calais, 215 ; Aisne, 225 ; Loiret, Seine-et-Marne, 230 ; paille d'avoine 200 à 215 ; paille d'orge, Loiret, Indre, Cher, 195 à 200.

Nouvelle récolte sur août-septembre, Oise, Aisne, Seine-et-Marne, paille de blé 200 ; avoine, 190 ; escourgeons, 165 ; seigle Marne, 150 à 155.

Luzerne première coupe bottes, Seine-et-Marne, les 100 kilogs, 49 à 50 ; Aisne, 51 à 52 ; foin luzerné du Midi, 35 ; Tarn-et-Garonne, deuxième coupe, 38 ; Tarn-et-Garonne, sur août-septembre, sur septembre-décembre on cote la deuxième coupe 40. Foin du Midi, disponible F. D. ou H. D., 31 ; livrable, 34 ; foins Franche-Comté sur 4 ou 6 de septembre, 34.

Les bestiaux. — Le temps a été quelque peu irrégulier, mais on est obligé de tenir compte d'une mévente de plus en plus prononcée des morceaux à bouillir que la boucherie de détail ne parvient pas à liquider.

En gros bétail, les arrivages étaient moyens avec de s réserves vivantes modérées, mais la demande a été fort calme. On a pu défendre sans trop de mal les bons animaux alors qu'il y a eu un peu d'incertitude en entre-deux. Par contre, ont a re marqué une légère fermeté pour les gros bœufs.

En veaux, les offres étaient moyennes en face des réserves vivantes excessives qui réduisaient sensiblement les besoins. En conséquence, les cours se sont affaiblis de quatre à cinq sous par livre nette.

En ovins, arrivages moyens pour petites réserves vivantes. On a maintenu les prix, mais avec une nuance de facilité en gros agneaux et nuance de difficulté en brebis.

Porcs sans modifications.

T.S.F.

PROGRAMME DU 10 JUILLET

La sélection du jour

19 heures. — **Tour-Eiffel.** — Concert chant et piano.

19 heures. — **Radio-Paris** : Concert varié, direction W. Cantrelle.

20 heures. — **Marseille, Tour-Eiffel** : Concert.

20 h. 15. — **Radio-Luxembourg** : Le crochet r[illegible]phonique de Paris.

20 h. 15. — **Rennes** : La belle aventure (de Flers et Caillavet).

20 h. 30. — **Poste-Parisien** : La vie en société.

20 h. 35. — **Radio-37** : Autour du piano, par Pills et Tabet.

21 heures. — **Strasbourg** : Jeux radiophonique.

21 heures. — **Bruxelles flamand** : Orchestre symphonique.

21 heures. — **Paris P.T.T.** — Concert de musique de chambre.

21 h. 05. — **Poste-Parisien** : Le « Système D »

21 h. 15. — **Poste-Parisien** : Toute la terre, par Maurice Bourdet.

22 h. 10. — **Radio-Luxembourg** : Concert varié, par l'orchestre, dir. H. Pensis

22 h. 10. — **Bruxelles flamand** : L'Oiseau de feu (Strawinsky).

22 h. 30. — **Radio-Cité** : Festival Beethoven (enregistrement).

Radio-Luxembourg

7 h. 35 ; 12 h. 45 ; 16 h. 45 ; 19 h. 10 Reportage du Tour de France Cycliste.

Paris P.T.T.

21 heures. — Musique de chambre av. M. Perlemuter, Mme Béronita et l'ensemble Hewitt : les langueurs tendres, (Couperin) ; Rappel des oiseau (Rameau) ; Frais et gai ruisselet (Scorlati) Sylvain, air (Gréty) ; Huitième nocturne ; Troisième impromptu (Fauré) ; Chants de Cyrnos (Tomasi) ; Sextuor) (Brahms).

22 heures. — Quel beau dimanche, par M. Laroche.

22 h. 30. — Informations.

22 h. 37. — Météo.

22 h. 45. — Emission en espéranto : La Provence maritime, causerie touristique de M. Manceau, présenté par M. Petit.

Poste Parisien

20 heures. — La journée, par M. Bourdet.

20 h. 10. — Tour de France cycliste

20 h. 25. — Potins de Paris.

20 h. 30. — La vie en société.

21 h. 5. — Toute la terre, par M. Bourdet.

22 heures. — Informations.

22 h. 05. — Symphonie concertante en mi bémol (Mozart) ; Sonate en do majeur (Mozart).

23 heures. — Retransmission du cabaret Le Don Juan.

23 h. 30. — Nouvelles de la soirée.

23 h. 35. — Information en italien.

Lyon-La-Doua

6 h. 30. — Paris P.T.T.

7 h. 50. — Paris P.T.T.

8 heures. — Lille.

9 h. 30. — Paris P.T.T.

10 heures. — Lille.

11 h. 35. — Tour-Eiffel.

12 heures. — Paris P.T.T.

12 h. 10. — Relais.

12 h. 40. — Tour-Eiffel.

17 heures. — Relais ou émission loc.

17 h. 45. — Limoges.

18 h. 30. — Tour-Eiffel.

19 heures. — Paris P.T.T.

19 h. 30. — Journal parlé. Disques.

20 heures. — Gazette. Chronique horticole. Marque ; Chronique agricole Protin ; Chronique avicole, Sigot. Disques.

20 h. 30. — Soirée de variétés avec le quatuor Helyett Blanc-Da[illegible] Cécil et Robert, et l'orchestre de la station direction Gautherat : Parade d'amour de (Schertzinger) ; Ombres d'automne Clarke) ; Babillage (Gillet) ; Carnaval nocturne (Groitzsih) ; Souvenir d'autrefois (Hruby) ; Princesse Dollar, fantaisie (Fall) ; Première petite suite (M'cheli) ; Ballet italien (de Bazi) ; Vie d'artiste (Strauss).

22 h. 30. — Nouvelles. Météo.

22 h. 45. — Information en allemand

23 heures — Infor. en serbo-croate.

Radio-Lyon

12 heures. — Extraits de films.

12 h. 30. — Magazine sonore illustré.

12 h. 45. — Information en allemand.

12 h. 45. — Journal parlé.

13 heures — Opéras et opéras-comiques : Don Carlos, Elle ne m'aime pas (Verdi) ; Madame Butterfly, Ah ! cher petit dieu (Puccini) ; Samson et Dalila air du grand-prêtre (Saint-Saëns) ; La vie de bohème, La chambre qu'autrefois (Puccini) ; Werther, scène d s buveurs (Massenet) ; La Tosca, Te Deum (Puccini) ; Paillasse sérénade d'Arlequin (Leoncavallo) ; Mireille, valse de (Gounod) ;

13 h. 45. — Les échos du Tout-Lyon

13 h. 53. — Accordéon.

18 h. 45 — Causerie par Mlle Doublier

18 h. 53. — Flûte.

19 heures — Radio-actualité françaises.

19 h. 20. — Courrier des spectacles.

19 h. 25. — Orchestre : Les Errynies (Massenet) ; L'oiseau de nuit : Oschett. Madrid (Alex) ; Troïka (Liyschakoff) ; Chœur des soldats (Konstantinoff) ; Les soldats de plomb Kockert) ;

19 h. 55. — Journal parlé.

20 heures. — Crochet radiophonique.

20 h. [illegible] — Fragments de Deux sous de fleurs, de Benatzky.

21 heures. — Vedettes de music-hall.

21 h. 30. — Depuis la Maison Dorée à Lyon, orchestre Raoul Catin.

22 heures. — Dernières nouvelles.

22 h. 5. — Concert.

Bordeaux-Sud Ouest

20 heures. — Informations.

20 h. 10. — Entr'acte sur des airs bretons (Boher).

20 h. 25. — The great waltz. Les airs du film, sur la vie de Johann Strauss, musique de Johann Strauss, arrangement d'Oscar Hammerstein.

20 h. 55. — M. et Mme Frisepoulet, ménage moderne.

21 h. 10. — Demi-heure des auditeurs

21 h. 45. — Tangos.

22 heures. — Informations.

22 h. 30. — Musique militaire.

22 h. 40. — Emission coloniale.

22 h. 55. — Informations.

Grenoble

6 h. 30. — Paris P.T.T.

7 h. 20. — Bordeaux.

11 h. 40. — Paris P.T.T.

13 h. 40. — Strasbourg.

14 h. 30. — Paris P.T.T.

15 h. 5. — Nice.

16 h. 20. — Montpellier.

19 h. 30. — Disques.

20 heures. — Chronique des fédérations sportives.

20 h. 30. — Paris P.T.T.

22 h. 30. — Information. Météo.

22 h. 45 — Information en italien

En Excursion avec La Tribune

Dimanche 16 Juillet

L'ARDÈCHE PITTORESQUE et la VALLÉE DU RHONE

LA LOUVESC, VALENCE TOURNON, ANNONAY

Déjeuner à VERNOUX

Départ de Saint-Etienne à 7 h

PRIX .... 100 FRANCS

Circuit — Déjeuner

Les Grands Goulets Grenoble

LA VALLEE DE L'ISERE PONT EN-ROYANS, LES PETITS GOULETS

Déjeuner aux Barraques en Vercors

LES GORGES DE LA BOURNE

Départ de Saint-Etienne à 7 heur.

PRIX .... 115 FRANCS

Circuit — Déjeuner — Visite

Une Journée dans les Alpes

VIZILLE ET SON CHATEAU LE BARRAGE DU CHAMBON

Déjeuner à Bourg-d'Oisans

LE COL D'ORNON LES LACS DE LAFFREY, GRENOBLE

Départ de Saint-Etienne à 6 h.

PRIX .... 145 FRANCS

Circuit — Déjeuner — Visite

Les places dans l'autocar sont réservées par ordre d'inscription

FAITES-VOUS INSCRIRE A NOS BUREAUX A SAINT-ETIENNE

10, place Jean-Jaurès, Tél. 59-92

LES BEAUX DIMANCHES

Excursion d'une Journée en Autocar

VENDREDI 14 JUILLET

Bourg-en-Bresse et l'église de Brou

Villefranche-sur-Saône - Ars

Les grottes de la Balme

Le vieux Pérouges

Réunion des voyageurs devant les bureaux de « La Tribune » et départ à 6 heures 30 pour **Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Brignais, Lyon-Vaise, Villefranche-sur-Saône** (visite de la ville : l'Hôtel de Ville, l'Eglise Notre-Dame-des-Marais ; le Monument des Défenseurs de 1870-71). Ensuite départ pour **Ars** (arrêt pour la visite de la Basilique monumentale. œuvre de Bossan architecte de Notre-Dame de Fourvière). Après la visite, départ sur **Châtillon** et **Bourg-en Bresse** (déjeuner).

Après-midi : départ pour la visite de **l'Eglise de Brou** (superbe Mausolée de Marguerite d'Autriche **Pont-d'Ain, Ambérieu, St-Denis, Lagnieu, La Balme-les-Grottes** (visite des grottes à stalactites. Ancien repaire de Mandrin. Salles immenses dont une des grandes coupoles a plus de 50 mètres de hauteur. Cette visite laisse aux touristes une impression inoubliable).

Retour par **Meximieux, Le Vieux-Pérouges (visite), Montluel, Lyon et St-Etienne.**

Prix par personne : 115 fr.

TOUS FRAIS COMPRIS

CHAMBÉRY AIX-LES-BAINS

Le tour du Lac du Bourget

Le Col du Chat

Départ de nos bureaux à 6 h. 30 pour **St-Chamond, Rive-de-Gier, la vallée du Gier, Givors, Vienne** (arrêt), **St Jean-de Bournay, Bourgoin, La Tour-du-Pin, La Gorge de Chailles** (arrêt au belvédère les trois Evêches pour admirer l'impressionnante Gorge). **Les Echelles, Le tunnel Napoléon, le Col de Couz, St-Thibaud-de-Couz, La Cascade de Couz** (haute de 50 mètres), **Chambery** (Le château des ducs de Savoie, La Fontaine des Quatre Eléphants, etc..), **Aix-les-Bains** (arrivée par la route du bord du Lac), Déjeuner.

Après midi : départ pour le tour du Lac du Bourget par **Saint-Innocent, Gresine, Chindrieux** (route pittoresque procurant des vues de toute beauté sur le lac aux eaux bleues). Ensuite l'itinéraire suivi est un enchantement de tous les instants et s'enrichit encore de la très intéressante visite de **l'Abbaye de Hautecombe** (Tombeau des Princes de la Maison de Savoie). Ensuite par le **Col du Chat** (superbe panorama sur le lac et Aix-les-Bains) et **Yenne** où arrive au **défilé de Pierre-Châtel, Saint-Genix-sur-Guiers. Les Abrets, Bourgoin, La Verpillière, St-Symphorien-d'Ozon, Givors, Rive-de-Gier et Saint-Etienne**

Prix par personne : 115 fr.

TOUS FRAIS COMPRIS

Inscrivez-vous de suite au Bureau de Tourisme de «La Tribune», 10, place Jean-Jaurès, Saint-Etienne. Tél. : 59-92.

Aux Acheteurs Aux Vendeurs

Voulez-vous VENDRE?... ACHETER ?...

UN IMMEUBLE, UNE VILLA, UN FONDS DE COMMERCE

CONFIEZ VOS INTÉRÊTS

A LA SOCIÉTÉ

"ADDRESS"

6. Place de l'Hôtel-de-Ville, SAINT-ÉTIENNE, Tél. 42-04

Qui, grâce à sa publicité, son organisation, sa probité, son expérience de longues années, vous donnera entière satisfaction

Joli Commerce de Dames gde artère, exploité 27 ans, très bon rapport. Prix : 80.000 francs. — Nº 4.154.

Chapellerie dans préfecture voisine, installation unique, exclusivité de marque, affaire recommandée. Prix : 125.000 francs. — Nº 4.044.

Café rue principale du centre, matériel moderne, billard, glacière, bon casuel, réparé à neuf Prix : 250.000 fr. à débattre. — Nº 3.936.

Café sur place de marchés, plaine du Forez, bon matériel, clientèle assurée, grand logement, dépendances. Prix : 110.000 francs. — Nº 4.049.

Alimentation générale, demi-gros et détail, très bonne clientèle, gros chiffre et bénéfices prouvés, conviendrait pr deux ménages. Prix : 100.000 francs. — Nº 3.500.

Librairie-Journaux emplacement unique. 450 journaux par jour, nombreuses publications, bail, loyer intéressant. Prix : 50.000 fr. — Nº 2.149.

Meublés 14 numéros, bail 5 ans, salle de bains, eau chaude et froide, tout réparé à neuf, très bonne affaire. Prix 130.000 francs. — Nº 4.008.

Confiserie - Biscuiterie demi-gros, bonne clientèle assurée, chiffre d'affaires important. Prix 165.000 francs à débattre. — Nº 4.156.

Chaussures plein centre, affaire ancienne d'une grande renommée, bon chiffre prouvés, peu de frais, vendeur se retire. Prix à débattre. — Nº 3.178.

Bar-Café d'angle sur place centrale, gros chiffre, grand logement, peu de frais, affaire sérieuse. Prix 85.000 francs, à débattre. — Nº 4.012.

Café - Billard plein centre, gros casuel, matériel moderne, siège de sociétés, affaire de 1er ordre. Prix 155.000 à déb. — Nº 3.962.

Tabac-Comptoir, ville industrielle près de St-Etienne. 4.000 de régie par semaine et 400 fr. au comptoir, bon chiffre en divers. Prix : 215.000. — Nº 4.074.

Tissus Nouveautés, artère principale, belle installation, clientèle suivie, bon chiffre, logement tout confort. Prix : 50.000 francs. — Nº 4.110.

Joli Meublé, plein centre, 15 chambres, chauffage central, appareil sanitaire, matériel très bon état, recommandé. Prix : 155.000 francs à débattre. — Nº 3.875.

Nous engageons les acheteurs à nous faire une visite, ils trouveront en nos Bureaux, avec un accueil empressé, tous les renseignements qu'ils pourront désirer, sur les affaires qui leur seront offertes.

SUPERBE CHEVALIÈRE PLAQUÉ OR 18 carats PRIX DE RÉCLAME : 10F.

Envoi contre remboursement

Si vous désirez un monogramme, indiquez vos initiales, elles seront gravées à la main par spécialiste. Joignez une bague en papier pr mesure

Bijoux LEBEN, 48, rue L.R. Charlot, 48, Paris-3e

Nos Annonces classées Tous les Jours

Emplois offerts
Emplois demandés
Fonds de commerce
Objets d'occasion
Perdus et Trouvés
Avis divers, etc. etc.

Maisons recommandées

Un réchaud-gaz moderne, pratique, vraiment économique, à un prix extraordinaire de bon marché, s'achète: **Tout pour le chauffage, 46, r. Beaubrun, St-Et.** 30 mod. diff. dep. **85 fr.**

OR ROMAND, 4, rue du Grand-Moulin, St-Etienne. Reprise VIEIL OR, jusqu'à 30 francs ARGENT, écu 12 fr., pièces 3 fr etc. MONTRES (certificat officiel de gar.)

1790 au lieu de 2.100. Chambres galbées, ronce noyer ou massif. Canapés, lits 2 places. **790 FR.** **Velours laine**............ **MOBILIA, 6, rue du Bois, St-Etienne** (entre Chavanelle et Charité)

Grande réclame : Noyer massif **1.790** **SALLE A MANGER avec 6 chaises cuir** **CHAVANEL-MOBILIERS, r. Dormand**

Propriétés

A VENDRE à **Dunières, maison en pierres,** électricité, jardin, dépendances, 6 pièces à utiliser ensemble ou séparément. Location facile. Conditions très modérées. S'adresser : **DUMAS, 10, rue Gambetta, St-Etienne.**

A vendre à Goutlanu, **PROPRIETE de rapport et d'agrément, Maison de 5 pièces,** garage, dépendances, petite **MAISON 4 pièces,** avec terre, 4.000 mètres, le tout libre à la vente Prix : 68.500 fr. Nº 4.114. Société « ADDRESS », 6, place de l'Hôtel-de Ville, Saint-Etienne

A VENDRE près de Saint-Etienne. **BELLE PROPRIETE** comprenant parc de 5.000 m2 clos de murs. Maison de 8 pièces, eau, électricité, garage, maison de concierge, belle vue Sté « ADDRESS » 6, place de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne. Nº 3.640.

PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANEHJO. Inoffensive, sans goût. Boîte : 1° frs Labre JANEHJO, JEUMONT (Nord) Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

Phie du Progrès, 13, pl. du Peuple, SAINT-ETIENNE
Phie Ménard, MONTBRISON

joyeux réveil

BONNE HUMEUR POUR LA JOURNÉE !

La recette ? Buvez régulièrement la délicieuse eau minérale Parot. Ses quatre grammes de minéralisation vivante préservent des maladies de foie et d'estomac, facilitent la digestion, maintiennent ce merveilleux équilibre physique : santé et gaîté.

Buvez Parot « la dose d'entretien »

SOURCE PAROT

PÉTILLANTE - ULTRA-LIMPIDE

156. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 10 juillet 1939.

L'Enfant du Fantôme

par Jacques Brienne

TROISIEME PARTIE

LE SECRET DU PASSÉ

V

Les deux mères

— Non, madame.

» Non, je ne puis pas le croire.

— Pourquoi ?

— Parce que mes préférences ont toujours été flottantes.

» Un jour, mon cœur se sentait pris tout entier pour Silvère.

» Le lendemain, c'est la vue de Claude qui m'émouvait comme la rencontre d'un fils longtemps perdu et qu'on retrouve.

— C'est déjà ce que j'ai ressenti plusieurs fois en si peu de temps.

» La voix du sang, hélas ! parle un langage contradictoire.

» Elle dit tantôt oui, tantôt non.

— Oui, madame.

» Et cela parce que les deux enfants se ressemblent. Et surtout parce qu'ils ont le même mérite.

Valentine hocha la tête d'un air désolé.

La femme du pêcheur continua :

— Si l'un d'eux valait mieux que l'autre, c'est celui-là que nous aimerions toutes deux.

» Et, pourtant, l'une de nous se tromperait.

— Comment l'entendez-vous ?

— Nous nous plairions l'une et l'autre à voir notre fils dans le meilleur des deux.

— Sans doute. Pourtant...

— Pourtant ?...

— Les qualités ne sont pas les mêmes dans toutes les classes de la société.

» L'un des deux enfants pourrait manifester surtout les qualités d'un marin.

» L'autre des mérites différents.

» L'un pourrait avoir le goût du dévouement qui obéit.

» L'autre la décision du chef qui commande pour le salut des autres comme pour le sien. N'avez-vous rien remarqué de semblable ?

— Rien.

— C'est étrange.

— Non, c'est naturel.

Et, répondant à un geste étonné de Valentine :

— Ecoutez, madame, je ne suis pas une savante comme vous, mais j'ai tant souffert de la ressemblance trop complète des deux gars, de leur égalité trop absolue !

» Alors j'ai réfléchi avec mon cœur et aussi avec mon esprit, aux choses dont vous parlez.

» Et je ne suis pas du tout de votre avis.

— Vous ne croyez pas à l'hérédité ?

— Je ne sais pas.

» Mais, dans tous les cas, chacun de nous est... je ne sais comment dire, un mélange, un carrefour d'hérédités si nombreuses, si différentes !

— Vous avez raison.

— Chacun de nous est un monde où il y a de tout. Si tel élément finit par dominer tous les autres, c'est un peu notre volonté, beaucoup les circonstances de la vie qui en sont la cause.

» C'est peut-être surtout l'éducation.

— Peut-être.

— Je suis sûre que si on avait changé nos enfants, si vous aviez élevé le mien et moi le vôtre..

Elle eut une seconde d'hésitation :

— Eh bien ! dit-elle enfin, votre fils serait un rude marin, comme il l'est en effet.

» Et le fils de la pauvre femme que je suis aurait toutes les qualités du meilleur des riches.

» Et personne ne s'étonnerait en l'entendant appeler : monsieur le comte.

Il y avait dans l'accent de la femme du pêcheur un bizarre mélange d'humilité et de fierté.

— Ainsi, dit Valentine, vous n'espérez pas que quelque brusque événement nous éclaire un jour, nous révèle chez celui-ci les sentiments d'un brave matelot, chez celui-là le caractère d'un bon chef ?

— Ils sont également nobles.

» Ils sont également simples.

» Ils réunissent l'un et l'autre les qualités qu'on consent à accorder au peuple et celles dont on fait le privilège de quelques-uns, de ce qu'on appelle l'élite.

— Les chers enfants !

— Trop parfaits, madame, trop également en sensiblement parfaits.

— Passons dit Mme Malestroit, à un autre ordre d'idées.

» Hésius m'a fait une révélation, malheureusement incomplète, mais que vous pourrez peut-être compléter.

— Quelle révélation ?

— L'un des deux enfants... le mien... porte sur son corps une marque, un signe dont j'ignore la nature.

Oh ! comme le cœur de Valentine battait violemment en prononçant ces paroles !

Elle s'attendait à ne pas achever sa phrase ; elle allait voir Geneviève se dresser avec une brusquerie heureuse en criant :

— Mais c'est Claude !

Ou bien :

— C'est Silvère !

Elle s'attendait à voir Geneviève décrire le signe, la marque.

Mais la femme de Yann laissa la créole achever sa phrase.

Et elle ne se leva pas, elle ne montra ni brusquerie heureuse, ni joyeuse agitation.

Elle réfléchit posément. Puis, d'une voix indifférente, car elle n'avait pas eu le grand espoir de l'autre mère, elle dit :

— Je n'ai jamais rien remarqué, du moins rien d'artificiel.

— Le signe pourrait être naturel.

— Alors, c'est autre chose.

— Vous en avez vu un ?

— Claude a au milieu de la poitrine une de ces légères taches qu'on appelle des envies.

Elle rougit à la saison des cerises.

— Cher Claude, s'écria Valentine, c'est lui mon fils.

Mais Geneviève avait sur les lèvres un sourire triste.

Et elle remuait doucement sa belle tête pâle et pensive

— C'est que, dit-elle, Silvère a dans le dos, près de l'épaule gauche, une sorte de marque bizarre.

» Ça ressemble à une verrue plutôt qu'à tout autre chose.

» Mais ce n'est pas à proprement parler, une verrue.

» C'est, d'ailleurs, petit comme une lentille.

Une fois de plus, sur le long sur l'interminable calvaire qu'elle montait la créole tombait sous poids croissant d'une nouvelle déception.

Pourtant, elle essaya de lutter.

— Ce dernier signe qui ressemble à une verrue mais qui n'en est pas une, peut-il être fait volontairement ?

— Oh ! non, madame. C'est un signe naturel, mon mari a le même presque au même endroit.

— Mais alors... commença follement Valentine.

Geneviève baissa les yeux :

— C'est tellement singulier que oubliant parfois que mon fils n'est point l'enfant de Yann, j'ai cru que Silvère...

— Etait votre fils.

— Oui Mais c'est absurde, n'est-ce pas ?

» Ce signe, cette marque ne veut rien dire.

» Hésius pensait certainement à autre chose lorsqu'il vous a dit : prenez des..

— Mais que faut-il prendre ?

» Hélas ! depuis hier, je me le demande en vain.

Un long silence se fit entre les deux femmes.

— Savez-vous à quoi je pense ? fit tout à coup la femme du pêcheur, dont les yeux brillèrent d'un éclat soudain.

— Non.

— Le secret dont Hésius vous a révélé une partie un autre homme le possède.

— Oui, je sais...

» Le marquis

— Précisément.

— Mais ce n'est pas lui qui le dira.

— De bonne volonté, sans doute, mais on pourrait le lui arracher.

— Comment ?

— Voici ce que j'ai envie de faire :

» Yann est un brave homme et un homme brave.

» Je vais tout lui avouer, lui raconter ce que vous a dit Hésius.

— Dans quel but ?

— Vous allez voir.

» Je dirai aussi aux enfants le secret de leur naissance.

— Mais c'est fou !

— Non.

» A eux trois ils s'arrangeront pour surprendre le marquis.

» Ils le feront prisonnier.

» Et quand ils le tiendront, ils ne le lâcheront avant de l'avoir forcé à parler.

La créole haussa les épaules

(A suivre.)

LES DERNIÈRES NOUVELLES *4 heures du matin

La politique extérieure de la Turquie

UN EXPOSÉ DE M. SARADJOGLU A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Ankara, 9 juillet.

Avant d'entrer en vacances jusqu'au 11 septembre, la grande Assemblée nationale a entendu un exposé de M. Saradjoglu, ministre des Affaires étrangères, sur les relations internationales et la politique extérieure de la Turquie.

Au milieu des applaudissements, M. Saradjoglu a précisé d'abord les principes de la politique extérieure du gouvernement de la République : La paix dans le pays, la paix dans le monde.

« Hier, a-t-il dit, nous étions partisans de la paix, aujourd'hui nous le sommes, demain nous le serons encore. »

Puis, il a énuméré les bienfaits de la paix qui, a-t-il déclaré, constitue non seulement l'aspiration du gouvernement, mais du peuple entier.

« Cependant, a-t-il ajouté, si un jour en voulait nous vendre la paix plus chère que la guerre, nous démontrerions que nous savons également faire la guerre et gagner des victoires. Pendant de longues années la Turquie a recherché la paix, en poursuivant la voie de la neutralité, parce qu'il existait une Société des Nations forte et parce qu'une guerre éventuelle semblait pouvoir être localisée.

« Mais, par suite du déclin de la SDN, les initiatives de désarmement ont fait faillite, des axes se sont formés, des faits accomplis perpétrés par la force ont anéanti partiellement quelques pays, quelques autres totalement.

« Les événements qui s'accomplissaient n'étaient nullement compatibles avec la légalité.

« L'Europe Centrale et l'Europe Orientale ont traversé une crise sérieuse, crise qui n'a pas encore disparue de l'Europe Orientale. Enfin, l'Albanie a été occupée, cette Albanie qui n'est pas un grenier, ne renferme ni matières premières, ni mines, ni terres fertiles.

« Alors, nous avons décidé d'abandonner dans la poursuite de notre politique de paix la voie de la neutralité et avons renforcé par notre poids le front de la paix.

« Alors, nous avons annoncé la déclaration anglo-turque que vous connaissez.

« Mais, précise le ministre, notre politique de paix dans la paix du monde est restée inchangée, car c'est précisément pour consolider la paix que nous avons adhéré au front de la paix. »

Le ministre des Affaires étrangères a répondu ensuite aux critiques de la presse totalitaire : il a rappelé que l'alliance avec l'Angleterre est recommandée par le peuple allemand dans les livres fondamentaux du régime de ce pays, et s'est demandé comment cette même amitié anglaise conseillée aux Allemands pouvait être considérée comme mauvaise pour la nation turque.

M. Saradjoglu a précisé, d'autre part, que, parallèlement à ses contacts avec la Grande-Bretagne, la Turquie était entrée également en contact avec la France.

« Après le règlement de la question du Sandjak, a ajouté le ministre des Affaires étrangères, aucun problème ne reste en suspens entre la France et la Turquie.

« Nous avons signé également avec le gouvernement de Paris une déclaration littéralement similaire à celle conclue avec l'Angleterre et des négociations en vue de la conclusion d'un accord définitif d'assistance furent entamées. »

M. Saradjoglu s'est étendu ensuite sur l'amitié historique et l'estime réciproque qui lient les nations turque, anglaise et française.

« On s'est trouvé côte à côte au moment des sanctions, puis à Montreux, puis à Nyon ; et, enfin, devant les événements de Tchécoslovaquie et l'occupation de l'Albanie, les trois peuples ont eu les mêmes réactions. »

Le ministre des Affaires étrangères a annoncé ensuite qu'on fixait actuellement les détails de l'accord définitif de longue durée turco-anglo-français et qu'on travaillait sur le traité de la coopération anglo-turque dans tous les domaines.

Les rapports turco-soviétiques

Après avoir relevé qu'aucune civilisation ne pouvait naître de la guerre et que dans la civilisation européenne actuelle les petits Etats indépendants avaient au moins autant de part que les grandes puissances, M. Saradjoglu est passé aux relations turco-soviétiques.

« Notre amitié avec l'U. R. S. S., a-t-il dit, conserve intacte toute sa chaleur des premiers jours. Chaque question internationale a trouvé les deux Etats toujours côte à côte.

« La République turque et les républiques soviétiques sont nées en même temps au milieu des circonstances difficiles des deux révolutions. »

Le ministre des Affaires étrangères a parlé ensuite de l'entente balkanique :

« Le pacte balkanique, a-t-il poursuivi, continuera avec la même force qu'auparavant à rendre ses services à la cause de la paix dans les Balkans, comme l'ont démontré nos récents contacts et conversations. »

L'orateur a ajouté :

« En adhérant au front de la paix, comme nous n'avions d'autre but que de consolider la paix, nous sommes décidés à continuer nos relations normales avec tous les Etats, y compris les relations culturelles et généralement les rapports d'amitié continuent comme par le passé.

« Il est certain toutefois que pour que les relations normales et amicales puissent se maintenir, il est nécessaire que cette décision et ce désir existent des deux côtés, point auquel nous prêtons toute notre attention. »

LE PACTE TRIPARTITE

M. Molotov confère au Kremlin avec les négociateurs français et anglais

Moscou, 9 juillet.

M. Molotov, à qui MM. William Seeeds, ambassadeur de Grande-Bretagne, Naggiar, ambassadeur de France, et M. William Strang ont remis hier la réponse franco-anglaise aux contre-propositions soviétiques, a reçu, ce soir, à 18 heures, les trois diplomates au Kremlin.

L'Angleterre est décidée à marquer la ligne de résistance aux prétentions de l'Axe

Londres, 8 juillet.

Les discours ministériels du samedi s'inspirent aujourd'hui du « leit motiv » : la limite de patience est atteinte, et nous avons les moyens de dire : « Halte-là ! ».

C'est ainsi que sir Walter Wolmersley, ministre des Pensions, parlant cet après-midi à Newcastle, a déclaré :

« Nous nous sommes montrés conciliants, mais nous arrivons à un point où même les personnes les plus pacifiques estiment qu'il faut marquer la ligne de résistance ».

D'autre part, M. Austin Hudson, secrétaire parlementaire du ministère des Transports, a dit, ce soir, à Nottingham :

« Nous avons tout lieu de croire qu'aucune attaque ennemie ne pourrait paralyser notre système de transports. Les chemins de fer seront placés sous l'autorité directe du gouvernement. Il en sera de même des ports qui pourront, certes, être atteints, voire même rendus inutilisables. Mais il est prévu que les transports maritimes pourront être déroutés afin d'aboutir dans d'autres ports. Nous sommes, aujourd'hui, si forts que les puissances de l'axe, si elles décidaient de nous attaquer, seraient certaines de ne pas remporter la victoire ».

M. Koolen est chargé de dénouer la crise hollandaise

La Haye, 8 juillet.

La reine Wilhelmine poursuit ses consultations en vue de la formation du nouveau cabinet.

M. Colijn a annoncé à la reine qu'il renonçait à constituer un ministère ; ses efforts, dans ce but, n'ayant pas abouti.

Cet après-midi, la reine a reçu en audience M. Koolen conseiller d'Etat catholique qu'elle a chargé de former le nouveau cabinet. M. Koolen a accepté cette mission.

M. Daladier passe le week-end aux environs de Brest

Paris, 8 juillet.

M. Daladier, accompagné du docteur Pierre Maze, secrétaire général du parti radical, s'est rendu aujourd'hui par avion à Brest, aux environs duquel il passera le week-end.

Le Congrès de la F. S. I. a terminé ses travaux

Diverses motions présentées par les délégués français ont été votées

Zurich, 8 juillet.

La quatrième journée du Congrès syndical international a été notamment marquée par l'approbation de trois résolutions présentées par M. Belin (France) concernant la lutte contre la crise, la durée du travail et la politique économique de F. S. I.

Ces résolutions qui demandent une économie dirigée conçue sur les bases démocratiques laissent ouverte en revanche la question de la durée du travail en raison des circonstances et préconisent l'examen des questions concernant la création des Conseils économiques pour les différentes industries, Conseil qui, à l'instar des organes de contrôle seraient basés sur l'égalité des droits de la classe ouvrière.

La résolution relative au plan de paix présentée par M. Jouhaux souleva des objections de la part des représentants des pays neutres. Ces derniers estiment que le passage de la résolution demandant une conclusion rapide de l'accord anglo-franco-russe est de nature à porter préjudice à leur politique de neutralité.

La proposition anglaise préconisant l'adhésion des syndicats soviétiques fut rejetée par 48 voix contre 36.

La proposition de la Commission de s'en tenir à la décision Oslo fut adoptée par 60 voix contre5 et 2 abstentions. M. Jouhaux a proposé une modification du passage relatif au pacte tripartite de la résolution concernant le plan de paix, laquelle fut adoptée à une grosse majorité.

Le Congrès fut alors déclaré clos.

La Fédération des Anciens de Verdun tient son premier Congrès à Nice

Nice, 8 juillet.

La Fédération des Associations d'Anciens combattants de Verdun a tenu, ce matin, à la Chambre de commerce de Nice, son premier congrès national.

La séance était présidée par M. Péricard président-fondateur et président d'honneur de la Fédération. Il avait à ses côtés le docteur Vidal-Revel, représentant le maire de Nice ; le docteur Fulconis, président de la Fédération et président de la section de Nice ; MM. Bersejean, président de la Fédération Nord-Africaine, etc..

Après une allocution du docteur Fulconis, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes, M. Mellet, trésorier général de la Fédération, a donné lecture du rapport financier et M. Rivet du rapport moral. L'assemblée a abordé ensuite la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour la séance a été levée à 11 heures 15.

Cet après-midi et demain, les congressistes doivent faire diverses excursions. La séance et le banquet de clôture auront lieu lundi.

Mf Greiser est rentré à Dantzig

Dantzig, 9 juillet.

M. Greiser, président du Sénat, est rentré à Dantzig venant d'Allemagne.

LE DIMANCHE POLITIQUE

«Il faut que les décisions du gouvernement aillent jusqu'au fond et jusqu'au bout»

Un discours de M. Paul Boncour

Dedan, 9 juillet.

Présidant à Sedan, une manifestation d'anciens combattants, M. Paul Boncour, a dit notamment :

— « On s'efforce de reconstituer tant bien que mal, de pièces et de morceaux, par des négociantions qui n'en finissent pas, cette sécurité collective dont paraît-il, il avait été absurde d'escompter les bientaits.

« Quels que soient les efforts du gouvernement pour faire face à une situation qui n'a jamais été plus grave et dans laquelle nous lui devons notre concours, ne comprend-t-il pas qu'en de telles conjonctures, il ne suffit pas de s'être assuré la docilité d'une majorité, d'ailleurs contraire à celle qu'a voulu le pays ?

« Il faut l'élan du pays tout entier, il faut que la présence au gouvernement des partis et des hommes à qui les masses populaires ont donné leur confiance assure avec leur part de responsabilité, l'autorité indiscutée de ses décisions.

« Et il faut que celles-ci aillent jusqu'au fond et jusqu'au bout, qu'il s'agisse des mesures militaires, de la lutte contre les agents de l'étranger et leurs complices ou de la constitution de cette économie de guerre pour éviter la guerre et la faillite qui nous guette avec ou sans guerre et dont les seuls travailleurs ne doivent pas payer les frais ».

M. Thorez fait appel à l'unité d'action entre socialistes et communistes

Toulouse, 9 juillet.

Au cours d'une manifestation populaire, M. Thorez, secrétaire général du parti communiste, a notamment déclaré que les gouvernements de Paris et de Londres étaient responsables des lenteurs des négociations engagées avec la Russie et demande une rapide conclusion du pacte anglo-soviétique.

En conclusion, M. Thorez a fait appel à l'unité d'action entre socialistes et communistes.

M. Jacques Duclos fait le procès de la politique du gouvernement

Gagny, 9 juillet.

Dans un discours, prononcé au cours d'une manifestation populaire, M. Jacques Duclos, secrétaire du Parti communiste, a présenté une vive critique de la politique financière et économique du gouvernement et déclaré que la défense nationale ne doit pas servir de prétexte à des mesures de régression sociale.

Il a enfin combattu la prorogation du mandat des députés.

Un discours de M. Frossard sur la Révolution française

Vesoul, 9 juillet.

A l'occasion du 150e anniversaire de la Révolution, M. L.-O. Frossard a prononcé, à Melisey, un discours dans lequel il a souligné que la Révolution a fondé la France sur des bases indestructibles des institutions républicaines, qui assurent la dignité de la personne humaine.

Les hommes de gauche sont les continuateurs de cet idéal, qu'il leur appartient d'élargir à la mesure de la démocratie.

Tous les fils de la République sont décidés à la défendre contre les réactions coalisées.

Après avoir évoqué les espoirs que la victoire avait suscités, le président de l'U. S. R. a souligné qu'encore maintenant la décision de paix et de guerre constitue la grande inconnue. Elle n'appartient plus aux peuples, mais se forme dans la solitude de l'Oberland Bavarois.

Quelle leçon pour chacun de nous et quel éloge pour ceux qui défendent la République, car, en république, les peuples sont conscients d'eux-mêmes, et ce sont eux qui agissent.

La République est liée à la paix et la paix postule la République.

M. Marc Rucart dans les Vosges

Epinal, 9 juillet

M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, présidant la fête départementale des écoles et de la jeunesse, organisée à Saulxures-sur-Moselotte, a présidé ensuite un banquet de 400 couverts, au cours duquel il a prononcé une allocution, félicitant les maîtres de l'enseignement primaire du dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur tâche.

M. Champetier de Ribes à Lille

Lille, 9 juillet.

M. Champetier de Ribes, ministre des Anciens Combattants, a présidé la clôture du congrès de la Fédération interrégionale des Anciens Combattants.

A midi, le ministre s'est rendu à la séance de clôture du congrès, où il a pris la parole, déclarant que les droits des anciens combattants ne doivent pas être prescrits.

Bien qu'il n'y ait plus de place pour satisfaire actuellement leurs revendications naturelles, les anciens combattants accepteront ce sacrifice pour le salut du pays.

Le banquet a ensuite été servi à l'Expositon du Progrès Social. M. Champetier de Ribes a pris de nouveau la parole, soulignant que tous les sacrifices doivent être faits pour la conservation de la paix, dans l'honneur, en dépit de la mauvaise foi et de l'incompréhension de l'adversaire. Cette conception de la paix est exclusive de violence et de brutalité. La France n'abandonnera pas ce point de vue. Elle ne peut être émue, ni par la menace, ni par la ruse, et elle est résolue à tenir bon devant la guerre d'usure qui lui est faite.

Le ministre a quitté Lille à 16 h. pour Paris.

Le Comité national de la C.G.T. flétrit les campagnes dirigées contre le mouvement syndical

Il regrette l'ajournement du Parlement qui a laissé sans solution des revendications pressantes et préconise une nouvelle politique économique et financière.

Paris, 9 juillet.

Le Comité national de la C. G. T. s'est ouvert ce matin sous la présidence de M. Dumoulin, secrétaire de l'Union départementale du Nord.

M. Jouhaux a expliqué que le Comité national a été convoqué pour protester contre toutes les campagnes dirigées contre le mouvement syndical.

La C. G. T. ne veut pas laisser dire que ses effectifs montés en flèche en 1936 se sont effondrés aussi verticalement. Ce n'est pas vrai.

M. Jouhaux reproche au Gouvernement d'avoir cessé en 1936, de consulter la C. G. T. pour élaborer des projets de loi concernant le mouvement ouvrier ; aussi, estime-t-il paradoxal, de parler de collaboration dans l'intérêt général quand le Gouvernement lui-même porte atteinte au droit syndical.

L'orateur réclame les mesures d'apaisement et d'amnistie pour lesquelles le Gouvernement n'a pris encore aucun décret.

Même réclamation pour la retraite des vieux travailleurs.

Dans le domaine financier et économique, M. Jouhaux demande au Gouvernement des réformes de structure qui permettront à la fois de satisfaire aux besoins de la sécurité nationale et d'accroître le bien être.

Après les observations de MM. Resal (Fédération des techniciens) et Dumoulin et une réponse de M. Jouhaux, le Comité national a adopté deux motions.

La première constate avec regret que le Parlement s'est ajourné en laissant sans solution deux revendications pressantes, l'amnistie et la retraite des vieux travailleurs ; elle regrette que rien n'ait été encore entrepris, malgré les déclarations du Gouvernement pour la remise au travail des chômeurs.

La deuxième reconnaît les périls qui menacent la paix et les charges, qui de ce fait s'imposent au pays, mais elle proteste contre la politique du Gouvernement et contre l'injustice des sacrifices imposés à une seule catégorie de citoyens.

Les sacrifices que réclame la situation du pays doivent être également imposés à tous, pour assurer la sécurité d'un pays, financer en même temps les dépenses d'armement et maintenir l'équilibre économique, le Comité propose comme mesure : le contrôle des changes ; l'organisation du crédit confiée à un organisme central échappant à la pression des intérêts particuliers ; le contrôle des prix ; réalisation de grands travaux.

M. Jouhaux rend compte brièvement du congres de Zurich. La séance est levée.

Les assistants se sont réunis ensuite en un banquet au cours duquel ils ont fêté le 60e anniveraire de M. Jouhaux.

La loi sur la représentation proportionnelle

Voici le texte intégral de la loi votée par la Chambre sur la représentation proportionnelle :

Article premier. — Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste avec représentation proportionnelle intégrale.

Article 2. — Tout département, sauf celui de la Seine, forme une circonscription électorale. Le tableau annexé à la présente loi fixe les circonscriptions du département de la Seine.

Article 3. — Tout parti ou groupement d'électeurs qui se propose de constituer une liste de candidatures dans une ou plusieurs circonscriptions électorales, fait connaître le titre de cette liste par une déclaration au ministère de l'Intérieur, quinze jours au plus tard avant le jour du scrutin. Cette déclaration doit être revêtue de la signature dûment légalisée de 500 électeurs. Pour les partis déjà organisés dans le pays ou représentés à la Chambre des Députés ou au Sénat, la déclaration doit être seulement revêtue de la signature du président ou du secrétaire général du parti ou du groupe parlementaire. La déclaration est insérée obligatoirement dans les trois jours au « Journal Officiel ».

Article 4. — Dans chaque circonscription électorale, les partis ou groupements d'électeurs doivent déclarer les listes de candidature. La déclaration doit mentionner la déclaration faite au ministère de l'Intérieur, conformément aux dispositions de l'article 3 et les noms des candidats, par ordre de présentation, l'acceptation individuelle de chacun d'eux étant jointe à la déclaration.

A la suite de cette déclaration et 12 heures au moins avant le scrutin chaque parti ou groupement d'électeurs dépose au ministère de l'Intérieur une liste nationale de tous ses candidats dans les diverses circonscriptions, en fixant l'ordre de leur présentation. Le nombre des candidats d'une liste de circonscription doit être égal, sans pouvoir le dépasser, au nombre des députés de la circonscription, conformément à la loi du 20 mars 1936. La déclaration se fait 12 jours au plus tard avant le jour du scrutin, par lettre missive ou recommandée, à la préfecture du département ; deux jours avant l'ouverture du scrutin, les candidatures déclarées sont affichées à la porte des bureaux de vote, par les soins de l'administration préfectorale.

Article 5. — Au siège de chaque circonscription, le recensement général des votes et l'attribution des sièges, sont effectués par une commission composée, d'une part du président du tribunal civil, et en cas d'empêchement, du vice-président, et à son défaut, du juge le plus ancien ; d'autre part, des quatre conseillers généraux non candidats, comptant la plus longue durée de fonctions. En cas de durée égale, le plus âgé est désigné. En cas d'empêchement, les conseillers généraux sont remplacés suivant l'ordre d'ancienneté. A défaut de conseillers généraux, il est fait appel, dans les mêmes conditions, aux conseillers d'arrondisement.

L'attribution des sièges est faite par une commission centrale, siégeant à Paris. Cette commission est composée : 1. Du vice-président conseil d'Etat ou de l'un des présidents de section, par ordre d'ancienneté président ; 2. De quatre conseillers d'Etat, désignés par le vice-président ; 3. Des quatre présidents de conseils généraux de la Métropole, les plus anciens et non candidats. Les réunions des commissions organisées, ainsi qu'il est dit ci-dessus, sont publiés.

Les opérations de recensement des votes et l'attribution des sièges sont constatés par des procès-verbaux. La proclamation des résultats doit être faite pour les circonscriptions le mercredi qui suit le vote et pour l'atlundi qui suit le vote.

Art. 6. — Le panachage, c'est-à-dire, la possibilité de remplacer les noms des listes par d'autres noms au choix de l'électeur est valable.

Article 6 bis. — Les bulletins, dit panachés, sont déclarés nuls s'ils sont imprimés ou dactylographiés.

Article 7. — Les sièges revenant à chaque liste sont attribués aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. A cet effet, on déterminé la moyenne de chaque liste en divisant par le nombre de ses candidats le total des suffrages qu'ils ont obtenus. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral. Le quotient électoral de circonscription, qui, en aucun cas, ne peut être supérieur à 16.000, est déterminé dans chaque circonscription en divisant le nombre des suffrages exprimés par celui des députés à élire, conformément à la loi du 20 mars 1936, augmenté d'une unité.

La commission centrale additionne les moyennes des suffrages revenant aux listes du même parti ou groupement déclaré ; chaque parti ou groupement a droit à autant de sièges que le total de ses suffrages contient de fois le quotient de 16.000, un excédent de 8.00 suffrages donnant droit à un siège de plus.

La commission centrale, après avoir fixé ainsi le nombre de sièges revenant à chaque parti ou groupement, a déclaré, retranché de ce nombre, les sièges déja attribués dans chaque département aux candidats élus par le jeu du quotient électoral de circonscription. Les sièges restant alors à pourvoir sont alors attribués par la commision centrale aux candidats non élus figurant sur la liste nationale de chaque parti ou groupement et dans l'ordre de leur présentation.

Il ne peut y avoir d'attribution de siège aux partis ou groupements qui n'ont pas obtenu au moins un siège dans l'une des circonscriptions.

Article 8. — En cas de vacance d'un siège par décès, démission ou autre cause, il est fait appel au premier candidat non élu de la liste de parti ou groupement sur laquelle figurait le dernier titulaire du siège devenu vacant.

Article 9. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à la présente loi. La présente loi est applicable à l'Algérie ; elle est applicable aussi à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Réunion. Elle n'est pas applicable aux autres colonies françaises.

EN SYRIE

Le pouvoir exécutif est confié à un Conseil de directeurs

Damas, 8 juillet.

La situation politique ayant rendu indispensable l'intervention immédiate de la puissance mandataire, le haut commissaire a décidé de suspendre, par arrêté, l'application de la convention pour ce qui touche aux pouvoirs exécutifs et législatifs, d'en prendre la responsabilité lui-même et a notifié en conséquence, au président du Parlement Syrien la dissolution de la Chambre.

M. Puaux a confié sous son contrôle le pouvoir exécutif à un conseil de directeurs choisis dans les divers départements ministériels qui sera présidé par le directeur de l'Intérieur.

Le haut commissaire, dans une déclaration radiodiffusée a déclaré : « l'expectative qui sera momentanément observee en matière politique n'exclut nullement la volonté de la France de négocier un traité avec la Syrie et les vacances présentes des pouvoirs locaux ne comporteront pas de modifications essentielles dans le régime du pays ».

Des alpinistes découvrent les débris d'un avion

Soglio (Bregalia), 9 juillet.

Des alpinistes ont découvert à environ 2.700 mètres d'altitude, dans la neige d'une avalanche, les débris d'un avion.

On se demande s'il ne s'agit pas de l'avion allemand qui avait disparu il y a assez longtemps dans les montagnes.

Une colonne est partie, afin d'entreprendre des recherches.

Le roi des langoustes et ses pirates sont acquittés par le jury du Pas-de-Calais

Saint-Omer, 9 juillet.

Hier, venait devant les assises une affaire peu banale. Il s'agit en effet d'un vol... de homards. Sept des huit inculpés se sont présentés devant le jury : François Trabuchet, dit « le roi de la langouste », patron du *Pierre-André*, du port d'Ambleteuse ; son fils François et cinq de ses six marins : René Macre, Pierre Malfoy, Charles Malfot, Léon Cuvelier et Albert Cuvelier. Le sixième, Louis Cuvelier, a été, depuis le commencement de l'instruction, frappé de paralysie.

L'affaire remonte à juillet 1933. Le 4 de ce mois, un gros marayeur du port de Boulogne, M. Savary, s'aperçut que plusieurs de ses viviers à homards, flottant à l'abri de la digue de Boulogne, avaient été forcés et que 500 kilos de homards avaient disparu. L'enquête ne donna rien. Mais, trois ans après, un bavardage de René Macre fit inculper le « roi de la langouste » et ses marins.

Trabutet proteste violemment de son innocence. Il dit qu'il est honorablement connu, qu'il est un des plus gros marayeurs du pays et n'avait aucune raison de s'amuser à voler 500 kilos de homards. Il se dit victime d'une vengeance motivée par la prospérité de son affaire. Conseiller municipal d'Ambleteuse depuis vingt-sept ans, il est, en outre, président des anciens combattants de cette commune et vice-président des anciens du 4e cuirassiers. Le « père » Trabutet est très bien noté à Ambleteuse, où sa générosité est proverbiale.

Mais le président souligne qu'il se montre cruel envers ses concurrents.

Le président interroge d'abord Macre :

— Vous en vouliez donc à Savary ?

— Non, mais c'était un concurrent gênant.

— Pour vous ?

— Non ! Mais, voyez-vous, je suis resté dix ans au service des Trabuchet, et j'ai toujours fait de mon mieux pour défendre les intérêts de la maison. Un jour, le père Trabuchet m'a dit, à mots couverts, que ce serait une bonne affaire de vider les viviers de Savary. J'en ai parlé aux collègues, et on a décidé d'entreprendre une expédition. Après notre retour, le patron nous a remis à chacun une enveloppe avec 250 francs.

Les autres pêcheurs confirment les faits en affirmant qu'ils ne savaient pas de quoi il s'agissait.

Trabuchet père. — J'ai nié et je nierai toujours. Jamais l'idée de faire une chose pareille n'est venue à mon esprit. Cette accusation est abominable. Je suis victime d'une odieuse calomnie. A la suite des grèves on en a fait une affaire politique.

Six témoins à charge sont entendus. Ils déclarent ignorer si M. Trabuchet avait financé ou commandé l'expédition.

Douze témoins à décharge font ensuite l'éloge des Trabuchet père et fils. Le jury rend un verdict négatif pour tous les accusés, qui sont donc acquittés.

LE CRIME DE LA RUE GRENETA

Un imprimeur mis en cause se jette sous une rame de métro

Faut-il voir dans ce suicide une preuve de culpabilité ?

Paris, 9 juillet.

Dès le début de l'enquête sur le crime de la rue Greneta, l'attention de la police judiciaire avait été attirée sur un imprimeur, M. Félix Braun, âgé de 38 ans, qui avait été en relations avec Mlle Houssé.

Il avait été entendu, mais son témoignage n'avait apporté aucun renseignement intéressant.

Or, dans l'après-midi de samedi, M. Braun était entendu de nouveau. Mais en quittant le service de la police judiciaire, il s'est jeté sous une rame du métropolitain à la station « Cité ».

Les pompiers ne purent relever qu'un cadavre.

Faut-il voir dans ce suicidé, une preuve de la culpabilité de M. Félix Braun ? On ne peut encore l'affirmer.

Ce n'est qu'après les vérifications qui son en cours que l'on pourra être définitivement fixé.

Un nouveau don pour les familles des victimes du « Phénix »

Paris, 8 juillet.

M. Georges Bonnet a transmis à M. Campinchi, ministre de la Marine, un don de cinquante mille francs, qui lui a été envoyé pour la caisse de secours des familles nécessiteuses de l'équipage du sous-marin « Phénix ».

L'avocat d'un condamné est reçu par M. Lebrun

Paris, 8 juillet.

Le président de la République a reçu cet après-midi M. Lucien Le Saint, avocat au barreau de Dinan, venu l'entretenir du recours en grâce, formé par Jean Dehaene, condamné à mort par la Cour d'assises des Côtes-du-Nord.

Un ballon touche une ligne électrique et prend feu

Les occupants sont saufs

Zurich, 9 juillet.

Ce matin, le ballon *Louis-Wohlgroth* s'apprêtait à atterrir quand il fut emporté par le vent sur plusieurs centaines de mètres. Le sphérique entra en contact avec une ligne à haute tension et prit feu.

L'enveloppe seule a été détruite. Les cinq passagers sont sains et saufs.

A Bruxelles, à un meeting d'aviation un officier allemand se tue

Bruxelles, 9 juillet.

Au cours des fêtes de l'aéronautique qui se sont déroulées à Bruxelles, le capitaine Trulbaubach qui effectuait un tonneau en isolé, pendant l'exhibition des appareils de l'escadrille allemande a été brusquement plaqué au sol, derrière un hangar de la « Saberra ».

Immédiatement plusieurs ambulances se transportèrent sur les lieux.

Le capitaine grièvement blessé, il avait les jambes et les bras brisés et des blessures à la tête, fut conduit à l'hôpital où il décédait peu après son arrivée.

Il tire un coup de revolver sur sa femme

Clermont-Ferrand, 9 juillet.

Ce matin, vers 3 h. 30 rue Lamartine, M. Roule de La Hellier, âgé de 40 ans, qui exploite avec sa femme un fond d'hôtel meublé, rue des Minimes, a, au cours d'une scène de jalousie, tiré une balle de revolver sur sa femme.

Celle-ci, assez grièvement atteinte au côté droit, a été hospitalisée à l'Hôtel-Dieu.

Le mari meurtrier a été arrêté et écroué à la Maison d'arrêt.

Au cours d'un match de football, un joueur est blessé mortellement

Blois, 9 juillet.

Au cours d'un match de football entre les sections honneur et excellence, un pupille de la maison d'éducation surveillée Saint-Maurice de la Motte-Beuvron, le jeune Sinquin René-Jean, 19 ans a frappé au visage un de ses camarades, Matta Giovanni, qui lui avait donné un coup de pied. Quelques heures après, on devait transporter Matta à l'hôpital d'Orléans où, malgré les soins, il succombait aux suites d'une hémorragie cérébrale, le coup de poing ayant entraîné la rupture de l'artère de la tempe.

Détail curieux, ce n'est que quelques heures après la fin du match que le jeune Matta se sentit mal à la tête et alla à l'infirmerie. L'hémorragie se serait donc produite très lentement. Le parquet de Blois s'est rendu à la Motte-Beuvron et le jeune Sinquin a été inculpé de coups et blessures ayant entraîné la mort, sans intention de la donner.

Les deux cadavres retirés de l'Oise sont identifiés

Il s'agit d'un drame navrant de la neurasthénie

Pontoise, 8 juillet.

Vendredi, près du pont de Stors, on retirait de l'Oise — ainsi d'ailleurs que *La Tribune* l'a relaté dans ses dernières éditions — le cadavre d'un garçonnet et celui d'une jeune femme.

Les deux corps ont pu être identifiés aujourd'hui.

Il s'agit de Mme Lamy Rousseau et de son fils. Neurasthénique depuis plusieurs années, elle avait quitté le domicile conjugal depuis une quinzaine.

On pense qu'elle a précipité son fils dans l'eau avant de s'y jeter elle-même.

Une épidémie de fièvre typhoïde près de Liége

Bruxelles, 8 juillet.

Une épidémie de fièvre typhoïde sévit actuellement dans la commune d'Aywaille, près de Liége, jusqu'à ce jour on signale une trentaine de cas dont dix-huit dans la même rue. Deux malades ont déjà succombé.

Les courses hippiques du 9 juillet à Bourbon-Lancy

Bourbon-Lancy, 9 juillet.

Voici les résultats de ces courses :

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — Epreuve interrégionale, première série (première, deuxième et cinquième région), 4.500 francs, 1.400 mètres :

1. Ninon de Pourgogne, trois longueurs, à M. André Nourrissat, montée par L. Dorie.

Non placés : Ondine, 3 ; 8 longueurs ; Ondée de Mai, 3 ; P. M. gagnant : 900 francs.

PL. : néant.

Prix Fideluis. — deuxième prix du Gouvernement, trot monté, 4.800 frs ; distance, 3 ans, 2.200 ; 4, 5 et 6 ans, 2.225 mètres :

1. Piouc, 3 30", à Mme Portel, monté par H. Renaud.

2. Neustria, 3' 31".

Non placés : Nevada, Norbert 3.

Nul combiné : Marianne du Verdier.

P. M. gagant : 17.

Placé : 9 et 11,50.

Prix des Usines Puzenat. — Deuxième prix Société Sportive d'Encouragement ; deuxième série : 4.500 francs ; 1.800 mètres :

1. Marinella, à M. René Bedel, monté par L. Janottat.

2. Adalgise, trois longueurs.

Non placés : Dames aux Songes, une longueur et demie ; Sypiame ; La Chandeleur.

P. M. gagnant : 15,50.

Placé : 6,50 et 6,50.

Prix de la Société d'Encouragement hors série, numéro 6, 8.150 frs ; 2.300 mètres :

1. Grenade 3, à M. René Bedel, monté par L. Janottat.

Non placés : Sylliso, 10 longueurs; Capitolina.

P. M. gagnant : 13.

Prix de la Ville de Bourbon-Lancy, troisième prix du Gouvernement; trot attelé ; 5.000 francs ; 2.800 mètres :

1. Lunatique 3, 4' 22", à M. H. Durand, monté par le propriétaire.

2. Noblesse 4, 22' 2/10.

3. Norbert 3.

Non placés : Négus, Néronde, Noirétable, Montornel, Marianne du Ver-

P. M., gagnant : 20,50.

Placés : 7,50, 6,50 et 10.

Deuxième Prix de la Société des Steeple Chases et Prix de la Société Sportive d'encouragement. — Steeple Chases, chevaux de selle, 5.400 francs, 3.600 mètres.

1. Mitsouko 5, une longueur et demie, monté par O. Hecht, à M. R. Gauthier.

2. Lolotte de L'Hermitage, trois longueurs.

Non placés : Mirador 3 ; Minstinguette ; Lithuanie 2.

P. M., gagnant : 8.

Placé : 6,50 et 13,50.